



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HAUTE-SAVOIE



Le Tichodrome

juillet 2015 N° 23

SOMMAIRE N°23

Page 2 – Initiales et liste des observateurs cités dans ce numéro

Page 4 – Synthèse des observations ornithologiques de l'automne 2013 à l'été 2014 – Suite – Les rapaces diurnes.

Page 25 – Les papillons de la base de donnée LPO74 – synthèse année 2014

Page 45 – Synthèse des observations de mustélidés 2014

Page 47 – Enquête sur l'élevage des basses-cours en Haute-Savoie et la prédation s'y rapportant.

Page 59 – Synthèse des observations de chiroptères en Haute-Savoie – Année 2014

Page 64 – Le Petit Rhinolophe : une chauve-souris rare semble se plaire à Héry-sur-Alby.

Revue éditée par la LPO Association Locale de la Haute-Savoie 24 rue de la Grenette
74370 Metz-Tessy

Tél : 04 50 27 17 74

haute-savoie@lop.fr

<http://haute-savoie.lpo.fr>

Directeur de la publication Yves Dabry

Mise en page et réalisation Yves Dabry

Relecture Danielle Dabry, Michel Maire

Couverture Photo Jean Bisetti

Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro : Marie-Antoinette Bianco, Philippe Favet, Jean-Claude Louis, Michel Maire, Jean-Pierre Matérac, Christian Prévost.

La reproduction des photos, propriété des auteurs, est interdite sans leur accord.

© – LPO Haute-Savoie – Tous droits de reproduction des textes et illustrations réservés.

ISSN 2101-2113

Ce numéro peut être obtenu en tirage papier noir et blanc, expurgé des photos et cartes.
Contacter la LPO Haute-Savoie pour plus de renseignements.

INITIALES et LISTE des OBSERVATEURS

cités dans les synthèses de données

ACB Anne-Camille BARLAS - ACh Alain CHAPPUIS - AD Anne DELESTRADE - ADe Anne DEJEAN - AGi Anne-Lise GIACOMO - AGu Antoine GUIBENTIF – AJ Alexandre JACQUEMOUD - ALa Arnaud LATHUILLE – AMa Alexandre MACCAUD - AMo Antoine MOREL - ASTERS ASTERS - BC Bernard CHABERT - BD Baptiste DOUTAU - BeS Benoit SOLLET – BK Bernard KIENTZ - BPi Bram PIOT - BS Bernard SONNERAT – CBi Christophe BISCOP – CCh Christophe CHAROBERT – CDu Claire DUMORTIER - CE Claude EMINET – CeM Céline MEYNET - CGi Clément GIACOMO – CL Christophe LARTIGAU - CP Christian PREVOST - CPi Christian PICARD - CRo Christophe ROCHAIX - CS Cyril SCHÖNBÄCHLER – DCo Daniel COMTE - DD Daniel DUCRUET - DiB Didier BESSON - DMa Dominique MARICAU - DR David REY – DRo Daniel RODRIGUES - DZa Dora ZARZAVATSAKI - EGf Emmanuel GFELLER - EN Eric NOUGAREDE - EZ Elsbeth ZURCHER – FB Frédéric BOURDAT - FBa Frédéric BACUEZ - FBu Franck – FP François PANCHAUD – FRAPNA – FSe Florence SENECHAL - GS Gaëlle SOUSBIE - ICG Isabelle CATTIN-GASSER - IF Isabelle FRANCK - JaC Jacques CLABAUT - JBi Jean BISETTI - JBz Jean BONDAZ - JCa Jérémy CALVO – JCB Jean-Claude BAILLET - JCL Jean-Claude LOUIS - JCM Jean-Charles MILLION - JeM Jeanine MATERAC - JFDe Jean-François DESMET – JGi Jacques GILLIERON - JJB Jean-Jacques BELEY - JLC Jean-Louis CARLO - JLH Jean-Luc HIBOUD - JMBo John-Michael BOWMAN - JPC Jean-Pierre CROUZAT - JPJ Jean-Pierre JORDAN - JPM Jean-Pierre MATERAC - JPP Jean-Pierre PASQUIER - JR Jacky RAVANEL - JuG Jules GUILBERTEAU - LB Lionel BOUVET - LH Luc HAMON - LL Lutz LÜCKER – LM Luc Méry - LPO74 LPO 74 - LR Louis ROSE - LuM Lucas MUGNIER - MaA Maeva ADAM - MAB Marie-Antoinette BIANCO - MaR Mathieu ROBERT - MB Marc BETHMONT - MD Michel DECREMPS – MH Morgane HAY - MI Marc ISSELE - MJo Marc JOUVIE - MMa Michel MAIRE - MoB Monique BELVILLE – NiM Nicolas MOULIN - NMo Nicolas MORON - ORu Odin RUMANIOWSKI - PaC Pascal CHARRIERE – PBa Philippe BADIN - PBo Pierre BOISSIER – PCh Pascale CHEVALIER – PCr Pierre CROUZIER - PD Patrice DURAFFORT - PhC Philippe COUTELLIER - PhF Philippe FAVET - PLa Pierre LAFONTAINE - PR Philippe ROY - QG Quentin GUIBERT - QGi Quentin GIQUEL - RA René ADAM - RB Robin BIERTON - RF Raphaël FORNIER - RJ Raphaël JORDAN – RLC Rémi LAMY-CHAPPUIS - RP Richard PRIOR - SD Sylvain DELEPINE - SGa Séverine GAUDEAU - SK Siegfried KIMMEL - SL Sylviane LAMBLIN - SLa Sabine LAURENCIN - SN Sylvie NABAIS – SS Serge SONNERAT - StC Stéphane CORCELLE - StH Stéphane HENNEBERG - TF Thierry FAVRE - TG Thibault GOUTIN - ThV Thierry VALLIER - TTD Thierry TISSOT-DUPONT - TV Thierry VIBERT-VICHET - VDa Valérie DALLAZUANNA - VP Vincent PALOMARES - XBC Xavier BIROT-COLOMB - YD Yves DABRY - YF Yves FOL - YS Yvan SCHMITT

Observateurs cités en toutes lettres

S. Althaus, Tommy Andriollo, Patrick Arrigo, Camille Bannes, Catherine Barge, Catherine Bargier, Erika Barlet, Marie-Noëlle Bastard, Philippe Baud, Brice Belouin, Sébastien Bernard, Vincent Bertheau, Rosine Binard, Morgan Boch, Michel Bonneau, André Bossus, Mme Bottolier-Darbelin, Catherine Bougier, Pascal Bounie, Lionel Bouvet, Eva Boyer, Bernard Brelle, Guillaume Brouard, Benjamin Bruno, J. Bultel, Pierre Bueso, Yoann Bunz, Guillaume Canova, Noémie Castaing, Gaëlle Charrière, Jérôme Chaumontet, Dr Chavaz, Lucile Chenu, Michel Chesaux, Vincent Chevallier, Augustin Clessin, Florence Coffy, Corinne Colombo-Guillen, Michel Coppin, Didier Cottreau, Eric Courcier, Nicolas Damgé, Jean-François Darras, Mme de Brosse, Alexandre de Titta, Michel Decremps, Matthieu Defromont, C. Degroux, Macha Demaseure, Cyril Desage, Claudie Desjacquot, Daniel Devallois, Hubert du Plessix, Fabien Dubessy, Alain Durand, Jean-Michel Enard, D. Eonin, Pascal Erba, Valentin Favet, J.-P. Félix, Antoinette Fleixas, Patrice Foin, Emmanuelle Fradin, Laurence Frison, Véronique Frochot, Pierre Gallay, Geoffrey Garcel, Stéphane Gardien, Denis Garnier, Bruno Gaudemer, Violaine Gouilloux, Sandrine Goulmy, E. Grandchamp, Denise Grandclément, Peter Grimm, Roger Grosjean, Claude Guadagnucci, Michaël Guillon, Christine Gur, Rémi Hanotel, François Happe, Patrick Höhener, Damien Ibañez, Y. Jacquemoud, Christelle Janin, Christophe Jarrige, Yves Jorand, Michel Joubert, B. Kenzey, Anne-Lise Labeyrie, Corinne Lacave, Thibault Lacombe, Moea Lartigau, C. Lathuile, Théo Laurent, Stephen Lauret, Philippe Le Bouquin, M. Le Bournot, Géraldine Le Duc, David Leclerc, Sylvain Legagneur, Simon Lézat, Pierre Loiseau J.-L. Loizeau, C. Maricau, Pascal Marti, Annelaure Martin, Arthur Martinot, Mylène Maurel, Christian & A. Meisser, Patrice Meissonnier, Séverine Michaud, Anne Michot, Tom Milner, Laure & Vincent Molinier, Armand Monard, Antoine Morel, Félix Mugnier, Vincent Mugnier-Merlin, Franck Mulatier, Philippe

Munier, Florian Olivier, Mathilde Pantalacci, Marc Parent, Bastien Pascal, Stéphane Patry, P. Patzig, Sylvie Penin, Roland Pepin, Andrée Perroton, Christophe Pertuizet, Nadine Pescheux, Pierre et Yvonne Piquilloud, Cédric Pochelon, Christian Quignon, Missia Racine, Stéphane Rapin, Pierre Rebelle, Anne-Sophie Rhodes, Pierre Rigaud, Yann Rimme, Serge Risser, Dominique Robin, Georges Roca Filella, Jacqueline Saladin, Bruno Salomon, R. Schaeppi, Eric Schmitt, Fabian Schneider, Fridolin Schwitter, Adrien Séverac, Nicolas Souvignet, Rolf Staub, Fabien-Noel Stocco, C. & René Suard, Françoise Sublet, Vincent Ternois, Jean-Claude Timmerman, J. B. Tissot, Marco Thoma, Julien Torre, Laurent Vallotton, Thomas Valzer, Jany et Bernard Vincent-Guédou, Pierre Vix, Edith Von Harsteln, Marius Vuagnat, R. Vuagnat, Martin Zimmerli.

Photos extraites de la galerie du site <http://haute-savoie.lpo.fr> : Marie-Antoinette Bianco, Robin Bierton, Jean Bisetti, Michel Bonneau, Benjamin Bruno, Jérémy Calvo, Alain Chappuis, Pascal Charrière, Pascale Chevalier, Philippe Coutellier, Alexandre de Titta, Michel Decremps, Matthieu Defromont, Claudie Desjacquot, Claude Eminent, Yves Fol, Séverine Gaudeau, Jacques Gillièron, Antoine Guibentif, Stéphane Henneberg, Jean-Luc Hiboud, Patrick Höhener, Christian Huber, Marc Jovie, Christian Prévost, Mathieu Robert, Georges Roca Filella, Christophe Rochaix, Fridolin Schwitter, Bernard Sonnerat.

SYNTHESE DES OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES en Haute-Savoie AUTOMNE 2013 – ETE 2014

Suite et fin : rapaces diurnes

L'ordre systématique, les noms scientifiques et communs utilisés dans ce numéro, suivent la "liste officielle des oiseaux de France" publiée dans Ornithos 14-4 : 234-246 et sur : <http://www2.mnhn.fr/crbpo/spip.php?rubrique111>

247750 observations sont analysées (voir aussi Le Tichodrome n°22). Elles concernent 307 espèces et sous-espèces saisies sur la base de données LPO74 pour la période concernée. 276 observateurs sont cités sur les 565 qui ont transmis au moins une donnée.

D'autres données, citées comme telles, sont tirées du N° 61 de la revue "Nos Oiseaux" et de : "M. Thoma & S. Althaus (2014), Rapport annuel 2013 de la station de baguage du col de Bretolet VS, Station Ornithologique Suisse, Sempach."

ACCIPITRIDES

BONDREE APIVORE *Pernis apivorus*

Rédacteur Jean-Pierre Matérac

2013 est une très belle saison au défilé de l'Ecluse/Chevrier avec 8164 oiseaux du 30/07 au 13/10. Elle fait suite à plusieurs années moyennes et se situe derrière 2005 qui comptait 9883 individus. Il s'agit de la seconde meilleure année en termes d'effectifs depuis le début du suivi orienté sur les rapaces en 1992. Il faut remonter à 2007 avec 7346 individus pour trouver une saison comparable. La migration réelle se déroule en 8 jours, du 25/08 (11% du total) au 01/09 (93% du total). Le maximum est enregistré le 29/08 avec 1763 individus qui représentent 21,6% de l'effectif total. Le flux se met en place le 25/08 avec 641 individus. Les 4 journées du 27/08 au 30/08 voient passer un total de 5649 individus, soit 69,2% du total. Ensuite le passage continue durant la première décade de septembre puis s'estompe progressivement jusqu'à la fin de ce mois (Collectif défilé de l'Ecluse). Certains oiseaux sont déclarés migrateurs très tôt, fin juillet et début août. Même si des adultes peuvent quitter plus tôt que les autres leurs sites de nidification suite à un échec, la prudence est de mise, car les individus locaux peuvent accomplir des déplacements sur plusieurs kilomètres, y compris vers le sud, et passer ainsi pour des migrateurs (JPM).

Ailleurs, 699 migratrices sont signalées sur 6 communes de plaine et 5 de montagne par 19 observateurs du 17/08 à La Roche-sur-Foron au 01/10 sur la même commune (RP). Les 146 individus notés en 2 heures à Motz le 30/08 (CGi, NiM) sont très probablement des oiseaux passés auparavant au défilé de l'Ecluse où ce jour-là a été marqué par un gros passage. Le 27/08, 93 migratrices passent sur Beaumont et Feigères (JBi), alors qu'il pleut contre le Jura et que le fort passage s'est arrêté au défilé de l'Ecluse. Le même jour, 368 individus passent en 1 heure à Hauteville-sur-Fier, et c'est l'orage qui stoppe tout (QGi).

Avec 2434 individus l'effectif total est moyen au Hucel/Thollon-les-Mémises et fait suite à la plus mauvaise des années qui ne comptait que 1068 oiseaux. 3 pics de passage sont observés. Le premier les 08/05 et 09/05 totalise 1000 individus. Les suivants comptent 295 migrateurs le 18/05 et 330 le 23/05. La migration réelle se déroule du 08/05 (10% du total) au 23/05 (90% du total), en 16 jours, soit sur 6 journées de plus qu'en 2013. Le suivi de la Bondrée apivore reste aléatoire et soumis à des biais importants rendant son interprétation difficile (Collectif Hucel).

Ailleurs, les premières migratrices printanières isolées sont observées le 22/04 à Copponex, le 24/04 à Cruseilles (JPM), puis le 04/05 avec 1 à Passy et 8 à Sallanches (CGi). 36 données provenant de 15 observateurs totalisent 531 oiseaux migrateurs en 22 localités du 22/04 à Copponex au 01/06, jour où les 2 derniers sont notés, à Beaumont. Le maximum est de 196 ind le 08/05 à Arbusigny lors d'observations sporadiques (JPM).

Les premiers oiseaux locaux sont contactés le 12/05 à Dingy-Saint-Clair (CE) et à Saint-Sixt (RP).

Seulement 13 données de chanteurs sont rapportées : bizarrement aucune en mai, ni en juin, 7 en juillet et 6 en août (7 observateurs).

Les seules alarmes sont entendues le 06/07 à Vovray-en-Bornes (JPM).

Les premières manifestations territoriales se déroulent le 18/05 à Beaumont (JPM). Les 58 données d'oiseaux qui festonnent et parquent se répartissent comme suit : 16 en mai (JPM, CGi, RP), 16 en juin (JPM, PhC), 17 en juillet (JPM, CGi) et 9 en août (JPM, AJ). En août, ces manifestations sont

rare, contrairement à 2013 (36), probablement à mettre en relation avec une réussite de la reproduction bien plus faible que celle de l'année passée, les conditions climatiques ayant été exécrables en juillet et août. Les parades réalisées par des couples ne représentent que 5 observations : 4 en mai et 1 en juillet (JPM).

Le seul transport de matériaux est rapporté le 03/07 à Marlioz (CP).

Au moins un couple nicheur probable ou certain est présent sur 49 communes (8 observateurs), 2 couples sur 9 communes (7 observateurs), 3 couples sur 7 communes, 4 couples à Abondance, Faverges, La Muraz et Viry (JPM, CGi).

L'enquête permanente «Observatoire rapaces de France», réalisée sur 25 km² du bassin genevois dans les environs de la commune de Viry, donne entre 4 et 5 couples, soit 1 couple pour 500 à 625 hectares, et la population qui était stable entre 2002 et 2010 semble avoir diminué depuis (JPM). Sur les 25 km² prospectés à Chamonix-Mont-Blanc, 1 à 3 couples sont découverts, soit 1 couple pour 833 à 2500 ha, mais ils sont peut-être plus nombreux. Les recherches insuffisantes lors des enquêtes précédentes de 2002, 2011 et 2012 ne permettent pas de comparaison (CGi), mais la population était déjà probablement du même ordre d'importance, avec une estimation de 1 à 2 couples en 2002 (JPM).

L'étude réalisée le long de l'autoroute A41, donnait 4 couples en 2010 et 4 à 5 couples en 2014. La population est donc stable (JPM, BD, XBC).

2 données concernent des réussites de reproductions, 1 avec 2 jeunes qui crient en présence d'un adulte le 09/08 à Dingy-Saint-Clair (CE), et 7 individus qui proviennent d'un regroupement de familles dans lequel figurent au moins 2 jeunes qui jouent comme le font les Buses variables le 27/08 à Chevrier (CGi, JPM).

11 transports de nourritures sont rapportés. 3 proies non déterminées sont destinées à la femelle en mai et juin (JPM, PhC). Les 8 autres le sont pour nourrir les jeunes en juillet et août : 3 non déterminées, dont 1 contenue dans le jabot (JPM, CGi), 2 couvains dont 1 transporté sur plus de 3,5 km (JPM), 2 batraciens (JPM, CGi) et 1 lézard (MB).

La seule relation intraspécifique rapportée concerne 1 mâle intrus venu agresser le mâle du couple local qui évolue avec sa femelle le 13/07 à Faverges (JPM).

Au chapitre des relations interspécifiques, 6 se déroulent sans animosité en mai et juillet : 1 fois 1 couple avec un Aigle royal (JPM, CGi), 1 Circaète Jean-le-Blanc ou 3 Milans noirs et 3 fois avec 1 Buse variable (JPM). La bondrée subit 1 attaque perpétrée par 1 Buse variable (JPM) et agresse puis poursuit 1 Autour des palombes sur plus de 500 m (CGi, JPM).

ELANION BLANC *Elanus caeruleus*

Rédacteur Jean-Pierre Matérac

Espèce soumise à homologation régionale

1 individu aurait été observé à Saint-Julien-en-Genevois (donnée sur ornitho.ch). L'observateur n'ayant pas envoyé de demande d'homologation au CHR, cette observation n'est donc pas prise en compte dans cette synthèse, d'autant plus que le secteur est régulièrement fréquenté par une Buse variable très blanche.

MILAN NOIR *Milvus migrans* (Annexe 1 Directive Oiseaux)

Rédacteur Jean-Pierre Matérac

Avec 7721 individus qui migrent au défilé de Fort-l'Ecluse du 15/07 au 13/10, 2013 peut être considérée comme une bonne saison. Ce n'est que la troisième fois en 20 ans que plus de 7000 oiseaux sont comptabilisés. Dès le début du suivi les effectifs journaliers sont élevés. Du 17/07 au 13/08 (27 journées), seuls 3 jours voient un effectif inférieur à 100 individus. Durant cette période, 92 % de l'effectif total est comptabilisé. Avec l'étalement temporel du passage il n'y pas de réel pic de migration et le maximum est enregistré le 30/07 avec 793 individus (contre 1552 oiseaux, le 02/08/2012). Le flux principal est enregistré entre le 20/07 et le 11/08 (Collectif défilé de l'Ecluse). 24 migrants se posent le 08/09 pendant 30 minutes au passage d'une perturbation, puis repartent (JPM). Ailleurs, 180 migrants seulement sont signalés sur 14 communes dont 4 de montagne (12 observateurs), entre le 20/07 à Eloise avec 15 oiseaux (CGi) et le 28/10, date tardive, avec 1 oiseau à Châtillon-sur-Cluses (PaC). 125 d'entre eux, attirés par les oiseaux locaux, sont stationnés sur une place de nourrissage le 31/07 (JPM, JeM).

Avec un nouveau record de 3210 individus (ancien record 2749 en 2011), 2014 est une année exceptionnelle pour le Milan noir au Hucel/Thollon-les-Mémises. Avant 2014, l'effectif moyen sur 10 ans se situait aux alentours de 1800 individus. Il monte désormais à 2050 oiseaux. La migration se concentre entre le 11/03 et le 11/04, avec un pic de 1400 migrants sur la dernière décade de mars (Collectif Le Hucel). Ailleurs, le passage pré-nuptial totalise 2182 oiseaux sur 40 communes dont 3 de montagne (22 observateurs). Les premiers sont observés le 18/02 à Beaumont (JPM), le 19/02 à Viuz-en-Sallaz (JPM) et Marcellaz (JGi), puis le 26/02 à Contamine-sur-Arve (M. Chevallay). Les 14 derniers sont notés à Passy le 26/05 (SN). Le maximum compte 1148 oiseaux le 20/03 à Valleiry, alors que seulement 216 oiseaux sont observés ce jour-là au Hucel/Thollon-les-Mémises et 173 le

lendemain. Ce seul jour en plaine représente 36% du passage sur toute la saison au Hucel, une preuve de plus que le Milan noir passe principalement sur le bassin genevois (JPM).

Les premières arrivées d'oiseaux locaux, se déroulent le 10/03 à Feigères (JPM) et le 12/03 à Cruseilles et Allonzier-la-Caille (BD, JPM).

Les premiers cris sont entendus le 13/03 à Publier (JCB) et les premiers chants, le 14/03 à Copponex (JPM). Cris et chants sont entendus quotidiennement sur une place de nourrissage à Beaumont du 22/03 au 13/08. Ces cris sont entendus surtout lors de la distribution de nourriture. Certains réclament de la nourriture dès le lever du jour et après la fin de la distribution qui se déroule le matin toujours à la même heure, et même au cours de la journée ou le soir, pour quelques oiseaux qui passent la nuit à proximité. Les effectifs y croissent jusqu'à 95 individus le 01/07, puis, les jeunes se joignant progressivement aux adultes, le total monte à un maximum de 130 du 15/07 au 19/07. Ils décroissent ensuite rapidement à 33 le 04/08, puis 5 le 08/08, jusqu'au dernier le 13/08, soit 8 jours plus tôt qu'en 2013. Ces emplacements au nombre de 2, engagent les oiseaux à retarder leur départ alors que dans le département quasiment tous les milans sont partis dès le début août (JPM, JeM).

Ailleurs, sur 274 données de chants et quelques cris entre mars et août, 12% sont notées en mars, 34% en avril, 20% en mai, 19% en juin, 14% en juillet et 1 seul cri en août (16 observateurs). Le dernier chant est entendu sur le territoire d'un couple à nidification tardive le 31/07 à Arenthon (JPM).

Les plus gros rassemblements, en dehors de la place de nourrissage de Beaumont, comptent 58 oiseaux le 24/04 à Cruseilles, 48 le 25/05 à Publier (JJB) et 40 le 24/07 à Chavanod (CE).

Les 44 alarmes rapportées se répartissent comme suit : 1 en mars, le 23/03, 2 en avril (JPM), 13 en mai (JPM, RP, JJB, TV, YD), 20 en juin et 8 en juillet avec la dernière le 05/07 (JPM).

64 données concernent des recharges d'aires et transports de branches. 22 sont effectués en mars, 32 en avril, 9 en mai et 1 en juillet (27 observateurs). La première se déroule le 14/03 (JPM) et la dernière le 23/07 (CGi, JPM). 1 adulte transporte une tige de cardère de 1m20 le 28/03 à Cruseilles et 1 aire qui a été occupée est fortement rechargée de paille le 27/06 à Présilly (JPM).

189 vols de parades sont observés : 51 en mars (13 observateurs), 91 en avril (25 observateurs), 14 en mai (8 observateurs), 31 en juin et 2 en juillet (JPM, CGi). Le premier est noté le 12/03 (BD, JPM) et le dernier, le 14/07 (CGi, JPM). Le 09/04, 1 couple parade pendant presque 2 heures, à Dingy-Saint-Clair (CE). Le 22/04, à Copponex, 1 mâle adulte transporte dans les serres sur plus de 3 km un ruban de plastique rouge de 60 cm. Arrivé sur sa zone de nidification, il le lâche 5 fois, le rattrape 4 fois, puis parade avec la femelle (JPM). Le 13/04, 1 mâle plonge plus de 30 fois sur la femelle qui se retourne et chaque fois, ils essaient de se prendre par les serres à Bogève (AJ).

Suite à une offrande nuptiale, la femelle garde une branchette dans le bec, puis les 2 adultes se frottent le bec à Neydens le 26/03 (JPM).

15 accouplements sont notés (12 observateurs) du 25/03 (JPM) au 17/05 (CGi, CRo). 4 comportent des précisions : ils durent de 6 à 11 secondes (JPM).

Les conflits ou chahuts intraspécifiques sont quotidiens sur les places de nourrissage (JPM, JeM). Ailleurs, 47 sont rapportés par 11 observateurs, dont 4 violents (JPM), du 16/03 entre 2 couples (JPM) au 13/07 entre 3 individus (JPM, CGi). Ils se déroulent pour la possession des aires, la défense du territoire ou l'accès à la nourriture. Le 28/03, à Beaumont, 1 adulte s'envole de son aire avec une branchette et passe près du nid du couple voisin, où il est agressé par l'un des adultes. Le 30/03, à Allonzier-la-Caille, dans une colonne de 33 oiseaux, se déroulent quelques parades et de nombreux conflits, puis les couples partent dans toutes les directions. Le 10/08 ce sont 2 migrateurs qui se chamaillent au défilé de l'Ecluse (JPM). Cependant, les conflits sont relativement rares au regard des très nombreux contacts entre voisins qui se déroulent sans animosité, en particulier dans les zones de nidification en colonies lâche. Par exemple, du 30/03 au 01/05, 7 observations concernent 2 à 6 couples qui paradent ensemble sans animosité (JPM).

Il résulte de l'analyse des données de nombreux observateurs, que le Milan noir est abondant dans l'avant-pays, surtout le long des lacs et cours d'eau, mais il colonise de plus en plus des milieux moins favorables. Sur le Plateau de Gavot, l'étude menée en 2012 montrait une population faible, alors qu'en 2014 les observations d'individus et de couples en parade sont très nombreuses. La population y est en forte augmentation, probablement à cause du fait que la frange de 2 km au bord du lac Léman, zone traditionnellement occupée, est maintenant saturée. Cette progression est à l'image, avec quelques années de retard, de ce qui s'est passé ces dernières années sur le plateau des Bornes où l'espèce, qui était rare il y a 20 ans, est estimée entre 150 et 200 couples en 2014. 4 couples occupent des aires sur une zone de 1,5 km de long à Evires (JPM). Les observations sont aussi de plus en plus fréquentes dans la partie sud-ouest du massif du Chablais et des nidifications sont probables à Bogève (AJ) et Onnion (PBo).

Le Milan noir occupe aussi le fond et les coteaux des parties les plus larges des vallées alpines de l'Arve et du Giffre : par exemple, 1 couple produit 2 jeunes à Taninges (PaC). Par contre, bien qu'elle y soit plus présente qu'il y a 10 ans, l'espèce pénètre encore peu dans les étroites vallées de montagne comme celles des 2 Dranses, avec seulement 2 couples qui produisent chacun un jeune à

La Chapelle-d'Abondance. Mais des prospections permettraient probablement de trouver des couples supplémentaires (JPM).

Il niche principalement en dessous de 900 m, de plus en plus entre 900 et 1000 m, et occasionnellement entre 1000 et 1200 m, mais les 241 données au-dessus de 1000 m ne doivent que rarement concerner des nicheurs possibles, car l'espèce parcourt aussi la montagne pour rechercher sa nourriture.

Les effectifs sont aussi en augmentation dans d'autres zones proches de ses bastions traditionnels : l'étude réalisée en 2010 le long de l'autoroute A41 entre Neydens et Allonzier-la-Caille donnait 56 à 66 couples, alors qu'en 2014 ce sont 78 à 91 couples qui sont comptés, avec 1 secteur qui est passé de 1 à 5 couples (JPM, BD, XBC). Par contre, l'enquête permanente «Observatoire rapaces de France» sur une zone de 25 km² dans les environs de Viry, semble montrer une population en légère baisse : elle comptait 28 à 35 couples en 2013, soit 1 pour 71 à 89 ha, et 26 à 31 couples en 2014, soit 1 pour 81 à 96 ha (JPM). La notion de densité n'est pas très parlante en ce qui concerne cette espèce car elle niche principalement en populations plus ou moins denses dans certains secteurs favorables, voire en colonies lâches séparées par des zones où les effectifs sont très faibles, et va chercher sa nourriture souvent très loin.

Un ancien nid de Corneille noire, utilisé ensuite par le Faucon crécerelle puis le Faucon hobereau, est récupéré par le Milan noir à Annecy-le-Vieux (PBo).

Les premiers oiseaux sont vus sur des aires le 29/03 à Thonon-les-Bains (CCh) et à Loisin (B. Von Arx), puis le 04/04.

1 adulte est déjà en position de couvain le 07/04 à Présilly (JPM), puis le 09/04 à Dingy-Saint-Clair (CE). Le dernier nid avec un adulte couvant est noté le 02/06, à Menthonnex-en-Bornes, mais la femelle protège 2 jeunes qui ont environ 8 jours, ce qui donne une naissance vers le 27/05 ou 28/05 (JPM).

Des apports de proie aux femelles qui couvent sont constatés 8 fois du 22/04 au 14/05 (JPM).

54 résultats de reproduction sont connus. 11 couples produisent au moins 1 jeune (6 observateurs), 11 couples ne produisent qu'un seul jeune (JPM, CGi, AJ), 26 couples ont 2 jeunes chacun (JPM, CGi, CE, PaC) et 6 couples élèvent chacun 3 jeunes (JPM). Le 22/05, à Magland, sur une nichée de 3 jeunes, l'un des 2 plus grands donne régulièrement des coups de bec au plus jeune qui n'arrive pas à manger et n'ira pas jusqu'à l'envol (JPM).

Le 19/06 est la première date d'envol connue pour 2 nichées à Archamps et Présilly. Elle est située dans la fourchette du 16/06 au 26/06 pour les années 2011 à 2014. Puis elles s'étalent jusqu'au 30/06 pour 6 nidifications (JPM). Les derniers jeunes s'envolent le 01/07, à La Roche-sur-Foron (PR), mais 2 jeunes qui quémangent et sont toujours nourris par les adultes le 31/07 sur leur lieu de nidification à Arenthon, plaident pour un envol plutôt vers le 15/07 (JPM).

A 9 reprises des jeux sont observés entre jeunes du 25/06 au 27/07 (JPM, CGi).

17 données concernent des jeunes qui quémangent dont 2 sur l'aire le 01/06 (JJB) et le 27/06 (JPM) et 15 de la part d'individus volants (JPM, JJB, EZ, CE, AJ), du 25/06 au 31/07 (JPM).

L'espèce recherche souvent sa nourriture, jusqu'à 58 individus ensemble (JPM), en suivant les tracteurs qui labourent (18 données - 9 observateurs) ou fauchent (39 données - 19 observateurs), pour récupérer des cadavres de petits rongeurs. 15 données concernent des individus qui capturent des insectes en vol du 05/05 au 27/07 avec un maximum de 44 oiseaux le 15/07 à Saint-Jean-de-Tholome (JPM, CGI). Mais le 20/07, la quasi-totalité des 335 migrateurs du Défilé de l'Ecluse/Chevrier s'arrête pour chasser entre 30 et 45 mn avant de poursuivre leur voyage (JPM).

Jusqu'à 41 oiseaux ensemble fréquentent l'usine d'équarrissage d'Allonzier-la-Caille. De nombreux adultes récupèrent des morceaux de viande sur la place de nourrissage de Beaumont pour aller nourrir les femelles qui couvent puis leurs jeunes sur les aires, au plus près à 350 m, mais aussi à plus d'un km (JPM, JeM). 14 oiseaux pêchent (9 observateurs), 1 autre transporte un petit passereau (JPM) et 6 des micromammifères (AJ, JPM, MB). 2 individus se nourrissent sur un cadavre de veau (CCh) et 1 sur un placenta de poulain (AJ).

9 observations se rapportent au kleptoparasitisme, mais sans succès : 4 fois sur un autre Milan noir (JPM), 2 fois sur 1 Buse variable (CGi, JPM) et sur 1 Circaète Jean-le-Blanc qui transporte sa proie dépassant à peine du bec, et fois sur un Autour des palombes (JPM).

Une chasse infructueuse se déroule sur 2 poussins de Foulque macroule (CPI).

Au chapitre des relations interspécifiques, le milan est agresseur dans 53 cas : 22 fois sur la Buse variable (JPM, CGi, CE, YD, JJB), dont 2 violentes (JPM) - 14 fois sur la Corneille noire (JPM, YD, AJ), dont 1 violente (JPM), 7 fois sur le Milan royal (JPM, YD, SN) dont 1 fois par 8 individus (SN) - 4 fois sur le Pigeon ramier (JPM) - 2 fois sur le Héron cendré (CCh, JPM) et sur le Faucon crécerelle (PBo, AJ) - 1 fois sur chacune des espèces suivantes : l'Autour des palombes et le Circaète Jean-le-Blanc, pour ce dernier, par un Milan noir migrateur (JPM).

Par contre, il subit 130 agressions perpétrées par d'autres espèces. 1 fois par chacune des espèces suivantes : le Grand Corbeau (QGi), la Mouette rieuse (CGi), le Héron cendré (EZ), la Pie bavarde (PBo), l'Hirondelle de rocher, le Chocard à bec jaune : 4 individus attaquant pendant 3 mn,

provoquent de nombreuses embardées du Milan noir (JPM) - 4 fois par 1 à 3 Bergeronnettes grises (JPM, PBo, CGi) - 4 fois par 1 à 2 Faucon pèlerin (JPM, PCh) - 4 fois par 1 à 2 Faucons hobereaux (JPM, BD) - 9 fois par 1 à 2 Buses variables (JPM, AJ), dont 1 qui percute 1 couple de Milans noirs posés sur un arbre, provoque leur chute, puis les poursuit (JPM) - 10 fois par 1 Milan royal (JPM, BD), dont 1 qui dure 3 mn, le Milan noir, malgré ses esquives et virevoltes, ne réussissant à se débarrasser de l'agresseur que grâce à l'intervention de sa femelle (JPM) - 13 fois par 1 à 2 Faucons crécerelles (JPM, IF, CGi, EZ, PBo) - 80 fois par 1 à plusieurs Corneilles noires (17 observateurs).

31 contacts se déroulent sans agressivité : 1 avec la Bondrée apivore, l'Autour des palombes, 3 Faucons hobereaux (JPM) - 2 avec le Milan royal (YD, JPM) - 3 avec l'Epervier d'Europe (JPM) - 23 avec 1 à 3 Buses variables (JPM, JeM, CCh).

23 conflits sans gagnant se déroulent, 1 fois avec le Faucon crécerelle (ThV), 4 fois avec la Corneille noire (EZ, PBo, PaC, JJB), 9 fois avec la Buse variable (JPM, PBo, DMA) et 9 fois avec le Milan royal (8 observateurs), dont 1 entre 2 migrateurs (JPM).

Le 14/07, à Chilly, 12 oiseaux posés dans un arbre se sèchent en écartant les ailes à la manière des Grands Cormorans (JPM).

Les dernières observations d'oiseaux locaux sont rapportées le 03/08 à Annecy-le-Vieux (CE), le 04/08 à Publier (JJB) et le 13/08 à Beaumont (JPM).

MILAN ROYAL *Milvus milvus* (Annexe 1 Directive Oiseaux)

Rédacteur Jean-Pierre Matérac

Au défilé de l'Ecluse/Chevrier, bien que l'effectif soit en baisse par rapport à 2012, cette saison est à nouveau remarquable pour l'espèce avec 10444 individus du 15/07 au 02/12. Le Milan royal confirme son statut d'espèce emblématique sur le site du Défilé de l'Ecluse. Cette année la phénologie de passage est un peu particulière. Comme d'habitude les premiers migrateurs sont notés dès le début du suivi mais il faut attendre le 19/09 pour que le flux se mette en place. Du 19/09 au 19/10 la moyenne journalière est de 227 individus. Au cours de cette période le maximum est noté le 17/10 avec 766 oiseaux. Suite à la seconde décennie d'octobre qui a marqué le maximum, le passage diminue progressivement pour s'arrêter totalement à partir de novembre. Alors que le passage de Buse variable se poursuit, un regain de Milan royal a lieu le 15/11 avec 238 oiseaux. Ensuite le passage s'arrête puis reprend, contre toute attente, avec un pic inédit à une date aussi tardive, de 1107 individus le 25/11. Du fait de ce pic tardif, la migration réelle est près de 2 fois plus longue qu'à l'accoutumée et dure 64 jours du 23/09 (10%) au 25/11 (90%) (Collectif défilé de l'Ecluse). Après la fin officielle du suivi, le 02/12, jour où passent encore 224 oiseaux, et contrairement à l'année passée, 57 individus seulement sont notés du 03/12 au 11/12. Après cette date les conditions météorologiques ne permettent pas de poursuivre le suivi (JPM).

Sur ce site, au chapitre des observations qui sortent de l'ordinaire : - à 7 reprises, au cours de la saison, 2 migrateurs se chamaillent - 1 individu entre ne conflit avec 1 Milan noir avec lequel il migre - 7 données concernent des agressions par d'autres espèces : 4 fois la Corneille noire, 1 fois 1 Buse variable locale et 2 fois 1 Epervier d'Europe migrateur (JPM).

Ailleurs, 110 oiseaux passent sur 12 communes, dont 3 de montagne (14 observateurs), entre le 30/07 au col de Bretolet, à Samoëns (M. Cheseaux) et le 23/11 à Saint-Cergues (AJ), avec un maximum de 40, le 16/10 à Beaumont (CPI).

9 données seulement totalisent 27 migrateurs stationnés dans 5 localités entre le 18/09 à Chevrier et le 24/12 à Vulbens (JPM, MMA, JBi), avec un maximum de 10 individus à Vulbens le 28/09 (StH).

Du 01/09 au 20/12, 27 données concernant 49 oiseaux sont rapportées par 23 observateurs, mais sans précisions sur leur statut : migrateurs actifs ou stationnés, ou erratiques.

Les données hivernales sont rares : 18 contre 55 lors de l'hiver précédent. Elles totalisent 18 oiseaux hivernants, erratiques ou migrateurs non signalés comme tels, en 14 localités dont 1 de la zone montagneuse (18 observateurs).

Avec 2084 individus, la saison 2014 constitue le nouveau record de l'espèce au Hucel/Thollon-les-Mémises. Il est ainsi battu pour la quatrième année de suite, confirmant la bonne santé de la sous-population suisse. L'augmentation des effectifs est impressionnante et surclasse très nettement les 1588 individus de 2013. Sur les 10 dernières années, la moyenne annuelle est de 723 oiseaux entre 2005 et 2010 puis de 1607 individus depuis 2011. Cette augmentation observée sur ce site confirme les observations réalisées sur d'autres sites de migration. Le passage est irrégulier mais se concentre principalement sur les deux premières décades de mars (Collectif Le Hucel). Le passage d'automne, 5 fois plus important au défilé de l'Ecluse/Chevrier, avec 10444 oiseaux, que celui du printemps au Hucel/Thollon-les-Mémises, avec 2084 migrateurs (7,3 fois pour automne 2012-printemps 2013 et 6 fois pour les saisons précédentes 2011-2012), confirme qu'une forte proportion des oiseaux n'utilise pas cette voie de migration au printemps mais passe probablement sur le bassin genevois (JPM).

Ailleurs, les premiers migrateurs pré-nuptiaux sont signalés le 05/02 à Beaumont, le 06/02 à Etrembières (JPM) et Marin (C. Degroux), puis le 09/02 à Vers (JPM). Les 2 derniers sont notés le 31/05 à Thônes (JPM). Le passage rapporté par 38 observateurs est bien marqué avec 126 données

totalisant 915 oiseaux sur 55 communes dont 5 de montagne, avec un maximum de 133 le 19/02 à Viuz-en-Sallaz (JPM).

Du 21/02 au 31/08, 418 données contre 340 en 2013 concernent des oiseaux dont le statut n'est pas précisé : migrateurs actifs ou stationnés, ou individus locaux.

En 2014, la population de milans royaux de Haute-Savoie est comprise dans une fourchette de 17 à 20 territoires dont 8 couples nicheurs certains produisant un total de 12 jeunes à l'envol. Sur la zone échantillon du plateau des Bornes d'une superficie de 270 km², prospectée de façon intensive, 6 couples produisent 9 jeunes à l'envol soit une réussite de 1,5 jeunes/couples et une densité minimum de 2,2 couples/100km². La colonisation du département se poursuit donc rapidement. En seulement 7 ans, l'espèce est passée du statut d'estivant/nicheur probable à une population bien établie avec un nombre croissant de territoires réoccupés chaque année, et ce malgré les fortes densités de Buse variable (localement 2 couples/km²) et de Milan noir. Dans le contexte actuel d'augmentation constante des populations suisses et de maintien des surfaces herbagères de moyenne altitude sur le département, l'avenir de l'espèce en Haute-Savoie semble assuré. 49 observateurs, dont 1 salarié et 1 stagiaire ont réalisé 126 journées de suivi.

1 nid utilisé en 2014 était occupé par une Buse variable en 2013 (JPM). 1 transport de branche est signalé le 09/04 (JPM) et un sac plastique garnit une aire le 17/04 (XBC).

Le mâle d'un couple est vu à plus de 7 km de son aire le 05/05. L'observation des déplacements d'un couple permet de dire que son territoire est supérieur à 50 km² (JPM).

Des parades sont notées à 8 reprises (9 observateurs) du 12/03 (JPM, BD) au 17/05 (CGi, CRo).

Des relais de couvaison sont vus le 14/04 (PBo) et le 30/04 (JPM).

Le mâle d'un couple n'apporte pas les proies directement sur une aire d'accessibilité facile au-dessus des frondaisons, mais passe par la forêt dessous (JPM).

Pour la première fois un couple donne 3 jeunes (XBC) avec un envol entre le 29/06 et le 02/07 pour 2 d'entre eux, sur le plateau des Bornes (XBC, A. Séverac). Sur un deuxième territoire de la même zone, 2 jeunes sont encore sur l'aire le 30/06 (YD) et sur un troisième, le jeune s'envole entre le 30/06 et le 03/07 (PBo, A. Séverac). Sur le plateau de Gavot, les 2 jeunes s'envolent entre le 06/07 et le 14/07 (R. Binard, JJB). Enfin dans la vallée des Usses, les 2 jeunes sont toujours sur l'aire le 12/07 (JPM, CGi).

1 oiseau bagué est observé sur un balcon le 31/08 à Saint-Julien-en-Genevois (J. Gros).

3 observations se rapportent à des relations intraspécifiques houleuses. 1 le 22/12 entre 2 individus dans un secteur de nidification (XBC, TV), 1 le 09/04 (JPM) et la dernière le 28/05 (C. Degroux). 2 données montrent des relations calmes avec des intrus à proximité de l'aire le 09/04 (CP, V. Gouilloux, JPM).

100 données de relations interspécifiques, liées ou non à la défense du territoire, se répartissent de la manière suivante : 11 se déroulent sans animosité, dont : 6 avec 1 à 4 Buses variables (JPM, YD, CE, AJ), 4 avec 1 à 5 Milans noirs (JPM, RP, AJ), et 1 avec 1 Aigle royal (JBi). 12 sont des conflits sans gagnant : 8 avec 1 Milan noir (7 observateurs), 2 avec 1 Buse variable (A. Séverac, LuM), 1 avec une Corneille noire (PBo) et 1 avec 1 Grand Corbeau (XBC). 41 concernent des agressions sur d'autres espèces - 1 sur chacune des espèces suivantes : 1 Faucon crécerelle (AJ), 1 Pie bavarde (CGi) et 1 Grand Corbeau (CGi, JPM) - 2 sur 1 Autour des palombes, dont 1 sur 1 mâle que le milan survole pendant 30 mn à moins de 50 m et effectue 21 simulacres en plongeant jusqu'à 20 m et 8 attaques jusqu'à le toucher (JPM, BD) - 7 sur 1 Corneille noire (CE, BD, JPM, CGi, PBo), dont 1 au cours de laquelle la corneille est presque plaquée au sol après un piqué foudroyant du milan (CE) - 9 sur 1 Buse variable (JPM, BD, RP, MaR), dont 2 violentes (JPM, BD) - 20 sur 1 Milan noir (JPM, CGi, RP, XBC, BD).

36 observations sont des agressions par d'autres espèces : 1 fois par plusieurs Grands Corbeaux (RA) et par 15 Hirondelles de rochers (JBi) - 3 fois par 1 Buse variable (JCL, XBC, CGi, JPM) - 9 fois par 1 à 8 Milans noirs (8 observateurs) - 22 par 1 à plusieurs Corneilles noires (17 observateurs), dont 1 violente, par 2 corneilles qui obligent le milan à de nombreuses virevoltes, esquives et retournements pour présenter les serres (JPM) et 1 autre qui concerne un cas de kleptoparasitisme infructueux (AJ).

Au chapitre de la nourriture, 14 données seulement sont rapportées : 1 chasse sur moisson en cours (TV), 2 dans les labours derrière les tracteurs (YD, JBi) et 6 sur des prés en cours de fauchaison (6 observateurs), 1 consommation de carcasse (D. Cottereau) et 4 captures de micromammifères (CE, AJ, A. Séverac, CGi).

GYPÆTE BARBU *Gypaetus barbatus*

Rédacteur Jean-Pierre Matérac

La population du département compte 4 couples : 1 formé de 2 adultes toujours en cours d'installation mais non nicheur et 3 qui produisent chacun 1 jeune à l'envol. Les observations proviennent surtout des 4 territoires connus. Les données sont transmises par 93 observateurs dont 92 de la LPO et 1 de la FRAPNA et représentent 78 jours d'observation. De plus, dans un tableau provenant d'ASTERS, ont été récupérées les dates d'envol des 3 jeunes.

2 apports de branches sur l'aire sont notés le 22/08 sur le territoire n°04 (QGi). Le couple n°01 avait raté sa nidification en 2013 pour la première fois, probablement suite aux nombreux dérangements par les hélicoptères qui parcouraient le massif à la recherche des bouquetins atteints ou non de brucellose en vue de leur destruction. Dès le 20/05/13, le couple avait changé de secteur de nidification et rechargeait sur Le Reposoir l'aire de 1997 (LL, NiM). Le changement d'aire est confirmé par des recharges et aménagements sur celle-ci les 03/12 et 11/12 (LL). 1 adulte transporte de la laine le 13/04 (ALa).

Les parades d'un couple d'adultes sont rapportées le 27/11 sur le territoire n°05 de Passy (MB), puis le 06/02 alors que le couple voisin n°03 de Magland couve. Ceci prouve une fois de plus que ce quatrième couple adulte est bien installé sur ce nouveau territoire, bien qu'ASTERS continue à affirmer qu'il n'y a que 3 couples en Haute-Savoie (JPM). Des parades sont aussi notées hors territoire de nidification connu à Vallorcine le 26/06. Est-ce le couple du territoire n° 05 qui vient jusqu'ici, ou des oiseaux suisses (CGi, CRo) ?

1 adulte du couple n°05 entre dans une cavité, le 18/03 à Passy (MB).

Le couple n° 01 s'accouple le 28/11 (DBe), le 03/12, le 11/12 (LL) et le 22/01 (MMa, MAB, N. Castaing) et 15 relèves de couvaison sont rapportées du 06/02 au 05/05 (LL, N. Castaing, MMA, P. Munier, D. Cottureau).

Les envois des jeunes sont constatés le 01/07 suite à l'effondrement de l'aire à Sixt-Fer-à-Cheval, le 03/07 à Magland et le 22/07 au Reposoir (ASTERS).

Au chapitre de la nourriture, 2 individus tournent au-dessus d'une carcasse de bouquetin (C. Desage), 3 observations concernent des transports de pattes d'ongulés (P Marti, PD, LL), 4 des transports d'os (QGi, CGi, BD, E. Courcier) et 5 des cassages d'os (6 observateurs).

Des intrus fréquentent les territoires : au moins un oiseau de 2^{ème} année civile, 1 subadulte et 1 adulte sur le territoire n°01 (7 observateurs) - sur le territoire n°05, 2 immatures (6 observateurs) dont 1 fois 2 qui se prennent par les serres (CGi) et 1 oiseau de 2^{ème} année civile, nommé Kalandraka, relâché le 25/05/13 dans le Calfeisen en Suisse (MB).

5 observations concernent des contacts entre ces intrus et les adultes locaux. 3 se soldent par des attaques des adultes (LL, MB, C. Desage) dont 1 avec prise de serres et chute tournoyante des 2 individus (C. Desage). 2 se déroulent sans animosité (MB, S. Legagneur).

26 relations interspécifiques agressives sont observées. 17 sont perpétrées par le gypaète seul ou en couple : 10 fois sur 1 Aigle royal (10 observateurs), dont 1 violente, l'intrus s'étant approché de l'aire (P. Munier), 5 sur 1 à plusieurs Vautours fauves (LL, FBa, JMBo, P. Marti, F. Olivier), 1 sur 1 Grand Corbeau (LL) et 1 sur des Chocards à bec jaune (V. Gouilloux). Dans 7 cas le gypaète est agressé : 2 fois par 1 à 2 Faucons crécerelles (JPC, P. Marti), 2 fois par 1 à 2 Grands Corbeaux (MB) et 1 fois par 1 Aigle royal (CGi, CRo, BD), 1 Tichodrome échelette à 200 m d'une falaise (LL) ou 1 bouquetin qui charge 1 adulte descendu au sol pour récupérer un os (BD) ! 2 querelles sans gagnant sont notées, 1 avec 1 couple de Faucons crécerelles et 1 avec 1 couple de Grands Corbeaux (P. Munier).

13 contacts avec d'autres espèces se déroulent sans animosité : 7 avec 1 ou 2 Aigles royaux (6 observateurs), 3 avec 1 à plusieurs Vautours fauves (PLa, P. Badin, JCa), 2 avec 1 Grand Corbeau et 1 avec 2 Buses variables (FBa).

Des dérangements sont constatés sur le territoire du Bargy. Le 05/05, 10 parapentes évoluent dans le secteur de l'aire occupée, parfois à moins de 100 m de celle-ci (LL) et le 01/06, 1 planeur survole le massif à faible altitude (P. Munier).

1 adulte se baigne le 07/09 (FBa).

En dehors des territoires connus, on compte 47 données (25 observateurs) : 28 données proviennent du pays du Mont-Blanc et concernent 2 adultes, 1 immature et 1 oiseau de 2^{ème} année civile nommé Kalandraka (10 observateurs) - 13 dans le sud du massif des Aravis : 1 adulte, 1 oiseau de 2^{ème} année civile et 1 immature (12 observateurs) - 4 dans le massif du Chablais : 1 adulte et 1 immature (M. Boch, BK, AJ, M. Le Bournot) - 2 dans le sud du massif des Bornes : 1 immature (A. Morel, J. Chaumontet).

VAUTOUR FAUVE *Gyps fulvus*

Rédacteur Jean-Pierre Matérac

5 données datent de la fin de l'été et du début de l'automne. 3 concernent de 1 à 4 oiseaux dans le secteur des massifs des Bornes et des Aravis (B. Belouin, LL, V. Fadda), et 2 des isolés, au col de Bretolet (6 observateurs, COR). La dernière observation est un groupe de 4 individus le 21/09 à Cordon (V. Fadda).

2 migrants sont notés le 17/07 et 1 le 20/09 au Défilé de l'Ecluse/Chevrier (Collectif défilé de l'Ecluse).

Au Hucel/Thollon-les-Mémises, 3 individus sont observés en migration active le 17/05 (Collectif Le Hucel).

La première donnée du printemps est précoce le 18/03 à Entremont (PBo). Puis 1 à 3 oiseaux sont notés le 20/03 au Grand-Bornand (C. Aubry-Briatte, FB) et 1 le 07/04 sur la même commune (MMA).

Sur 148 données, jusqu'au 31/08, 130 proviennent des massifs des Bornes et des Aravis (55 observateurs), avec un maximum de 23 le 13/08 au Grand-Bornand (FBa). 18 observations sont réalisées dans le reste du département : 9 dans les massifs Arve/Giffre et Mont-Blanc (CGi, CRo, PaC, QGi, S. Goulmy), avec un maximum de 15 individus le 23/06, à Chamonix-Mont-Blanc (CGi) - 6 dans le Chablais qui ne concernent que 1 ou 3 oiseaux (D. Comte, PBo, JPM, C. Bargier, O. Lagarde) - 2, des oiseaux isolés, dans l'avant pays (EGf, StH) - 1 seul individu dans les Bauges (A. Martin). Les observations sont plus nombreuses qu'en 2013 mais les effectifs plus faibles.

1 seul conflit intraspécifique est constaté, le 31/05 : 1 oiseau vient se poser à côté d'un autre qui l'agresse alors et le force à s'envoler (MMA).

6 agressions sont perpétrées sur des Vautours fauves par les espèces suivantes : 4 fois 1 Gypaète barbu (LL, FBa, P. Marti, A. Labeyrie) et 2 fois 1 Aigle royal (CGi, D. Comte).

CIRCAETE JEAN-LE-BLANC *Circaetus gallicus*

Rédacteur Jean-Pierre Matérac

Au défilé de l'Ecluse/Chevrier, 3 individus sont notés migrateurs entre le 25/08 et le 03/09 (Collectif défilé de l'Ecluse).

Ailleurs, des migrateurs isolés sont signalés le 21/09 à La Roche-sur-Foron (RP) et le 12/10 à Chamonix-Mont-Blanc (D. Rodrigues). 10 observations entre le 02/08 et le 14/09 laissent supposer le séjour d'un individu dans le secteur du col de Bretolet, en plus de migrateurs (COR).

Au printemps, 8 individus sont observés en migration active entre le 07/04 et le 21/05 au Hucel/Thollon-les-Mémises. Parmi ces oiseaux on note 3 adultes, 1 femelle adulte, 1 oiseau de deuxième année et 1 de troisième année (Collectif Le Hucel).

Ailleurs, le seul oiseau en migration pré-nuptiale est noté le 21/03 à Valleiry (JPM), mais le premier individu local est observé le 15/03 sur le territoire n°07 (B. Ba).

La Haute-Savoie compte 14 zones fréquentées plus ou moins régulièrement par 1 à 6 individus (46 observateurs pour 49,5 journées). 13 observations concernent le reste du département (9 observateurs). 9 territoires sont occupés par au moins 2 adultes (9 observateurs). 3 d'entre eux produisent 1 jeune (JPM, CGi, MB, P. Marti, D. Cottureau). Le couple qui avait fourni la première nidification réussie du département en 2011, produit 1 jeune à l'envol sur la même aire pour la 4ème année consécutive (CGi, JPM, MB). Un effort de prospection plus soutenu permettrait probablement de trouver d'autres couples nicheurs.

Le couple du territoire n°10 apporte sur l'aire plusieurs branches sèches ou vertes d'épicéa, de pin ou de tremble, le 30/03 et le 27/06 (MB). 1 seul accouplement est observé le 30/03 pour le couple de ce territoire (MB).

2 conflits intraspécifiques sont rapportés. Le mâle adulte du territoire n°05 attaque et poursuit 1 mâle adulte intrus le 21/05 (JPM), et 2 adultes sur le territoire n°03 essayent plusieurs fois de se prendre par les serres le 12/08 (P. Marti).

Les cris sont rares. Ils sont émis le 13/07 par la femelle du couple n°05 en présence d'1 mâle adulte intrus qu'elle n'agresse pas (CGi, JPM), et le 01/08 lors d'un contact entre 2 individus non déterminés sur le territoire n°03 (P. Marti). Sur ce dernier territoire, 1 jeune quémante le 08/08 et le 10/08 (D. Cottureau, P. Marti).

Les dates d'envol des jeunes ne sont pas connues, mais celui du couple n°05 évolue sur des branches jusqu'à 10m du nid le 13/07 (JPM, CGi) et celui du territoire n°03 s'est envolé tôt, avant le 08/08 (D. Cottureau).

Des intrus fréquentent certains territoires. 1 oiseau de 2ème année civile sur le n°01 (CGi, JPM) - 2 adultes et 2 immatures sur le n°02 - au moins 1 adulte et 2 immatures sur le n°03 (P. Marti, D. Rodrigues, F. Olivier) - 1 mâle adulte sur le n°05 (JPM) - 1 adulte et 1 immature sur le n°10 (CGi, JPM). Les dérangements par les parapentistes sont quotidiens sur le territoire n°05 (JPM), et observés le 09/04 sur le n°11 (N. Damgé). 1 hélicoptère provoque l'envol d'1 individu du couple n°03 le 02/09 (FBa) et 7 planeurs évoluent sur le territoire n°04 le 26/06 (DMA). 23 relations interspécifiques sont observées. 3 sont des contacts sans animosité avec 1 ou 2 Buses variables (JPM, CGi). 1 seule concerne une petite escarmouche sans gagnant avec 1 couple d'Aigles royaux (PR, CE). 19 sont des agressions subies par les circaètes et sont le fait des espèces suivantes : 10 fois, 1 à 2 Buses variables (JPM, CGi, DMA) - 2 fois, 1 à 2 Faucons crécerelles (P. Marti, JPM) - 2 fois, 1 Corneille noire (N. Damgé) - 2 fois, 1 Milan noir qui essaye de voler le serpent que le circaète transporte dans le bec (JPM) - 1 fois 5 Bergeronnettes grises, 1 Faucon pèlerin, ou 2 Geais des chênes (JPM, CGi).

Au chapitre de la nourriture, 1 individu chasse vers 1500m le 29/03 alors qu'il y a encore beaucoup de neige (BS). 2 chasses ratées sont notées le 18/07. 1 mâle adulte garde une proie dans le jabot pendant au moins 1h30 le 13/07 (JPM, CGi). 8 données concernent des transports de petits serpents ou orvets dans le bec (JPM, JMBo, P. Marti, CGi). 2 sont des apports de proie du mâle à la femelle qui couve et 1, un serpent pour le jeune, mais que la femelle vient récupérer hors de l'aire (JPM).

BUSARD DES ROSEAUX *Circus aeruginosus* (Annexe 1 Directive Oiseaux) *Rédacteur Jean-Pierre*

Matérac

Au défilé de l'Ecluse/Chevrier le suivi de l'automne 2013 totalise 761 oiseaux et peut être considéré comme une bonne année pour l'espèce, comme en 2011 et 2012. En effet, la moyenne des années 2000 se situait plutôt autour de 300 individus. Un premier pic de passage enregistré du 28/08 au 30/08 totalise 98 individus. Le second est noté du 06/09 au 09/09. Avec 164 oiseaux, il s'agit du maximum saisonnier. Par la suite, le passage est moins important mais régulier du 14/09 au 05/10. Le dernier oiseau, noté le 25/11, est le plus tardif jamais enregistré en Haute-Savoie (précédent record datant du 18/11/2006). La migration réelle du Busard des roseaux s'est déroulée en 34 jours du 29/08 (10% de l'effectif total) au 01/10 (90% de l'effectif total) (Collectif défilé de l'Ecluse). Sur ce site, 3 migrateurs évoluent en chassant le 29/09 (CGi, JPM).

Ailleurs, 47 données concernent 133 oiseaux en migration postnuptiale ou en halte migratoire sur 28 communes dont 12 de montagne (29 observateurs), avec un maximum de 68 le 07/09 au col de Bretolet (COR, M. Cheseaux, N. Jordan). Les premiers migrateurs postnuptiaux sont observés le 22/07 à Saint-Félix (MJo), puis le 25/07 à La Chapelle-d'Abondance (YS) et le 13/08 à Val-de-Fier (JPM). Les derniers passent le 19/10 au col de Bretolet (BK) et à Lullin (RA), le 27/10 à Vulbens (JPM) et 1 le 01/11 à Sillingy (CE).

Au Hucel/Thollon-les-Mémises, avec 208 migrateurs printaniers, la saison est très bonne pour le Busard des roseaux (proche du record de 2002 avec 217 individus). La migration débute mi-mars pour se terminer mi-avril. Une grande proportion des individus a pu être sexée et/ou âgée. Le passage concerne essentiellement des oiseaux adultes avec une plus grosse proportion de mâles. De rares individus de deuxième année sont également observés, surtout en fin de saison. Au vu de proportions relevées, on peut supposer que parmi les oiseaux pour lesquels l'âge n'a pas pu être déterminé, se trouvaient principalement des oiseaux adultes (Collectif Hucel).

Ailleurs, 57 données produisent 135 migrateurs, sur 33 communes, dont 11 en zone de montagne (27 observateurs). Le maximum est de 21 oiseaux, le 30/03, à Motz (TV, PBo). Les premiers oiseaux sont signalés le 10/03 à Feigères, le 16/03 à Beaumont (JPM) et le 19/03 à La Chapelle d'Abondance (Raphaël Bosson) et à Motz (EGf). Les derniers oiseaux sont contactés le 18/05 à Chamonix-Mont-Blanc (CGi), le 22/05 à Sallanches (JPM), puis le 24/05 à Passy (C. Pochelon).

Au chapitre des relations avec les autres espèces, le busard est agressé à 4 reprises par les espèces suivantes : 2 fois par 1 Buse variable (JPM, FBa) et 1 fois par 1 Faucon crécerelle (JPM) ou 1 Autour des palombes avec une chute en feuille de 20 secondes (CGi, JPM).

1 migrateur attaque un Cigogne noire (JPM, CGi).

BUSARD SAINT-MARTIN *Circus cyaneus*

Rédacteur Jean-Pierre Matérac

Au défilé de l'Ecluse/Chevrier, 37 individus sont notés du 02/10 au 01/12 avec un maximum de 5 le 21/10. Le passage est proche de la moyenne des 10 dernières années qui est d'une quarantaine d'oiseaux (Collectif défilé de l'Ecluse).

Ailleurs, le premier oiseau, une femelle adulte, est noté tardivement le 03/10 à Viry (EZ). Ensuite, 5 données seulement totalisent 5 oiseaux en migration active ou stationnés, entre le 25/10 à Pers-Jussy (RP) et le 16/12 au Reposoir (LL), en 5 localités dont 1 en zone de montagne (RP, JPM, LL).

1 seule donnée hivernale est rapportée le 17/01 à Annecy-le-Vieux (CE)! C'est une première. Les oiseaux sont restés au nord, lors de cet hiver doux.

Au Hucel/Thollon-les-Mémises, l'effectif saisonnier compte 16 individus (8 mâles adultes, 4 femelles adultes, 1 type femelle et 3 deuxièmes années) dans le même ordre de grandeur qu'en 2012 avec 13 oiseaux. Le premier est noté le 13/03 et le dernier le 24/04 (Collectif Le Hucel).

Ailleurs, seulement 8 données produisent 9 individus sur 6 communes, aucune en zone de montagne (6 observateurs). Le premier migrateur est vu le 09/03 à Valleiry (LM, Apollon 74) et le dernier le 02/04 à Vers (EZ).

A 2 reprises, l'espèce est attaquée : 1 fois par 2 Corneilles noires et 1 fois par 1 Faucon pèlerin, le busard essayant d'éviter en effectuant virevoltes et plonges (JPM).

Un conflit équilibré se déroule avec 1 Corneille noire (EZ).

BUSARD PALE *Circus macrourus*

Rédacteur Jean-Pierre Matérac

Espèce soumise à homologation régionale

1 mâle de 3^{ème} année est observé en migration le 29/09 au défilé de l'Ecluse/Chevrier (CGi, JPM, Collectif défilé de l'Ecluse). Donnée homologuée par le CHR en janvier 2014.

BUSARD CENDRE *Circus pygargus* (Annexe 1 Directive Oiseaux) *Rédacteur Jean-Pierre Matérac*
Avec 17 migrateurs du 23/08 au 26/09 et un maximum de 3 individus le 23/08, l'espèce reste anecdotique sur le site du défilé de l'Ecluse/Chevrier. Ce chiffre est compris dans l'effectif moyen habituel de 5 à 29 individus depuis 2000 (Collectif défilé de l'Ecluse).
Ailleurs, 4 données postnuptiales ne comptant que 3 oiseaux sont rapportées en 3 localités. Elles concernent des migrateurs actifs ou stationnés (JPM, JuG, MaR, FBu), du 06/08 à La Baume (JPM) au 29/09 à Thorens-Glières (FBu).
3 individus sont observés en migration active, au Hucel/Thollon-les-Mémises. Un mâle adulte le 24/04, un individu pour lequel les détails de plumage n'ont pas pu être identifiés le 09/05 et un type femelle le 10/05 (Collectif Le Hucel).
Ailleurs, 6 données concernent 3 oiseaux migrateurs actifs ou stationnés (6 observateurs) du 26/04 à Cruseilles (JPM) au 06/05 à Domancy (SN).

AUTOUR DES PALOMBES *Accipiter gentilis*

Rédacteur Michel Maire

Au défilé de l'Ecluse/Chevrier, 11 migrateurs passent du 09/09 au 30/11 avec un maximum de 2 ind les 19/10 et 30/11 (Collectif défilé de l'Ecluse). 1 mâle a été capturé le 21/08/2013 au col de Bretolet (Thoma, M. & S. Althaus (2014), rapport annuel 2013 de la station de bagage du col de Bretolet VS). Ailleurs, aucun migrateur n'est observé.

1 jeune de l'année 2013 est observé avec un adulte le 25/09 au Reposoir (FBa).

46 données hivernales proviennent de 30 communes ; 77% de celles-ci sont notées à une altitude inférieure à 1000 m (23 observateurs).

A l'instar de 2013, la migration prénuptiale 2014 ne compte que 2 ind, 1 le 02/03 et l'autre le 23/03 au Hucel/Thollon-les-Mémises (Collectif Le Hucel). Aucun migrateur n'est observé en d'autres lieux.

Pour cette espèce au contact difficile, 32 nidifications probables ou certaines sont trouvées sur 29 communes (11 observateurs) et 40 possibles sur 33 communes (27 observateurs), ceci en 2014 jusqu'au 31/08.

Des comportements territoriaux sont notés du 07/03 à Dingy-Saint-Clair (CE) au 19/05 à Chamonix-Mont-Blanc (CGi). 2 vols de parade sont effectués par le mâle le 01/03 à Beaumont (JPM), le 10/03 aux Houches (CGi), le 17/03 à Thollon-les-Mémises (M. Boch, EGf). Des couples paradent en vol le 02/13 à Lugrin (M. Boch, JJB), le 20/03 à Présilly (JPM) et à Seyssel (EGf). Des visites d'un site de nidification probable sont relevées le 13/03 à Clarafond-Arcine (JPM), le 03/04 à Groisy (JPM, BD), les 05/05, 06/05 à Chamonix-Mont-Blanc (CGi), le 19/05 à Vaulx (JPM), le 28/05 à La Muraz et à Reignier (JPM), le 06/07 à Cruseilles (JPM), le 09/07 au Sappey (JPM). Des cris d'alarme indiquant la présence d'un nid sont enregistrés les 20/02, 16/05 à Dingy-Saint-Clair (CE), le 22/02 à Beaumont (JPM), les 27/03, 02/04, 07/04 à Archamps (JPM), le 02/04 à Savigny (CP), le 07/04 à Présilly (JPM), à Chaumont le 10/04 (JPM), les 30/06, 04/07 à Vulbens (JPM), le 23/07 à Passy (P. Rigaud). Des adultes transportent des proies indéterminées pour les jeunes le 08/06 à Bernex (JPM), le 05/07 à Villy-le-Bouveret (JPM), le 26/07 à Vulbens (JPM, CGi), le 02/08 à Lullin (RA). Ils transportent aussi 1 Merle noir le 26/07 à Vulbens (JPM, CGi) et un rongeur le 13/06 à Machilly (DCo). Une femelle couve le 16/04 à Archamps (JPM). Une seule observation concerne un jeune venant de quitter le nid, le 30/08 à Sallanches (CGi).

L'enquête permanente « Observatoire rapaces de France », réalisée sur 25 km² dans la région de Viry, donne entre 1 et 2 couples (nicheurs probables et certains + possibles) avec une bonne fiabilité. La baisse de la population qui comptait 3 couples probables en 2013 n'est qu'apparente car un couple qui s'est déplacé un peu est sorti du carré et le couple possible résulte d'un défaut de prospection (JPM). A Chamonix-Mont-Blanc, cette même enquête donne 2 à 4 couples, avec une fiabilité moyenne (CGi). Aucun couple n'avait été contacté lors des études précédentes de 2002, 2011 et 2012, mais à cause de prospections insuffisantes. L'estimation de 2002 donnait 1 à 2 couples, en réalisant une extrapolation grâce aux résultats obtenus dans des milieux similaires. La population dans cette zone de montagne est peut-être donc en augmentation depuis 2002 (JPM).

Concernant la prédation, l'autour rate beaucoup de chasses, telle cette femelle de 1ère année civile sur 1 Grand Cormoran, puis 2 minutes plus tard, après une forte accélération, sur 9 autres qui, affolés, plongent et lui échappent, le 07/09 à Vulbens (JPM), cette femelle adulte sur 1 Corneille noire le 19/09 à Vulbens (JPM), cet ind sur un groupe de Choucas des tours et de Corneilles noires le 27/09 à Chevrier (CGi, JPM), cette autre femelle de 1ère année civile sur un Pinson des arbres le 08/10 à Viry (JPM, CGi), ce mâle adulte sur 10 Alouettes des champs le 21/11 à Vulbens (JPM), cet ind sur 1 Tourterelle turque le 03/01 à Feigères (EZ), cet autre ind sur des Pigeons ramiers le 04/02 à Feigères (EZ), ce mâle sur 1 Pigeon ramier le 12/03 à Cruseilles (JPM), ou encore cet ind sur 1 Pic vert le 27/07 à Chevrier (CGi, JPM). Des captures concernent des proies indéterminées : le 23/11 à Saint-Jorioz (ORu), le 08/03 1 ind transporte un micromammifère à Groisy (ALa), le 26/07 1 ind avec 1 passereau sp dans les serres à Annecy-le-Vieux (TV). Quelque fois, l'observateur peut identifier la proie : 1 ind capture 1 Pinson du nord le 26/11 à Marlens (MoB), 1 ind capture une Tourterelle turque

le 04/01 à Feigères (EZ), 1 femelle capture 1 Pigeon ramier le 25/03 à Cruseilles (JPM).

Au chapitre des relations interspécifiques, l'autour est agressé lors de 35 observations, 13 fois par des rapaces diurnes : 2 fois par la Bondrée apivore (JPM, CGi), 2 fois par le Milan noir dont un qui essaie de lui ravir sa proie (JPM), 1 fois par le Milan royal (JPM), 7 fois par l'Épervier d'Europe (JPM, CGi) et 1 fois par le Faucon crécerelle (JPM, CGi). En 20 occasions, les corvidés agressent l'autour ; la Corneille noire se distingue par 18 attaques (10 observateurs), le Grand Corbeau (RA, R. Binard) et la Pie bavarde (RP) par une attaque. Des passereaux ne craignent pas d'importuner l'autour, comme cette Bergeronnette grise le 02/04 à Annecy-le-Vieux (RA) et cette Hirondelle de rochers le 25/07 à Châtel (JPM, CGi).

Sans pouvoir conclure à des chasses manquées, l'autour agresse d'autres espèces d'oiseaux : une fois une Bondrée apivore migratrice le 30/09 à Vulbens (JPM), une fois l'Aigle royal (CE), une fois 1 Busard des roseaux migrateur qui chute en feuille morte pendant 20 s le 30/09 à Chevrier (JPM, CGi), deux fois la Buse variable (JPM, CE) et une fois la Corneille noire (RA).

Enfin, 6 contacts se déroulent sans animosité, 1 avec l'Aigle royal (CE), 1 avec l'Épervier (JPM), 3 avec la Buse variable (JPM, MB), 1 avec le Milan noir (JPM).

1 mâle semble avoir un problème avec une patte qui pend le 19/10 à Chevrier (JPM, StH).

EPERVIER D'EUROPE *Accipiter nisus*

Rédacteur Michel Maire

Au défilé de l'Ecluse/Chevrier, 2563 migrateurs passent du 10/08 au 02/12 avec un maximum de 175 ind le 21/10 (Collectif défilé de l'Ecluse). L'effectif continue de progresser pour la quatrième année consécutive, ce qui représente une augmentation de 56% depuis 2010 (XBC). Au col de Bretolet un maximum de 70 migrateurs sont notés le 24/09 et 26 ind sont capturés pendant la saison de baguage 2013 (Thoma, M. & S. Althaus (2014), rapport annuel 2013 de la station de bagage du col de Bretolet VS).

Ailleurs, 24 données totalisent 71 oiseaux en 11 localités dont 5 de montagne (12 observateurs) entre le 01/09 au col de Balme à Chamonix-Mont-Blanc (CGi, CRo, ORu, JuG) et au col de la Golèse à Samoëns (JJB) et le 30/10 à Brizon (MMA).

209 observations hivernales incluant les résidents, les hôtes hivernaux, les migrateurs, excepté ceux passant au Hucel/Thollon-les-Mémises, sont rapportées par de nombreux observateurs. Une partie importante de celles-ci sont faites sur des places de nourrissage de passereaux. 64% des données sont limitées à l'étage collinéen, en-dessous de 700m.

En migration prénuptiale, 1354 ind sont comptés du 19/02 au 24/05 avec un maximum de 113 ind le 27/03 au Hucel/Thollon-les-Mémises (Collectif Le Hucel). Il s'agit de la deuxième meilleure saison sur le site. La migration se concentre entre le 10/03 et le 12/04 avec un pic de passage fin mars (XBC, A. Martinot).

Ailleurs, les premiers migrateurs sont notés le 19/02 à Viuz-en-Sallaz (JPM) et les derniers le 26/04 à Cruseilles (JPM). Entre ces deux dates, la migration est observée dans 24 communes par 16 observateurs, le plus gros des effectifs passant par la plaine.

Les premiers couples formés sont observés le 10/03 à Beaumont et à Feigères (JPM). Des comportements liés à la territorialité se manifestent dès le 27/03 à Essert-Romand (PBo) jusqu'au 22/06 à Chamonix-Mont-Blanc (CGi). Les parades de couples en vol sont observées dès le 14/03 à Copponex (JPM) et jusqu'au 27/06 à Chamonix-Mont-Blanc (CGi). Aucun accouplement n'est rapporté. Des couples visitent des sites de nidification probables dès le 12/04 à Chamonix-Mont-Blanc (CGi), et jusqu'au 26/06 à Chênex (JPM). Des comportements de couples indiquant la présence de nids sont relevés dès le 12/03 à Cruseilles (JPM) et jusqu'au 25/07 à Cruseilles (JPM). Des cris de jeunes qui quémangent sont entendus le 10/07 à Vovray-en-Bornes (JPM). Des transports de proies pour les jeunes sont notés : 1 ind arrive avec 1 turdidé dans les serres le 06/06 à Chamonix-Mont-Blanc (CGi), 1 ind avec une proie indéterminés le 15/06 au Lyaud (M. Defromont, MH), les 17/06, 18/06, 03/07 à Copponex (JPM), le 26/06 à Viry (JPM), le 12/07 à Magland (JPM), le 17/04 à Lornay (CGi), le 04/07 avec un passereau à Vallorcine (CGi), le 06/07 avec un oiseau au Petit-Bornand-les-Glières (CGi, CRo, BD). Des femelles couvent dès le 09/05 à Etaux (JPM) et jusqu'au 27/06 à Allinges (C. Pertuizet). En résumé, les observations avec codes de nidification probables / certains se répartissent ainsi : 40,5% à l'étage collinéen (de la plaine à 700m), 43,5% à l'étage montagnard (de 700m à 1400m), 16% à l'étage subalpin (de 1400m à 2000m). L'altitude la plus élevée avec un indice de nidification probable est à 1857m à Chamonix-Mont-Blanc (CGi).

L'enquête permanente «Observatoire rapaces de France», réalisée sur 25 km² du bassin genevois, dans les environs de Viry, donne 9 à 10 couples, soit 1 couple pour 250 à 278 hectares, avec une bonne fiabilité. La population semble en légère baisse en comparaison avec les résultats de la même étude en 2013 et 2010, mais il a manqué un peu de prospection. Elle avait perdu 3 à 4 couples entre 2002 et 2010 (JPM). Cette même enquête à Chamonix-Mont-Blanc donne 5 à 8 couples avec une fiabilité moyenne (CGi). 3 couples seulement avaient été contactés lors des études précédentes de 2002 et 2012, mais à cause de prospections insuffisantes. L'estimation de 2002 ne donnait que 4 à 5 couples, en réalisant une extrapolation grâce aux résultats obtenus dans des milieux similaires. Dans

cette zone de montagne la population est peut-être donc en augmentation depuis 2002, (JPM). 21 observateurs rapportent 104 comportements liés à la prédation dont 42 se déroulent sur des places de nourrissage hivernal (JPM, JeM, RP). Le taux de réussite est de 26%. Parmi les 27 chasses réussies, 10 concernent des proies non identifiées (7 observateurs), 5 le Merle noir (JPM, PLa), 5 le Moineau domestique (JPM, JBi, JeM), 3 le verdier (JPM), 2 le chardonneret (JPM), 1 l'Alouette des champs (JPM), 1 la Grive musicienne (JPM). 74 chassent se soldent par un échec – 43 sur des passereaux sp (5 observateurs) – 8 sur le Moineau domestique (JPM, CRo, RP), 5 sur le verdier (JPM, CGi), 5 sur le chardonneret (JPM, CGi), 2 sur la Mésange charbonnière (JCa, FBa) – 1 sur chacune des espèces suivantes : Grive litorne (MI), Grive draine (VP), Grive sp (JPM), Bergeronnette grise (CGi), Merle noir (FBa), Etourneau sansonnet (JPM), Sittelle torchepot (YF), Hirondelle de fenêtre (ThV), Pinson des arbres (JPM), Pinson du nord (LuM). L'issue de la chasse n'est pas connue pour 1 Pinson des arbres (RA), 1 Etourneau sansonnet (AGi) et 1 Pipit sp (RP). 3 chasses sur 9 sont réussies sur le Verdier soit un taux de 33%, 5 sur 6 sur le Merle noir soit 83%, 5 sur 13 sur le Moineau domestique soit 28%, 2 sur 7 sur le Chardonneret soit 29%.

6 relations intraspécifiques houleuses sont rapportées - 1 femelle attaque 1 mâle le 31/10 à Sciez (RP) ; 2 mâles s'agressent le 12/04 à Chamonix-Mont-Blanc, alors qu'une femelle cercle au-dessus d'eux (CGi) ; 2 ind se poursuivent et crient le 10/06 à Magland (F. Olivier) ; 2 mâles en conflit le 16/06 à Viry (JPM) ; 1 ind en chasse un autre le 22/06 à Chamonix-Mont-Blanc (CGi); conflit entre 2 ind le 27/08 à Vulbens (JPM).

Sur les 24 relations agressives de l'Épervier d'Europe envers d'autres espèces, 21 se portent sur des rapaces diurnes dont 1 sur un Milan noir migrateur (JPM), 1 sur un Milan royal migrateur (JPM), 1 sur le Circaète Jean-le-Blanc (JPM), 6 sur l'Autour des palombes (JPM, CGi), 7 sur la Buse variable (JPM, MMA), 1 sur l'Aigle royal (PD), 2 sur le Faucon crécerelle, dont un migrateur (JPM, CGi), 1 sur le Faucon hobereau (JPM), 1 sur le Faucon pèlerin (CGi). La Corneille noire en fait les frais en 3 occasions (JPM, CGi, MB). Le 02/07 à Annecy-le-Vieux, 1 ind attaqué par 1 Milan noir lâche sa proie attrapée au vol par le milan ; arrive alors un second épervier et les 2 se mettent à pourchasser le milan qui fuit (CPI).

L'épervier est attaqué à 42 reprises – 19 fois par la Corneille noire (14 observateurs), 8 fois par l'Hirondelle rustique (5 observateurs), 2 fois par l'Hirondelle de rochers (P. Badin), 2 fois par la Pie bavarde (JPM, RP), 2 fois par l'Etourneau sansonnet (PD, BD), 2 fois par le chardonneret (4 observateurs), 2 fois par le Faucon crécerelle (CGi, JCa), 1 fois par l'Aigle royal (CGi), 1 fois par le Chocard à bec jaune (P. Badin), 1 fois par le Geai des chênes (JPM), 1 fois par l'Hirondelle de fenêtre (JPM), 1 fois par la Bergeronnette grise (RA).

5 interactions de l'épervier avec d'autres espèces sont rapportées sans que l'on connaisse l'initiant – 2 fois avec la Corneille noire (CGi, L. Bouvet), 1 fois avec le Faucon crécerelle (FBa), 1 fois avec l'Aigle royal (FBa), 1 fois avec la Buse variable (FBa). 1 ind vient instantanément à la diffusion du chant de la chevêchette (MB). Enfin des jeux aériens entre l'épervier et la Pie bavarde sont observés du 21 au 24/09 au Grand-Bornand (FBa).

2 cas de mortalité sont rapportés : un cadavre présentant des blessures profondes sur le dos et le côté du cou le 14/12 à Cluses (É. von Harsteln) et 1 ind trouvé mort le 30/07 sur le bas-côté d'une piste, plumé et à demi-dévoré par un mammifère, plumes sectionnées, aux Houches (JCL).

BUSE VARIABLE *Buteo buteo*

Rédacteur Michel Maire

La migration postnuptiale totalise 28010 individus du 31/07 au 02/12 avec un maximum de 2753 le 17/10 à Chevrier/Fort l'Ecluse (Collectif défilé de l'Ecluse). Cette saison est moins impressionnante que la précédente mais reste très supérieure à la moyenne 2000-2010 (11890). Ce résultat est également très au-dessus des 14107 individus dénombrés à Falsterbo (Suède), site de référence pour l'espèce à l'échelle de l'Europe (XBC). Sans qu'il y ait de véritable suivi, un minimum de 435 ind passent du 15/08 au 03/12 aux cols de Cou et Bretolet (12 observateurs, source autorisée « ornitho.ch »). La migration postnuptiale est observée en petits nombres dans 16 communes (15 observateurs). Des alarmes, sans doute dues à des couples ayant niché en 2013, sont relevées en 44 occasions dans 4 communes du 04/09 à Chevrier (JPM) au 30/11 à Chevrier (JPM). Des parades de tels couples sont encore observées dans 4 communes, du 03/09 à Dingy-en-Vuache (JPM) au 24/11 à Vulbens (JPM). Des jeunes de première année qui quémangent sont notés le 01/09 à Samoëns (JJB), le 06/09 au Reposoir (MMA) et les 07/09 et 28/09 à Chevrier (JPM, CGi). Des jeunes de première année qui jouent sont observés les 03/09, 27/09 à Dingy-en-Vuache, les 04/09, 21/09 à Savigny et les 11/09, 22/09 et 24/09 à Chevrier (JPM).

En hiver, la présence de l'espèce est relevée dans 68,8 % des communes, pourcentage un peu plus élevé que celui de l'hiver 2012 – 2013 (65%), sans doute dû à un climat d'une douceur inhabituelle. Janvier 2014 est le neuvième mois de janvier le plus chaud depuis le début des mesures il y a 150 ans. Février est très doux également. 75 % des données proviennent d'altitudes inférieures à 750 m. La présence de la buse au-dessus de 750m est deux fois plus importante en nombre de données cet hiver 2013-2014 que le précédent. Pour la commune de Chamonix-Mont-Blanc, le nombre de

données pour l'hiver 2013-2014 est de 15, pour l'hiver 2012-2013 de 3 et pour 2011-2012 de 2.

Nombre de données hivernales (2^{ème} ligne) en fonction de l'altitude (1^{ère} ligne)

500	750	1000	1250	1500	1750	2000	2250	2500
361	1056	330	88	30	14	8	0	0

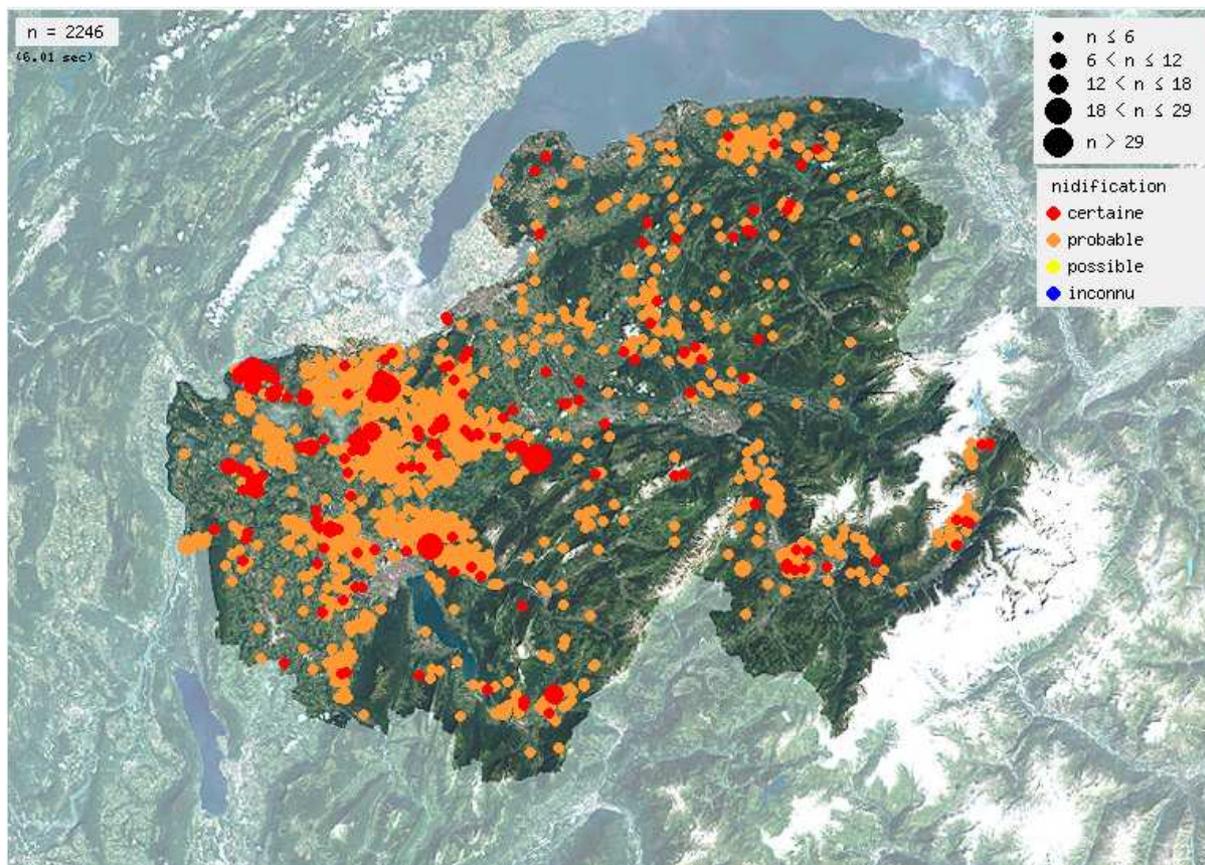
En migration prénuptiale, 13990 individus sont comptés du 19/02 au 24/05 avec un maximum de 1583 ind le 06/03 à Hucel/Thollon-les-Mémises (Collectif Le Hucel). Il s'agit d'un nouveau record pour le site en migration active. Avec plus de 1000 ind comptabilisés les deux premiers jours, le passage était déjà bien entamé au début du suivi. Ailleurs, le premier migrateur est noté le 11/02 à Seyssel (EGf) et le dernier le 27/05 à Bonneville (CGi). Entre ces 2 dates, la migration prénuptiale est notée en petits nombres dans 39 communes (28 observateurs). La migration est parfois importante (plus de 100 ind) comme le 19/02 à Viuz-en-Sallaz avec 709 ind (JPM), le 20/02 avec 298 ind et le 24/02 avec 490 ind à Marin (C. Degroux), le 22/02 à Motz (73) avec 134 ind (RF), le 05/03 de 13h00 à 14h00 à Cruseilles avec 199 ind (JPM, BD), le 10/03 à Eteaux, de 11h15 à 11h50, avec 103 ind (MMA), le 20/03 à Valleiry avec 148 ind (JPM), le 20/03 à Seyssel avec 285 ind (EGf).

Le premier couple formé est observé le 25/01 à Pringy (ALa). Des comportements liés à la territorialité se manifestent dès le 26/01 à Pringy (ALa), jusqu'au 31/08 à Cruseilles (ALa). 9 accouplements sont observés : le 07/03 à Dingy-Saint-Clair (CE), le 16/03 à Etaux (MMA), le 18/03 à Seynod (PCh), le 18/03 à Menthon-Saint-Bernard (CE), les 28/03 et 17/04 à Cruseilles (JPM), le 31/03 à Megève (P. Badin), le 03/04 à Allonzier-la-Caille, le 21/04 à Vers (JPM). Des couples visitent des sites de nidification probables dès le 09/02 à Viry (JPM) et jusqu'au 17/07 à Seyssel (JPM). Les transports de matériaux pour le nid sont notés du 08/01 à Arthaz-Pont-Notre-Dame (MAB) au 06/08 à Dingy-Saint-Clair (CE) dans 15 communes (5 observateurs). Des recharges fraîches de nids sont découvertes dès le 10/01 à Viry (JPM) et jusqu'au 06/04 à Serraval (FB). Le premier nid occupé est découvert le 21/03 à Epagny (ALa). Des comportements de couples indiquant la présence de nids sont relevés dès le 10/01 à Feigères (JPM) et jusqu'au 31/08 à Chevrier (JPM). Des adultes couvent dès le 10/04 à Evires (A. Séverac) et Nâves-Parmelan (PBo) et jusqu'au 02/06 à Menthonnex-en-Bornes et Arbusigny (JPM). Des jeunes au nid sont vus du 16/06 à Copponex (JPM) au 30/06 à Choisy (CE). Les premiers jeunes venant de quitter le nid sont observés le 26/06 à La Balme-de-Sillingy (JCM) et à Dingy-Saint-Clair (CE). 25 transports de nourriture sont relevés, soit 22 proies non identifiées (7 observateurs) et 3 micromammifères (TV, JPM, CE).

L'enquête permanente « Observatoire rapaces de France », réalisée sur 25 km² dans la région de Viry, donne entre 45 et 50 couples (nicheurs probables et certains + possibles) avec une bonne fiabilité. La population qui était stable entre 2002 et 2010 baisse fortement depuis, probablement à cause de l'urbanisation galopante. Elle était de 54 à 59 couples en 2010 et 48 à 55 en 2013 (JPM). A Chamonix-Mont-Blanc, cette enquête donne 12 à 16 couples, avec une bonne fiabilité (CGI). La population y est en forte augmentation, si on compare ces chiffres avec ceux de 2002 compris entre 4 et 5 couples.

Nidifications probables et certaines (nombre de données, 2^{ème} ligne) en fonction de l'altitude (en m, 1^{ère} ligne)

500	750	1000	1250	1500	1750	2000	2250
253	1141	588	142	81	34	4	1



Buse variable nidifications probables et certaines en 2014

21 observations concernent la prédation : 12 se rapportent à des proies non précisées (JPM, CGi, RA, AJ, PBo, MH), 6 à des rongeurs indéterminés (JPM, AJ, CE, TV), 3 à des reptiles, dont 1 indéterminé à Verchaix (BK), 1 lézard sp à Saint-Julien-en-Genevois (JPM) et 1 serpent ou orvet à Sallanches (MMa). Certaines buses recherchent leur nourriture à pied dans les champs en 98 occasions dans 17 communes (7 observateurs) et plus précisément à la recherche de vers de terre à Viry, Présilly, Vulbens, Feigères, Chevrier, Valleiry, Chênex (JPM) et à Arenthon (AJ). 3 buses chassent des insectes en compagnie de 3 Milans noirs et 3 Faucons hobereaux le 19/05 à Thusy (JPM). Une buse se nourrit d'un cadavre de renard le 17/12 à Saint-Jorioz (CRo). 2 ind consomment du riz et des pâtes en compagnie d'une Pie bavarde, le 21/12 à Saint-Cergues (AJ).

Des observations concernent les relations intraspécifiques. Des disputes ont lieu entre 2 ind dans 20 communes (JPM, CGi, MMa, CE, AJ, A. Séverac), entre 3 ind dans 14 communes (JPM, CGi, MMa, EZ, AJ, TF, RA, IF, F. Coffy) et entre 2 couples dans 10 communes (JPM, CGi, BD). Des jeux aériens sont observés entre 2 jeunes le 26/07 et 02/08 à Chevrier, le 24/08 à Vulbens, le 31/08 à Dingy-en-Vuache (JPM), le 24/07 à Bonneville (CGi), le 23/02 aux Clefs (PBo), entre 4 ind le 16/03 à Feigères (EZ), au sein d'une famille le 17/08 et 31/08 à Dingy-en-Vuache, les 09/08, 29/08 et 31/08 à Vulbens et le 31/08 à La Muraz (JPM).

Sur les 64 relations agressives observées de la Buse variable envers d'autres espèces, 60 se sont portées sur des rapaces diurnes (94%), dont 25 sur l'Aigle royal (JPM, FBa, CGi, MoB, ORu, MB, BK), 1 sur un Aigle criard migrateur à Chevrier (JPM, CGi, LL, PR, StH, Collectif défilé de l'Ecluse), (observation en cours d'examen par le CHN), 1 sur un Balbuzard pêcheur migrateur (JPM), 12 sur le Circaète Jean-le-Blanc (JPM, DMa, CGi), 3 sur le Milan royal (JPM, MMa), 14 sur le Milan noir (JPM, MMa, PBo, AJ, CE, DMa), 2 sur le Busard des roseaux en migration (FBa, JPM), 1 sur l'Epervier d'Europe (JPM) et 1 sur le Faucon pèlerin (JPM). La Buse variable agresse aussi d'autres espèces avec 3 attaques sur le Héron cendré (CGi, JPM, SN, PCh). 1 ind attaque un humain vers le 23/04 à Chilly (Anonyme, par JPM).

Sur 224 agressions de la part d'autres espèces d'oiseaux sur la Buse variable, 162, soit 72,3% de celles-ci, sont dues aux corvidés dont 153 sont le fait de la Corneille noire (17 observateurs), 5 le fait du Grand Corbeau (RA, JPM, QGi), 4 le fait de la Pie bavarde (JPM, CGi). D'autres attaques concernent en 55 occasions les rapaces diurnes (24,6%), dont 16 sont le fait du Milan noir (JPM, PBo, YD, CE, CGi, P. Loiseau), 6 le fait du Milan royal (JPM), 7 le fait de l'Epervier d'Europe (JPM, MMa), 5 le fait de l'Aigle royal (JPM, RA, AJ, BD), 13 le fait du Faucon crécerelle (JPM, JuG, CGi, BD, FBa, MH, CCh, P. Marti), 3 le fait du Faucon hobereau (JPM, BD, CE, CCh) et 5 le fait du Faucon pèlerin (JPM, CE, PR). D'autres espèces intimident la Buse variable, comme la Mouette rieuse (P. Foin), la

Bergeronnette grise (YD, CGi), l'Hirondelle de rochers (AJ), la Grive draine (ORu) et la Grive litorne (CGi).

Des relations agonistiques de la Buse variable avec d'autres espèces, sans précision quant à l'initiant, sont observées : 2 avec le Grand Corbeau (PaC, CE), 7 avec le Milan noir (JPM, CE, EZ, AJ), 1 avec le Faucon crécerelle (CGi).

2 collisions avec des véhicules ont été indirectement rapportées : 1 ind mort sur la route le 07/09 à Marin (JJB) et 1 le 01/12 à Montagny-les-Lanches (CE). 1 ind est trouvé empalé au sommet d'un poteau électrique (électrocution ?) à Poisy (ACB). Des cadavres sont trouvés sans pouvoir préciser la cause de la mort de l'individu, comme le 23/07 aux Ollières (ALa) et le 22/08 à Passy (JuG).

AIGLE DES STEPPES *Aquila nipalensis*

Rédacteur Michel Maire

Espèce soumise à homologation nationale

1 ind passe en migration le 02/10 à Chevrier/Fort-l'Ecluse (EGf, JPM, CGi, StH, C. Meisser, Collectif défilé de l'Ecluse). Il s'agit de la première mention pour le site et la 5^{ème} en France d'après le CHN. Homologuée par le CHN en décembre 2013.

BUSE PATTUE *Buteo lagopus*

Rédacteur Michel Maire

Espèce soumise à homologation nationale

1 ind le 09/03 à Hucel/Thollon-les-Mémises (Collectif Le Hucel). Donnée homologuée par le CHR en mai 2014.

AIGLE POMARIN/CRIARD *Aquila pomarina/clanga*

Rédacteur Michel Maire

1 ind lointain le 06/05 fait penser à un pomarin à Hucel/Thollon-les-Mémises (Collectif Le Hucel).

AIGLE POMARIN *Aquila pomarina*

Rédacteur Michel Maire

Espèce soumise à homologation nationale

1 ind passe en migration le 20/09 à Chevrier/Fort-l'Ecluse (JPM, Collectif défilé de l'Ecluse). Observation en cours d'examen par le CHN.

AIGLE CRIARD *Aquila clanga*

Rédacteur Michel Maire

Espèce soumise à homologation nationale

1 ind passe en migration le 13/10 à Chevrier/Fort l'Ecluse (JPM, CGi, LL, PR, StH, Collectif défilé de l'Ecluse). 1 ind le 08/12 à La Balme-de-Sillingy (TV, EN). 1 ind nommée « Tönn » est localisé grâce à sa balise le 27/03 à Neuvecelle (Anonyme par JJB). 1 ind le 17/05 à Villaz (LuM, F. Mugnier). Toutes ces observations sont en cours d'examen par le CHN.

AIGLE ROYAL *Aquila chrysaetos*

Rédacteur Jean-Pierre Matérac

1 seul migrateur est signalé le 28/11 au Défilé de l'Ecluse/Chevrier (Collectif défilé de l'Ecluse). Il passe en compagnie de 3 Buses variables (JPM). Aucun n'a été retenu comme tel au printemps, mais au Hucel/Thollon-les-Mémises, un oiseau de 2^{ème} année civile qui accompagne un groupe de 135 buses, 4 Milans royaux et 2 éperviers, d'abord dans une ascendance puis en vol vers l'est, est un migrateur possible.

L'espèce n'étant plus en danger en Haute-Savoie, nous effectuons un suivi à minima qui consiste à contrôler la présence des couples, leur composition, les aires connues et les résultats de reproduction. Nous recherchons aussi les nouvelles aires et l'installation d'éventuels nouveaux couples.

La population de Haute-Savoie compte 41 couples, tous contrôlés en 2014. Sur les 34 couples nicheurs probables ou certains, 16 produisent 18 jeunes, 2 échouent, 12 ne produisent rien pour des raisons qui nous sont inconnues, et 4 sont insuffisamment suivis. 2 couples élèvent chacun 2 jeunes. Après l'exceptionnelle année 2012, 2013, année noire, n'avait produit que 8 jeunes, et 2014 fait partie des meilleures années pour le nombre de jeunes à l'envol. Les 3 territoires plus ou moins occupés anciennement par des individus isolés ou couples immatures sont inoccupés, probablement parce que trop exigus. De nombreux territoires subissent des dérangements d'origine humaine principalement dus aux parapentes, planeurs et grimpeurs. Le couple limitrophe Ain/Haute-Savoie, nicheur avec succès dans l'Ain cette année, a été inclus à cette synthèse. Les restes (plumes et os) d'un adulte sont trouvés, mais les causes de la mort qui remonte très probablement à 2013 ne sont pas connues. 96% du temps de suivi est effectué par la LPO 74 grâce aux 134 adhérents ou observateurs inscrits sur sa base de données Visionature, 2% par ASTERS grâce à 5 salariés, et 2% par l'ONCFS avec 1 salarié.

En plus des poussins, 1068 individus correspondent à des observations documentées, et se

répartissent comme suit : 805 adultes, 125 immatures, 45 oiseaux de 1^{ère} année, 42 de 2^{ème} année, 18 de 3^{ème} année et 7 de 4^{ème} année (97 observateurs). Mais de très nombreuses données concernent des observations d'oiseaux dont les plumages n'ont pas été déterminés et qui ne peuvent malheureusement pas être exploitées.

54 observateurs signalent des aigles intrus qui fréquentent 31 territoires : 19 avec au moins 1 intrus, 10 avec 2 intrus ou plus, 2 avec 3 intrus ou plus et 3 avec 4 intrus au minimum. Parmi les 192 individus observés, on compte 178 oiseaux de 2^{ère} à 4^{ème} année, 12 subadultes et 2 adultes.

Sur 34 relations intraspécifiques, 23 se déroulent sans agressivité malgré l'implication d'au moins 1 adulte dans 21 cas (10 observateurs), 2 ne désignent pas de gagnant et les 9 autres sont houleuses avec des agressions effectuées par des adultes sur des immatures intrus (8 observateurs), violente dans 1 seul cas, le 18/05 (FB).

22 observateurs rapportent 111 vols territoriaux et/ou nuptiaux. 21 sont réalisés conjointement par les 2 adultes d'un couple (12 observateurs) dont 3 avec prises de serres (CGi, PBo, DMA) et 1 en présence d'un adulte intrus qui parade aussi (MB). 36 le sont par un mâle adulte : 15 fois, seul (JPM, CGi, LL, MMA, M. Boch) - 20 fois en présence d'une femelle adulte (9 observateurs) dont 2 fois en présence du couple voisin (JPM, D. Cottureau) - 1 fois en présence d'une femelle de 2^{ème} année civile intruse accompagnée d'un autre immature (CE). Au maximum, 15 festons sont effectués consécutivement (CGi). 3 sont le fait d'une femelle adulte : 1 fois seule (CGi, JPM) - 2 fois en présence du mâle (MMA, CGi). 40 sont effectués par 1 adulte non sexé, dont 10 fois en présence de l'autre, 2 fois en présence d'1 immature (11 observateurs) et 1 fois par 1 adulte intrus en présence du couple local (CGi). 5 sont le fait d'1 immature, 3 fois en présence d'1 adulte (CGi, MMA, N. Castaing), 1 fois en présence d'1 autre immature (N. Castaing) ou seul (JCa). Enfin, 6 sont réalisés par des individus non déterminés (7 observateurs).

5 accouplements sont rapportés (CGi, MMA, PR, JPM, D. Cottureau) entre le 06/02 (JPM) et le 16/03 (CGi). Le plus long dure 9 secondes (JPM).

1 nouvelle aire est construite sur le territoire n°27 par un couple dont la femelle, immature, a changé (CGi, JPM).

3 transports de branches seulement sont notés le 20/02 (LL), le 23/04 (PR) et le 18/07 (JPM, CGi) et 1 apport d'herbe le 23/04 (PR).

5 relais de couvain sont rapportés du 06/04 au 02/06 (D. Maire, DD, P. Mulatier).

Des exercices d'ailes du jeune sont notés, le 19/06 (AGu) et le 18/07 (MB).

Le jeune du territoire n°40 s'envole entre le 19/07 et le 23/07 (IF) et l'un des 2 du n°26 est déjà en vol le 25/07. Le mâle apporte une proie et la donne à la femelle qui la remet au jeune. Celui-ci la couvre des ailes pendant 30 secondes (JPM, CGi). Le jeune du territoire n°19, empêtré dans la végétation, arrive difficilement à s'en extirper, puis remonte la pente à pied le 05/08 (CE, PR).

Le 08/10, le jeune 2013 du couple n°16 fait une véritable démonstration de vol, attrape des bouts de branches mortes dans les arbres, les transporte puis les lâche et plonge en piqué pour les rattraper, semble s'amuser, fait des pirouettes, des loopings et de nombreux piqués le long de la falaise (CE).

Les cris sont toujours rares et seules 8 données sont rapportées, 6 sont émis par des adultes, 1 par 1 immature et 1 par un oiseau non vu (MMA, RP, JBi, P. Mulatier).

Au chapitre des dérangements en période de nidification, peu de parapentes et ailes volantes sont signalés. Ils concernent les territoires n°12, 16, 19 32 et 38 (6 observateurs). 1 planeur est observé sur les territoires n°27 (CGi, JPM), et un hélicoptère de sauvetage provoque l'envol d'un adulte du territoire n°37 (CGi). Cependant, les dérangements concernent de nombreux autres territoires car parapentes et planeurs sont omniprésents et rarement signalés par les observateurs. Le couple n°02 ne produit rien pour raisons inconnues, mais semble ne plus occuper une zone d'aires à cause de la vingtaine d'installations fixes de varappe, dont la plus proche est à 15m d'une aire, ce qui avait provoqué l'échec de la nidification en 2013 (CGi). Sur le territoire n°13, 1 grand Corbeau tue le jeune sur l'aire alors que les adultes ne sont pas allés le défendre à cause de la présence d'éleveurs à proximité dans l'alpage le 25/05 (Y. Jacquemoud).

Sur 146 contacts interspécifiques, 17 ne sont pas conflictuels avec les espèces suivantes : 10 avec 1 ou 2 Gypaètes barbus, adultes ou immatures (7 observateurs), 2 avec 1 Buse variable (CGi, MoB) ou avec 1 faucon pèlerin (PBo, CGi, JPM) et 1 avec 4 Vautours fauves (PR), 1 Circaète Jean-le-Blanc (CE, PR) ou 1 Bondrée apivore (CGi, JPM). 5 se déroulent sans gagnant : 2 avec 1 Grand Corbeau (YD, CE) ou avec 2 à 4 Buses variables (MoB) et 1 avec 1 Gypaète barbu (P. Mulatier). L'aigle n'est agresseur qu'à 11 reprises : 3 fois sur 1 à 2 Grands corbeaux (PaC, CGi, JPM), 2 fois sur 1 Gypaète barbu (CGi, CRo, BD), 1 Buse variable (JPM, PBO) ou 1 Vautour fauve (D. Comte, CGi), 1 fois sur 1 Epervier d'Europe (CGi) ou plusieurs corvidés (D. Cottureau). Dans les 113 autres contacts, l'aigle est agressé : 29 fois par 1 à 10 Grands corbeaux (18 observateurs), dont 1 où l'aigle esquive puis finit par se poser dans un arbre pour échapper à 2 agresseurs, 1 autre au cours de laquelle l'aigle qui se pose plusieurs fois est délogé (RA) et 1 où l'aigle poursuivi par 1 couple se pose en catastrophe (JPC) - 23 fois par 1 à 4 Buses variables (9 observateurs), dont 1 au cours de laquelle les 2 oiseaux accrochés par les serres chutent de 5m (D. Comte) et 1 où la buse déloge l'aigle qui s'était posé suite aux

attaques (CGi) - 21 fois par 1 à 2 Faucons crécerelles (7 observateurs), la plus longue série étant de 12 puis 20 attaques successives alors que l'aigle transporte une branche qu'il perd (JPM, CGi) - 13 fois par 1 à 2 Gypaètes barbus (10 observateurs). 3 sont violentes, dont 1 avec 2 prises de serres (F. Olivier) et 1 où le gypaète plonge et effectue des zigzags, mais en vain (JPM) - 7 fois par 1 Faucon pèlerin (7 observateurs) dont 1 où l'aigle se retourne pour présenter les serres (AJ) - 7 fois par 1 à 7 Corneilles noires (CGi, JPM, PBo, RA) - 6 fois par 1 à plusieurs Chocards à bec jaune (MMa, JPM, PBo, CGi, D. Cottureau) - 2 fois par des passereaux non déterminés (BS, CGi) - 1 fois par chacune des espèces suivantes : 1 épervier (PD), 1 Busard des roseaux migrateur (CGi), 1 Milan noir (JPM, CGi), 1 faucon sp. (CGi) ou 1 Autour des palombes (CE).

18 observations se rapportent à la nourriture - 9 non déterminées (8 observateurs) - 2 chevreuils, l'un étant une carcasse (JCa), mais l'autre un chevreau capturé devant sa mère qui accourt trop tard (PR) - 2 Hérons cendrés. L'un est capturé dans un vol de 11 oiseaux, l'aigle peine à le transporter et au bout de 2 minutes il disparaît bas derrière les arbres avec le héron toujours vivant dans les serres (JPM, StH) - L'autre capture est effectuée très loin de l'aire, puis l'aigle rapporte le héron en peinant sur plusieurs km, finit par lâcher sa proie, la rattrape en vol, puis la lâche à nouveau, sans chercher à la récupérer (JPM) - 1 renardeau ensuite lâché n'est pas récupéré (MB, MMa) - 1 marmotte (MB) - 1 Corneille noire (JPM) - 1 carcasse de bouquetin (P. Badin) - 1 poule domestique. Après sa capture, l'aigle percute une conifère, lâche sa proie et finit dans le filet de protection des volailles, dont il est libéré par l'agriculteur (article dans le Dauphiné libéré). 10 chasses ratées sont notées : 5 essais sur 1 à 3 chamois (CE, JPC, CGi, E. Courcier) - 1 fois sur chacune des espèces suivantes : 1 marmotte après une chasse de concert par le couple d'aigles (CGi, JPM) - 1 Tétralyre, après plusieurs essais (LL) - 1 animal non déterminé (JPM).

9 observations concernant 12 oiseaux se déroulent loin des territoires de nidification en plaine (JBi, XBC, JPM, DR, B. Guibert), entre le 01/01 à Bonne (DR) et le 29/03 à Lucinges (B. Guibert). Les plumages suivants sont déterminés : 2 immatures (JBi, DR) et 2 oiseaux de 2^{ème} année (XBC, JPM).

Au titre des bizarreries, 1 adulte passe à 3m de l'observateur le 09/09 (P. Marti), et sur le territoire n°30, alors que de nombreux observateurs sont présents chaque jour pour le suivi de la migration, l'aiglon n'a été vu que 3 fois depuis son envol jusqu'au 20/10 (JPM).

AIGLE BOTTE *Aquila pennata*

Rédacteur Michel Maire

Espèce soumise à homologation nationale

1 mâle adulte de forme pâle passe en migration le 08/04 à Hucel/Thollon-les-Mémises (Collectif Le Hucel). 1 ind de forme pâle le 02/04 à La Roche-sur-Foron (RP). Ces observations sont homologuées par le CHR.

BALBUZARD PECHEUR *Pandion haliaetus*

Rédacteur Michel Maire

Lors de la migration postnuptiale, 163 ind sont dénombrés du 18/08 au 19/10 avec un maximum de 17 le 08/09 à Chevrier/Fort l'Ecluse (Collectif défilé de l'Ecluse). C'est un nouveau record pour l'espèce sur le site, le précédent record étant de 142 ind en 1998. En d'autres lieux, des migrateurs sont notés isolés ou par deux avec 1 ind le 01/09 à Motz (73) (EN) et à Bassy (EGf), le 11/09 à Motz (73) (MaA), le 14/09 à Chaumont (CE), le 17/09 à Sillingy (TV) et à Rumilly (A. Clessin), le 19/09 à Sciez (RJ), le 20/09 à Feigères (JPM), le 28/09 à Annecy-le-Vieux (CE), le 03/10 à Vulbens (DZa), le 17/10 à Savigny (DZa). Des migrateurs stationnés sont vus 1 le 06/09 à Usinens (CP), les 07/09, 26/09, 02/10, 15/10 à Vulbens (JPM, CGi). En migration pré-nuptiale, 11 ind passent du 27/03 au 24/04 avec un maximum de 3 ind le 28/03 et le 15/04 à Hucel/Thollon-les-Mémises (Collectif Le Hucel). Des migrateurs isolés ou par 2 passent en d'autres lieux avec, le 26/03, 2 ind à Motz (73) (EGf, RF), 1 à Neydens (JPM) et 1 au Grand-Bornand (FB), puis 1 ind le 28/03 à Cruseilles (JPM), 1 le 29/03 à Motz (73) (Franck Ambrosini), 1 le 30/03 à Cruseilles (JPM), 1 le 11/04 à Thorens-Glières (D. Cottureau), 1 le 12/04 à Beaumont (JPM), 1 le 17/04 à Groisy (JPM), 1 le 20/04 à Arenthon (JaC) et 1 le 24/04 à Dingy-Saint-Clair (CE).

Concernant les relations interspécifiques, 1 ind est attaqué par un Milan royal migrateur, puis par une Buse variable locale le 24/09 à Chevrier (JPM).

FAUCON CRECERELLE *Falco tinnunculus*

Rédacteur Michel Maire

La migration postnuptiale totalise 819 individus du 05/08 au 27/11 avec un maximum de 122 le 02/10 à Chevrier/Fort l'Ecluse (Collectif défilé de l'Ecluse). Après une saison 2012 exceptionnelle (1531 ind), l'effectif 2013 est en baisse et comparable à celui de 2011. La migration réelle s'est déroulée sur 25 jours du 19/09 (10%) au 13/10 (90%). Cette période assez courte, souvent étalée sur 40 jours, montre un véritable « rush » pour le passage de l'espèce cette saison (XBC). Sans qu'il ait de véritable suivi, un minimum de 571 ind passent du 26/07 au 26/10 avec un maximum de 60 ind le 30/09 au col de Bretolet (divers observateurs, source autorisée ornitho.ch). La migration postnuptiale est observée en

d'autres lieux, tels 1 ind le 01/09 à Samoëns (JJB), 1 ind le 17/09 à Sillingy (TV), 1 ind le 20/09 et le 01/10 à Annemasse (DiB), 2 ind les 21 et 22/09, 5 le 06/10 à Lullin (RA), 3 ind le 27/09, 1 le 18/10, 1 le 03/10, 6 le 04/10, 1 le 21/10 à La Roche-sur-Foron (RP), 16 ind le 02/10 au Reposoir (LL), 6 le 06/10 à Saint-Gervais-les-Bains (JCa), 1 le 24/10 au Reposoir (MMA).

Des jeunes accompagnés ou non de leurs parents et issus de la nidification 2013 sont observés le 02/13 au Petit-Bornand (MMA).

Bien moins que l'hiver précédent, celui de 2013-2014 a retenu les oiseaux dans l'avant-pays et les basses vallées où 95,1% des données proviennent d'altitudes inférieures à 750m. La présence du Faucon crécerelle en hiver est relevée dans 15,8% des communes de la Haute-Savoie contre 26,9% pour l'hiver précédent, 31,8% pour l'hiver 2011-2012, 23,6% pour l'hiver 2010-2011 et 20,2% pour l'hiver 2009-2010. Il s'agit de la plus faible présence hivernale de ces 5 derniers hivers!

Nombre de données hivernales (2^{ème} ligne) en fonction de l'altitude maxi (1^{ère} ligne)

Altitude (m)	500	750	1000	1250	1500	1750	2000
Nb données	47	90	18	0	4	2	1

En migration prénuptiale, 158 ind passent du 09/03 au 23/05 avec un maximum de 14 ind le 15/04 à Hucel/Thollon-les-Mémises (Collectif Le Hucel). C'est une très bonne saison pour l'espèce et elle se place juste derrière le record de 2011 (166 ind). Le passage se concentre sur la dernière décade de mars et les deux premières d'avril (XBC). Ailleurs, des migrateurs isolés ou en petits groupes sont observés avec 2 ind le 11/03 à Allonzier-la-Caille (JPM), 1 ind le 14/03 à Allinges et à Cruseilles (A. Séverac), 6 ind le 20/03 à Valleiry (JPM), 1 le 29/03 à Etaux (MMA), 3 le 30/03 à Motz (73) (TV) et 5 à Seyssel (CGi, JuG), 1 le 03/04 à Motz (73) (CE), 1 le 04/04 et le 12/04 à Chamonix-Mont-Blanc (CGi), 1 le 09/04 à Saint-Paul-en-Chablais (XBC), 1 le 11/04 à La Chapelle-Rambaud et à Menthonnex-en-Bornes (XBC), 3 le 17/04 à Publier (JJB), 5 ind le 17/04 au Sappey, 1 à Vovray-en-Bornes et 1 à Cruseilles (XBC), 1 le 08/05 à Metz-Tessy (XBC), 1 le 08/05 à Arbusigny (JPM).

L'enquête permanente « Observatoire rapaces de France » réalisée sur 25 km² dans la région de Viry, donne 19 à 20 couples nicheurs (probables et certains + possibles) avec une bonne fiabilité. La population est stable (JPM). A Chamonix-Mont-Blanc, cette enquête donne 3 à 5 couples, avec une bonne fiabilité (CGI).

Faucon crécerelle nidification probable et certaine 2014 en fonction de l'altitude maxi

Altitude (m)	500	750	1000	1250	1500	1750	2000	2250	2500
Nb données	62	123	15	6	23	29	29	9	0

Comme les années précédentes, la majorité des nidifications ont lieu à des altitudes inférieures à 750m. A l'instar de 2013, il y a une augmentation des nicheurs en montagne, mais avec une altitude maximale se situant plus haut, entre 1500 et 2000m.

La présence de couples dans leur site de nidification est relevée dès le 14/03 à Neydens (JPM). Les comportements territoriaux sont notés du 05/04 à Bons-en-Chablais (JGi) au 17/08 à Saint-Julien-en-Genevois (EZ). La première parade est observée le 04/03 à Passy (CGi). Un mâle offre une proie à la femelle le 29/05 à Copponex (JPM). Des accouplements sont notés le 25/02 à Chens-sur-Léman (M. Racine), le 13/04 à Pers-Jussy (Patrick Arrigo), le 17/04 au Reposoir (MMA), le 20/04 à Allinges (CCh), le 26/04 à Passy (JCa), le 04/05 à La Chapelle-d'Abondance (G. Le Duc). Des visites à un site de nidification probable sont relevées en 7 occasions dans les communes de Vallorcine, La Balme-de-Thuy, Chamonix-Mont-Blanc, Copponex, Allinges, Desingy, Drailant (4 observateurs). Les premières alarmes, indiquant la présence d'un nid ou de jeunes, sont entendues dès le 27/02 à Présilly (JPM) et se poursuivent jusqu'au 28/08 à Chevrier (JPM). Un seul transport de matériaux pour le nid est observé le 09/05 à La Chapelle-d'Abondance (G. Le Duc). Des comportements d'adultes révélateurs de la présence d'un nid dont le contenu ne peut être vérifié sont notés le 19/04 à Abondance (M. Boch), le 26/04 à Viuz-en-Sallaz (T. Valzer), le 08/05 à Bernex (G. Le Duc), le 10/05 à Thonon-les-Bains (CCh), le 31/05 à La Balme-de-Sillingy (ACB, FRAPNA), le 03/07 à Copponex (JPM). 3 couples ont construit leur nid sur des pylônes électriques consécutifs, 2 sur Copponex, 1 sur Cercier (JPM). Des adultes transportent de la nourriture pour les jeunes en 12 occasions du 06/06 à Cruseilles (JPM) au 01/08 à Bossey (JPM). Un mâle apporte une proie à la femelle pour les jeunes le 18/06 et le 30/06 à Copponex (JPM). Un adulte nourrit 3 jeunes envolés le 11/06 à Copponex (JPM), et 2 jeunes le 26/06 à Viry (JPM). Un mâle apporte une proie à un autre mâle (jeune de l'année précédente ?) le 31/05 à Neydens (EZ). Un couple a réinvesti, plusieurs jours avant le 23/04, un nichoir occupé depuis 1988 à Beaumont, où 4 œufs sont visibles sur la caméra de surveillance le 26/05 (JBi). La femelle a abandonné la couvaison ce printemps après disparition du mâle. Elle s'est retrouvée un conjoint qui lui

offre de la nourriture le 27/08 (JBi). Aucune information quant au succès de la reproduction !

Sur les 21 observations concernant la prédation, les petits rongeurs en font les frais en 6 occasions (5 observateurs), sans précision quant à l'espèce. 7 prédatons ont lieu sur des proies indéterminées (7 observateurs). 5 prédatons concernent les oiseaux avec 1 sur un Verdier d'Europe (JPM), 1 sur une hirondelle sp (CP) et 3 sur des passereaux indéterminés (F. Coffy, ALa, JCa). Les reptiles sont aussi concernés, avec 1 serpent (M. Defromont) et un lézard (JPM). Pas d'observation directe de prédation d'insectes, si ce n'est 1 ind qui chasse ceux-ci en courant dans un labour (CGi).

6 faits concernant les relations agressives intraspécifiques sont rapportés : 5 entre 2 ind dans 4 communes (Chevrier, Vulbens, Bogève, Copponex) par 3 observateurs (JPM, CGi, V. Gouilloux) et 1 entre 3 ind le 23/04 à Chessnaz (J. Chaumontet).

Sur les 53 relations agressives du Faucon crécerelle envers d'autres espèces d'oiseaux, 81% sont dirigées vers les rapaces diurnes, dont 14 sur l'Aigle royal (JPM, DMa, MMA, CGi, PBo, JCa), 1 sur le Gypaète (JPC), 4 sur le Circaète Jean-le-Blanc (JPM, FBa), 7 sur le Milan noir (JPM, JJB, PBo, IF, CCh), 12 sur la Buse variable (JPM, BD, CE, JPM, CGi, P. Marti), 2 sur l'Autour des palombes (JPM, CGi, XBC, CRo), 1 sur l'Épervier d'Europe (JCa), 1 sur le Faucon pèlerin (AJ), 1 sur le Faucon hobereau (QG). Le Faucon crécerelle agresse aussi d'autres espèces avec 8 attaques sur la Corneille noire (7 observateurs) et 2 sur le Grand Corbeau (PBo, JPC).

Sur les 28 attaques de la part d'autres espèces d'oiseaux sur le Faucon crécerelle 14 (50%) sont le fait des corvidés dont 7 par la Corneille noire (6 observateurs), 1 par le Grand Corbeau (JPM), 2 par le Choucas des tours (SN, JPM), 1 par le Chocard à bec jaune (MMA), 1 par le Geai des chênes (FBa) et 2 par la Pie bavarde (MI, MH). Il est attaqué aussi 3 fois par le Milan noir (PBo, ThV, AJ), 1 fois par la Buse variable (CGi), 2 fois par l'Épervier d'Europe (JPM), 1 fois par le Faucon émerillon (JPM), 1 fois par le Faucon hobereau (JPM), 1 fois par la Mouette rieuse (AJ), 1 fois par une Grive sp (PLa), 1 fois par la Grive litorne (CGi), 1 fois par le Merle noir (CGi), 1 fois par l'Hirondelle rustique (JPM, CGi) et 1 fois par la Mésange charbonnière (PLa).

Sans préciser l'initiant, le Faucon crécerelle est noté en conflit avec 4 fois avec la Corneille noire (JPM, FBa, AJ, CGi), 1 fois avec la Pie bavarde (AJ), 1 fois avec le Grand Corbeau (PLa) et 2 fois par l'Épervier d'Europe (JPM, FBa).

Concernant les relations avec l'Homme, citons le comportement de panique de 2 ind, qui se laissent tomber « en feuilles mortes » au passage d'un avion de chasse le 01/04 à Collonges-sous-Salève (MMA), le dérangement d'un mâle à l'affût au passage de 4 trials le 01/05 à Allinges (M.-N. Bastard), de 2 ind par des chasseurs le 12/09 au Grand-Bornand (FBa).

Des restes de plumes de l'espèce sont trouvés le 02/10 à Morzine (R. Binard) et un cadavre est découvert sous une ligne électrique le 12/01 à Saint-Cergues (AJ).

FAUCON CRECERELLETTE *Falco naumanni*

Rédacteur Michel Maire

1 ind capturé le 03/08 au col de Bretolet à Samoëns (M. Thoma *et al*, source autorisée « ornitho.ch »). Homologué par le CHR en janvier 2015.

FAUCON KOBEBZ *Falco verpertinus*

Rédacteur Michel Maire

Aucun ind n'est observé en migration postnuptiale à Chevrier/Fort l'Ecluse (Collectif défilé de l'Ecluse). Ailleurs, 1 mâle est noté le 12/10 à Domancy (JuG).

En migration pré-nuptiale, 1 femelle adulte passe le 09/05 à Hucel/Thollon-les-Mémises (Collectif Le Hucel). La plaine de Passy est à nouveau le site de choix pour le kobez au printemps avec 11 d'observations d'ind isolés du 08/05 au 17/05 (MaR, SN, FBu, JCa, E. Courcier). D'autres lieux ont été fréquentés par les migrateurs, tel 1 mâle adulte le 08/05 à Arbusigny (JPM), 1 mâle ad le 20/05 à Lugin (M. Boch). Aucune information n'est rapportée concernant la prédation.

FAUCON EMERILLON *Falco columbarius*

Rédacteur Michel Maire

En migration postnuptiale, 51 ind passent du 20/09 au 09/11 à Chevrier/Fort l'Ecluse (Collectif défilé de l'Ecluse). 2013 est une très bonne année pour l'espèce en ce site. En migration pré-nuptiale, un mâle adulte est noté le 11/04 à Hucel/Thollon-les-Mémises (Collectif Le Hucel).

FAUCON HOBEBEAU *Falco subbuteo*

Rédacteur Michel Maire

En migration postnuptiale, 76 ind sont notés du 08/09 au 19/10 avec un maximum de 14 le 27/09 à Chevrier/Fort l'Ecluse (Collectif défilé de l'Ecluse). Cette saison se situe dans la moyenne. Le passage est centré sur la dernière décade de septembre. Au col de Bretolet, 1 ind le 06/08 qui marque le début du transit régulier, jusqu'au 25/10, avec un maximum de 19 ind le 28/09 (source autorisée « ornitho.ch »). Les autres observations automnales se limitent à des migrateurs isolés ou par petits nombres avec 1 ind le 23/09 et le 04/10 à La Roche-sur-Foron (RP), 1 ind le 11/10 à Epagny (CRo), 1 ind le 19/10 à Lullin (RA), 1 le 18/05 à Chamonix-Mont-Blanc (CGi), 1 le 24/05 à Metz-Tessy (LuM).

3 jeunes de l'année sont encore vus le 02/09 à Thonon-les-Bains (R. Binard), 2 le 09/09 à Annecy-le-Vieux (PBo, CE), 1 le 11/09 à Neydens (JBi), 1 le 21/09 à Chevrier (JPM), 1 le 22/09 à Vulbens (DZa). En migration pré-nuptiale, 29 ind passent du 10/04 au 24/05 avec un maximum de 4 ind le 18/05 à Hucel/Thollon-les-Mémises (Collectif Le Hucel), année moyenne. Des migrateurs isolés ou en petits nombres sont aussi notés, 1 ind le 11/04 à La Roche-sur-Foron (RP), 1 le 17/04 à Cruseilles (XBC), 2 le 08/05 à Metz-Tessy (XBC).

Au printemps 2014, le premier ind est vu le 05/04 à Publier (M. Boch). Le premier couple présent dans son habitat est observé le 17/04 à Annecy-le-Vieux (RA). Des comportements territoriaux sont relevés du 26/04 à Annecy-le-Vieux (CE) au 24/08 à Thonon-les-Bains (CCh). Des parades en vol sont observées dès le 26/04 à Cruseilles (JPM). 1 ind visite un site de nidification probable le 03/05 à Desingy (PhC). Des cris d'alarme indiquant la présence de nid ou de jeunes aux alentours sont entendus dès le 15/05 à Archamps (JPM), puis le 01/07 à Neydens (BD), le 28/07 à Sciez (XBC), le 01/08 à Thonon-les-Bains (CCH). Des adultes transportent de la nourriture pour les jeunes, soit 1 Hirondelle sp le 17/07 à Lornay (JPM), 1 proie indéterminée le 31/07 à Menthonnex-en-Bornes (YD), 1 petit passereau le 15/08 à Annecy-le-Vieux (CE). Des nids occupés sont révélés par le comportement du hobereau le 08/06 à Messery (C. Pertuizet), le 17/06 à Cruseilles (BD), le 19/07 à Annecy-le-Vieux (CE), le 05/08 à Sciez (XBC). 1 adulte couvant est noté le 27/06 à Allinges (C. Pertuizet). Des jeunes envolés sont vus le 09/08 à Sciez (QG), du 14/08 au 19/08 à Annecy-le-Vieux (CE), le 20/08 à Vaulx (JCM), le 30/08 à Chevrier (JPM).

L'enquête permanente « Observatoire rapaces de France », réalisée sur 25 km² dans la région de Viry, donne 1 couple nicheur avec une bonne fiabilité. La population est stable (JPM).

6 relations agressives du Faucon hobereau envers les autres rapaces sont rapportées : 3 fois une Buse variable le 10/08 à Annecy-le-Vieux (CE), 2 fois le Milan noir le 15/05 à Archamps (JPM) et le 18/06 à Cruseilles (JPM), 1 fois un Épervier d'Europe migrateur le 05/10 à Chevrier (JPM), 1 fois par un Faucon crécerelle le 22/04 à Cruseilles (JPM) et plusieurs fois un Faucon pèlerin le 19/09 à Vulbens (JPM). La Corneille noire est aussi concernée par les attaques du hobereau, comme le 15/05 à Archamps (JPM) et le 18/06 à Cruseilles (JPM).

Le Faucon hobereau est aussi agressé par d'autres espèces : 1 fois par l'Épervier d'Europe le 27/09 à Chevrier (CGi, JPM), 1 fois le Faucon crécerelle le 26/07 à Sciez (AGu), 1 fois par l'Hirondelle rustique le 05/06 à Dingy-en-Vuache (JPM).

3 faits concernant les relations intraspécifiques sont rapportés : 1 couple chasse un intrus le 22/04 à Cruseilles (JPM), 1 ind saisit un Martinet noir des serres d'un autre (passage de proie à la femelle ?) le 03/08 à Contamine-sur-Arve (AJ), jeux aériens entre 2 jeunes le 10/09 à Annecy-le-Vieux (CE).

Sur les 30 observations concernant la prédation, 15 se rapportent à des oiseaux dont 3 sur l'Hirondelle de fenêtre, avec 1 succès (JPM), 3 sur l'Hirondelle rustique, avec 1 succès (JPM, XBC), 4 sur des hirondelles indéterminées, avec 2 succès (JPM, FBu, PaC, AJ), 2 sur le Martinet noir, avec 1 succès (JPM, CGi, AJ), 1 sur le Chardonneret élégant, sans succès (JPM), 1 sur le Verdier d'Europe, sans succès (JPM), 1 sur un passereau indéterminé, avec succès (JPM). 14 observations concernent les invertébrés, avec 6 sur des libellules (JPM, TV, CE, JCa, CGi), 8 des insectes indéterminés (JPM, AJ, RA, FB). 1 observation est rapportée à une proie indéterminée (T. Andriollo).

Quant aux relations du Faucon hobereau avec l'Homme, elles se limitent à l'observation de 2 ind qui fuient devant le bruit des tirs des chasseurs le 08/09 à Passy (JuG) et à 1 mâle blessé au bord de la route le 20/09 à Frangy, récupéré meurt le lendemain de ses blessures (CP).

FAUCON PELERIN *Falco peregrinus*

Rédacteur Jean-Pierre Matérac

11 individus sont notés comme migrateurs du 18/08 au 28/11 au défilé de l'Ecluse/Chevrier (Collectif défilé de l'Ecluse). Ailleurs, 1 oiseau passe le 13/10 à Lullin (RA).

Au printemps, 1 individu passe le 04/03 et 1 le 06/04 au Hucel/Thollon-les-Mémises (Collectif Le Hucel). Ailleurs, aucun migrateur n'est signalé.

La population haut-savoyarde est stable, estimée entre 93 et 115 couples. Sur les 132 sites connus, 63 sont contrôlés et 56 occupés dont 41 par un couple adulte et 15 par au moins un individu. 23 couples sont bien suivis : 21 produisent 43 jeunes, 2 couples produisent au moins un jeune, et 2 couples échouent. La productivité est moyenne avec 2,05 jeunes par couple. Le taux d'envol, en éliminant les couples dont le nombre de jeunes n'est pas connu avec précision, est moyen avec 2,26 jeunes par couple. Les parapentes, les grimpeurs et les grands-ducs sont peut-être des facteurs limitant pour plusieurs sites, mais les couples semblent finir par s'adapter. Par exemple, sur les 15 km du massif qui subit le plus de dérangements, un 9ème couple s'est installé ; 1 couple est mal suivi, mais les 8 autres produisent 22 jeunes.

53 journées de suivi sont assurées par 44 bénévoles. Le suivi est maintenant allégé car la population est florissante partout sur le département.

Une veille continue à être nécessaire car certaines situations sont inexplicables. La comparaison entre 2 massifs voisins donne des évolutions de populations différentes. Le premier, comme expliqué ci-dessus compte 9 couples et la population n'a pas cessé d'évoluer favorablement depuis 30 ans, bien

que les dérangements de toutes sortes soient quasiment journaliers. Le 9^{ème} couple s'est d'ailleurs installé à 20 m d'une voie d'escalade équipée, mais les grimpeurs ont été prévenus de ne pas utiliser cette falaise jusqu'au 15/06. Alors que le 2^{ème}, très protégé et qui subit très peu de dérangements voit sa population baisser, avec 2 sites abandonnés ces dernières années (JPM).

L'aire d' 1 couple nouvellement installé était occupée par le Grand corbeau en 2013 (JPM).

Des parades sont notées à une date inhabituelle le 18/07. Sont-elles des manifestations du couple pour marquer son territoire vis-à-vis des jeunes qui ne veulent pas s'émanciper (JPM, CGi) ? Les 17 autres (JPM, CE, CGi, MMA, YD) se déroulent entre le 06/02 et le 13/04 (JPM). Elles sont effectuées 8 fois sans participation de la femelle qui est présente (JPM), 8 fois par le couple (JPM, CE, CGi, MMA, YD), dont 1 avec prise de serres (CGi) et 1 fois par la femelle seule, mais en présence du mâle (JPM). La plus longue dure plus de 11 minutes le 15/02 (JPM).

6 accouplements (JPM, PaC, C. Pertuizet) se déroulent du 15/02 au 27/02. Les 5 dont la durée est comptée se déroulent sur 3 à 9 secondes (JPM, PaC).

Des alarmes sont notées lors de 7 observations (JPM, P. Mulatier) du 20/02 au 23/04 (P. Mulatier).

Des cris sont entendus à 20 reprises (9 observateurs) le 09/10, date inhabituelle (CGi, JPM), puis du 06/02 (CP) au 24/06 (JPM). Dans 16 cas ils sont émis par les adultes, dont 4 fois lors des parades ou accouplements (JPM, MMA, C. Pertuizet) et 2 fois lors d'une offrande de proie du mâle à la femelle (CE, JPM). 4 données concernent des jeunes en vol (JPM, CE, PR), dont 1 lors de jeux et 1 lors de la poursuite par les autres de l'un d'entre eux qui vient de récupérer une proie (JPM).

3 offrandes de proies du mâle à la femelle se déroulent entre le 15/03 et le 28/03 (PR, CE, JPM).

3 observations montrent des jeunes qui transportent des proies et sont poursuivis par frères et sœurs (JPM, CGi).

Le sex-ratio de 22 jeunes volants est équilibré (JPM), et pour 6 poussins, 4 sont des femelles et 2 des mâles (CE, PR, PaC, JPM).

7 données concernent des joutes aériennes, jeux et poursuites, entre jeunes sur les sites de nidification (JPM, CGi) du 07/06 (CGi) au 24/06 (JPM), et 3 des attaques sur Milans noirs qui sont plutôt des apprentissages (JPM).

4 données se rapportent à des relations intraspécifiques. 1 se déroule sans animosité entre 1 couple adulte qui parade et le mâle adulte voisin (JPM). 3 donnent lieu à des comportements agressifs entre mâles adultes (JPM, M. Boch, JLH).

Sur 39 contacts agressifs avec d'autres espèces, dans 5 cas le faucon est agressé, 2 fois par 1 Epervier d'Europe (CGi, JPM), et 1 fois par chacune des espèces suivantes : 1 Buse variable, 1 Faucon hobereau (JPM) et 2 Faucons crécerelles (AJ).

34 agressions sont perpétrées par le Faucon pèlerin : 10 fois sur 1 Buse variable (JPM, CE, PR, PaC, TV), dont 1 violente qui oblige la buse à se réfugier en forêt (JPM) - 9 fois sur 1 à 2 Aigles royaux (8 observateurs) - 7 fois sur 1 à 2 Grands Corbeaux (JPM, PR) - 2 fois sur des Chocards à bec jaune (CE, MMA, MAB) ou 1 Milan noir (PCh, CE) - 1 fois sur chacune des espèces suivantes : 1 circaète (JPM, CGi), 1 Aigle criard (TV, EN), 1 Busard Saint-Martin (JPM) et 1 Busard des roseaux (AJ).

Les 13 contacts non agressifs sont les suivants : 5 avec 1 à 2 Buses variables (PR, RA, YD, JPM, AJ), 3 avec 1 Aigle royal (PBo, PR, CGi, JPM), 2 avec 1 Gypaète barbu (CGi, JPM), 1 avec chacune des espèces suivantes - plusieurs Milans noirs (PR), 2 Busards des roseaux (AJ), 1 couple de Grands Corbeaux (JPM).

29 chasses sont observées. Dans 1 cas le résultat n'est pas connu sur une centaine de Vanneaux huppés (CGi, JPM).

21 chasses échouent : 8 fois sur des passereaux non identifiés (JPM, CGi) - 6 fois sur des vols de Pigeons ramiers, dont une avec l'attaque suivie d'une descente en « feuille » et une en piqué vertical - 3 fois sur des Hirondelles rustiques - 2 fois sur des espèces non vues, en 10 minutes, avec vol battu incessant pour le vol de placement, puis piqué vertical (JPM) - 1 fois sur chacune des espèces suivantes : 8 Alouettes des champs, avec une technique peu courante de poursuite au ras du sol à la manière du Faucon émerillon (JPM, CGi) et 120 Etourneaux sansonnets ensuite poursuivis au ras du sol entre arbres isolés et haies (JPM).

7 chasses sont couronnées de succès : 2 sur Pigeons ramiers dont 1 sur un oiseau isolé après un piqué vertical de 1000m (JPM), et 1 sur chacune des espèces suivantes : 1 Pie bavarde (PaC), 1 grive sp. (JBi), 1 Pigeon colombin buffeté (percuté avec le ventre) et récupéré après 20 secondes de virevoltes effectuées en chute (JPM), 1 gros turdidé sp. et 1 fringille buffeté et récupéré à 3m du sol et 20m des observateurs (CGi, JPM).

1 proie est récupérée dans un garde-manger et 1 transport s'effectue dans le jabot (JPM).

17 données proviennent de 16 communes très éloignées des falaises occupées, dont 8 pendant la période de nidification (9 observateurs).

Les 3 sites les plus rapprochés sont répartis sur 1,9 km, avec succès de la reproduction (JPM).

1oiseau du type nordique « *calidus* » probable est noté le 15/10 à Vulbens (CGi, JPM).

LES PAPILLONS DE LA BASE DE DONNEES DE LA LPO HAUTE-SAVOIE Synthèse 2014

Rédactrice : Marie-Antoinette Bianco

1. INTRODUCTION

Comme en 2013, les espèces sont classées par familles et sous-familles et à l'intérieur de celles-ci par nombre de données. Cette année 121 observateurs ont alimenté notre base de données contre 87 l'an dernier.

En comparaison avec 2013, les observations sont légèrement plus nombreuses (12% de plus) mais le nombre d'espèces observées est inférieur (109 au lieu de 118).

Contrairement à l'année 2013, le printemps 2014 a été très beau alors que les mois de juillet et août ont été très maussades.

2. PAPILLONS OBSERVES ET CLASSES PAR FAMILLES

2.1. HESPERIIDAE

LA SYLVAINE *Ochlodes sylvanus*

(31 données)

Cette espèce monovoltine est observée du 14/06 au 12/09 entre 400 et 1600m.

L'HESPERIE DE LA HOUQUE *Thymelicus sylvestris*

(27 données)

Observée du 05/06 au 14/08 entre 500 et 1400m, c'est une espèce monovoltine.

LE POINT DE HONGRIE *Erynnis tages*

(24 données)

Ce papillon commun mais plutôt discret est observé du 06/04 au 12/08 entre 400 et 1800m.

Point de Hongrie – Photo Robin Bierton



L'HESPERIE DU DACTYLE *Thymelicus lineolus*

(12 données)

C'est une espèce monovoltine. Petite et d'aspect plutôt neutre, elle n'attire pas forcément l'attention.

C'est le cas d'ailleurs de la plupart des espèces de la famille des *Hesperiidae*, sans compter que leur détermination n'est pas toujours évidente. Elle est observée du 13/06 au 24/08 de 400 à 1700m.

LA VIRGULE *Hesperia comma*

(4 données)

Elle est observée du 04/07 au 07/09 entre 400 et 1400m. Communes concernées : Lullin (RA), Juvigny (E. Fradin).

L'HESPERIE DE LA MAUVE / DE L'AIGREMOINE *P. malvae / malvoides*

(8 données)

Ces deux espèces distinguables uniquement par l'observation des structures génitales sont présentes dans le département. En l'absence de données précises, il est donc plus judicieux d'associer les deux taxons. Toutes les observations se situent du 10/04 au 14/06, entre 700 et 1500m d'altitude. Communes concernées : Le Petit-Bornand-les-Glières, Le Reposoir, Etaux, Thorens-Glières, Bonneville (MAB), La Roche-sur-Foron (B. Bruno).

L'HESPERIE DE L'ALCEE ou LA GRISSETTE *Carcharodus alceae*

(7 données)

Elle est observée du 13/04 au 04/09, entre 300 et 1100m. C'est une espèce monovoltine normalement assez répandue de la plaine jusqu'à environ 2000m. Comme la plupart des papillons de la famille des *Hesperiidae*, elle n'attire pas particulièrement le regard et passe certainement souvent inaperçue.

Communes concernées : Annecy-Le-Vieux (RA), Le Petit-Bornand-les-Glières, Arbusigny (MAB), Groisy (YD), Poisy (JCM), Rumilly (QGi), Cernex (YF).

Hespérie de l'Alcée – Photo Jean Bisetti

HESPERIE DU MARRUBE (*Carcharodus flocciferus*)
(1 donnée)

Espèce monovoltine des prairies fleuries, elle est observée le 25/07 à 429m à Thonon-les-Bains (N. Souvignet).

L'ECHIQUIER *Carterocephalus palaemon*
(1 donnée)

Espèce monovoltine des lisières et clairières humides, elle est observée le 17/07 à 1673m à La Chapelle-d'Abondance (RA).



En résumé, il y a 117 données d'Hesperiidae en 2014 contre 119 en 2013 et 75 en 2012 avec 10 espèces notées en 2014, comme en 2013, contre 8 en 2012. Sur ces 3 années, 12 espèces différentes ont été observées.

2.2. LYCAENIDAE

2.2.1. LYCAENINAE

LE CUIVRE FULIGINEUX ou ARGUS MYOPE *Lycaena tityrus*
(34 données)

Il est observé du 18/05 au 12/09 la plupart du temps en dessous de 1100m. Seulement 2 données au-dessus : le 14/06 à 1140m à La Muraz (JBi) et le 06/08 à 1270m à Lullin (RA). Le nombre de données est supérieur à 2012 et 2013. (20 en 2012, 27 en 2013).

Cuivré fuligineux- Photo Benjamin Bruno



LE CUIVRE COMMUN *Lycaena phlaeas*
(14 données)

Il est observé du 06/04 au 18/10. 85% des données se situent en dessous de 700m. Deux données au-dessus de 1000m le 07/08 à 1270m à Collonges-sous-Salève, (E. Fradin) et le 02/08 à 1083m à Lullin (RA).

LE CUIVRE ECARLATE *Lycaena hippothoe*
(7 données)

Il est observé du 14/06 au 16/07. Toutes les données se situent entre 1200 et 1800m. Communes concernées : Le Petit-Bornand-les-Glières, Mont-Saxonnex (MAB), Thônes (PLa), Les Contamines-Montjoie (C. Gur), Mégevette (C. Bargier).

L'ARGUS SATINE ou CUIVRE DE LA VERGE D'OR *Lycaena virgaureae*
(4 données)

C'est une espèce monovoltine. La verge d'or est une plante souvent visitée par le papillon mais la plante nourricière de la chenille est plutôt l'oseille des prés. Il est observé quatre fois, le 23/06 à 1329m, le 03/07 à 1580m et à 1350m à Vallorcine (CGi) puis le 02/08 à 1083m à Lullin (RA).

Le nombre de données de Lycaeninae est un peu plus élevé qu'en 2013 (59 au lieu de 51) mais, une espèce phare, le Cuivré des marais, n'est pas observée en 2014.

2.2.2. POLYOMMATINAE

L'ARGUS BLEU ou AZURE COMMUN *Polyommatus icarus*
(34 données)

Il est observé du 27/04 au 06/10 avec 90% des données se situant en dessous de 1000m. Il y a un

peu moins d'observations qu'en 2013 mais presque deux fois moins qu'en 2012 (34 données contre 65 en 2012). Il reste cependant le plus commun des Azurés.

LE DEMI-ARGUS ou AZURE DES ANTHYLLIDES *Cyaniris semiargus*

(27 données)

Il est observé du 12/04 au 19/10 sur une grande plage altitudinale de 300 à 1700m, avec le même nombre de données qu'en 2012 et 2013.

Demi-Argus – Photo Marie-Antoinette Bianco



L'AZURE DE LA FAUCILLE *Everes alcetas*

(14 données)

Il est observé du 13/04 au 03/09 avec onze observations se situant à des altitudes inférieures à 900m et les trois autres entre 1200 et 1500m. On compte deux fois moins de données qu'en 2012, mais autant qu'en 2013.

L'AZURE FRELE *Cupido minimus*

(12 données)

Il est observé du 13/04 au 08/08, avec une répartition altitudinale étendue de la plaine jusqu'à 1800m. C'est le plus petit papillon de jour de nos régions. Il y a presque trois fois moins de données qu'en 2013 et un peu moins qu'en 2012.

L'AZURE DU SERPOLET *Maculinea arion*

(12 données)

Il est observé du 25/06 au 14/08 avec 2 données entre 250 et 600m et 10 entre 1000 et 1800m. On compte pour ce papillon très vulnérable deux fois plus de données qu'en 2012 mais un tiers de moins qu'en 2013.

L'ARGUS BLEU-NACRE *Lysandra coridon*

(8 données)

Il est observé du 16/07 au 02/10 entre 600 et 1800m. Une seule donnée se situe en dessous de 1400m, le 24/08 à Lathuile 646m (TTD). C'est un papillon monovoltin pour lequel on compte deux fois moins de données qu'en 2013, mais environ le même nombre qu'en 2012. Communes concernées : Magland (D. Ibañez), La Vernaz, La Chapelle-d'Abondance (RA) Le Grand-Bornand (C. Desjacquot), Lathuile (TTD), Le Petit-Bornand-les-Glières (CE), Le Reposoir (MAB).



Argus bleu-nacré – Photo Claude Eminent

L'AZURE DES NERPRUNS *Celastrina argiolus*

(8 données)

Il est observé du 19/03 au 02/08. Toutes les données se situent en dessous de 1100m. La plus élevée est celle du 02/08 à 1083m dans la commune de Lullin (RA). Il y a deux fois moins de données qu'en 2013 et un peu moins qu'en 2012. Communes concernées : Lullin, Sillingy (RA), La Roche-sur-Foron (B. Bruno), Sales (QG), Musièges, Viry (YF).

L'AZURE DU TREFLE *Everes argiades*

(8 données)

Il est observé du 22/04 au 03/09. Toutes les données se situent en dessous de 800m. Communes concernées : Pringy, Annecy-le-Vieux (RA), Chevrier (MAB), Reignier (Y. Bunz), Copponex (BD).

LE BEL ARGUS ou ARGUS BLEU-CELESTE *Lysandra bellargus*

(6 données)

Il est observé du 18/05 au 30/08 entre 300 et 900 m. On compte beaucoup moins de données qu'en 2013 (22) et qu'en 2012 (10). Communes concernées : Musièges (YF), Sciez (B. Sollet), Chaumont (G. Roca Filella), Bonneville, Chevrier (MAB), Monnetier-Mornex (E. Fradin).

LE SABLE DU SAINFOIN *Agrodiaetus damon*

(5 données)

C'est une espèce monovoltine typique des pâturages exploités très extensivement et des prés maigres fauchés une fois par an, en régression en dehors des montagnes. Les 5 observations se situent d'ailleurs en montagne : le 16/07 à 1378m à Vailly (RA), les 04/08 et 08/08 à 1318m et 1113m dans la commune du Reposoir (MAB, C. Desjacquot) et le 01/09 à 2008m à La Clusaz (J. & B. Vincent-Guédou).

L'ARGUS DE LA SANGUINAIRE *Eumedonia eumedon*

(5 données)

Il est observé du 25/06 au 23/07 entre 1400 et 1800m. Depuis le début des enregistrements dans la base, cette espèce n'a jamais été observée en dessous de 1200m. Communes concernées : Le Reposoir, Vacheresse (MAB), Le Bouchet (BS), Les Contamines-Montjoie (C. Gur) et Manigod (J. & B. Vincent-Guédou).

L'AZURE DE L'AJONC ou PETIT ARGUS *Plebejus argus*

(4 données)

Il est observé du 18/05 au 25/07 entre 500 et 1800m. Là encore, il y a moins de données qu'en 2013 et 2012. Communes concernées : Le Grand-Bornand (C. Desjacquot), Mont-Saxonnex (MAB), Reignier (Y. Bunz) et Viry (YF).

L'AZURE DE LA SANGUISORBE *Maculinea teleius*

(3 données)

Il est observé à deux endroits différents entre 1550 et 1600m, le 18/07 à Manigod et le 19/07 à 1552m à La Clusaz (J. & B. Vincent-Guédou).

L'ARGUS BRUN ou COLLIER DE CORAIL *Aricia agestis*

(2 données)

Il est observé le 18/05 à 420m à Musièges (YF) et le 31/07 à 509m à Pringy (RA).

Collier de Corail – Photo Jean Bisetti



L'AZURE DE LA CHEVRETTE ou AZURE OSIRIS *Cupido osiris*

(2 données)

Il est observé deux fois, le 14/06 à 560m à Jonzier-Epagny (BD) et le 06/07 à 1718m à La Chapelle-d'Abondance (RA).

L'ARGUS DE L'HELIANTHEME *Aricia artaxerxes*

(1 donnée)

Comme en 2012, il n'y a qu'une donnée alors qu'il y en a eu 7 en 2013. L'espèce est vue le 25/07 à 1478m au Grand-Bornand (C. Desjacquot).

L'AZURE DES CORONILLES *Plebejus argyrognomon*

(1 donnée)

Il est observé le 18/05 (YF), à 420m à Musièges (YF).

L'AZURE DE L'OXYTROPIDE *Polyommatus eros*

(1 donnée)

Il est observé le 25/06 à 2100m au Reposoir (MAB).

En résumé il y a moins de données de *Polyommatinae* qu'en 2013 (153 contre 235) et qu'en 2012 (210). Le nombre d'espèces en 2014 est de 18, comme en 2013 alors qu'il y en avait 22 en 2012.

2.2.3. THECLINAE

LE THECLE DE LA RONCE ou ARGUS VERT *Callophrys rubi*

(32 données)

Il est observé du 16/03 au 28/06 de 700 à 2000m avec un maximum de données (56%) de mi-mai à mi-juin. 16% des données se situent entre 700 et 800m. Toutes les autres se situent au-dessus de 1000m. Il y a en un peu plus qu'en 2013 (32 au lieu de 27) et trois fois plus qu'en 2012.

LE THECLE DU PRUNELLIER ou DES NERPRUNS *Satyrrium spini*

(2 données)

C'est un papillon monovoltin assez localisé qui affectionne les pelouses sèches et les éboulis envahis de buissons. Il est observé deux fois en 2014, le 16/07 à 1464m à Magland (D. Ibañez) et le 25/07 à 1478m au Grand-Bornand (C. Desjacquot).

LE THECLE DU PRUNIER *Satyrrium pruni*

(1 donnée)

C'est la première mention sur la base pour ce papillon localisé sur les pelouses sèches à prunelliers, dans les clairières des bois et les jardins. Il est observé le 15/06 à 865m à Etaux (MAB).

Thècle du Prunier- Photo Marie-Antoinette Bianco



En résumé pour les *Theclinae*, il y a, comme en 2013, trois fois plus de données qu'en 2012, le nombre total restant cependant modeste (32). C'est l'Argus vert qui représente presque la totalité des données. Le Thècle du Bouleau n'a pas été observé cette année mais il faut noter la première mention du Thècle du Prunier sur la base. Ces trois dernières années, il n'y a pas eu de mention des Thècles de l'Acacia, de l'Yeuse, de l'Orme et du Chêne. Les deux premiers ont été notés pour la dernière fois en 2011 et les deux derniers en 2009.

2.3. RIODINIDAE

LA LUCINE *Hamearis lucina*

(5 données)

Cette espèce plutôt printanière est la seule représentante européenne de la famille des *Riodinidae*, surtout répandue en Amérique tropicale. Toutes les données se situent du 16/04 au 14/06 de 700 à 1400m. Communes concernées : Chaumont, Thorens-Glières, Bonneville, Le Petit-Bornand-les-Glières (MAB), Thônes (C. Desjacquot).

2.4. NYMPHALIDAE

2.4.1 APATURINAE

LE GRAND MARS CHANGEANT *Apatura iris*

(19 données)

Il est observé du 16/06 au 03/09 entre 300 et 1300m. Localisé et peu abondant, ce magnifique papillon n'est pas facile à observer car il passe une bonne partie de sa vie au sommet des arbres.

LE PETIT MARS CHANGEANT *Apatura ilia*

(8 données)

Il est observé du 11/06 au 18/07 le 21/07 entre 400 et 700m. Communes concernées : Cran-Gevrier, Dingy-Saint-Clair (CE), Présilly (JPM), Juvigny (E. Fradin), Viry (YF).

2014 est avec 2009, l'année avec le plus grand nombre de données de Grand Mars changeant sur la base.

2.4.2. HELICONIINAE

LE TABAC D'ESPAGNE *Argynnis paphia*

(15 données)

Cette espèce monovoltine est observée du 1/07 au 14/07 entre 400 et 1600m. Il y a trois fois moins de données qu'en 2013 et deux fois moins qu'en 2012.

Tabac d'Espagne – Photo Pascale Chevalier



NACRE PORPHYRIN *Boloria titania*

(14 données)

Ce papillon monovoltin est observé du 14/06 au 05/09 entre 1000 et 2000m soit 1,5 fois de plus qu'en 2013 et trois fois plus qu'en 2012.

LE PETIT NACRE *Issoria lathonia*

(13 données)

Il est observé du 07/04 au 20/11 entre 400 et 1800m. Il est plurivoltin et a un cycle larvaire exceptionnellement court. De plus, des migrations d'adultes en provenance du sud peuvent venir grossir ses effectifs. On compte presque deux fois plus de données qu'en 2013.

LE NACRE DE LA RONCE *Brenthis daphne*

(12 données)

Il est observé du 14/06 au 02/08 de 400 à 1100m avec le même nombre de données qu'en 2013.

LE GRAND NACRE *Argynnis aglaja*

(9 données)

Cette espèce monovoltine est observée du 27/06 au 11/09 entre 800 et 1800m. Il y a à peu près le même nombre de données qu'en 2013. Communes concernées : Groisy (YD), Les Contamines-Montjoie (C. Gur), Dingy-Saint-Clair (CE), La Vernaz (RA), Manigod (J. & B. Vincent-Guédou) Le Grand-Bornand (C. Desjacquot, MAB), Le Reposoir (C. Desjacquot).

PETITE VIOLETTE *Clossiana dia*

(8 données)

Elle est observée du 05/04 au 19/07 entre 400 et 1700m. C'est une espèce tributaire des prés maigres, localisée mais assez répandue dans les milieux secs.

La donnée du 12/07 aux Contamines-Montjoie (C. Gur) est faite à une altitude particulièrement élevée, 1627m. Lafranchis donne 1500m comme limite supérieure pour cette espèce. On compte deux fois moins de données qu'en 2013. Communes concernées : Viry, Musièges (YF), Thollon-les-Mémises (M. Boch), Les Contamines-Montjoie (C. Gur), Thônes (PLa) Lullin (RA).

Petite Violette – Photo Yves Fol



LE MOYEN NACRE *Argynnis adippe*

(7 données)

Il est observé du 19/07 au 10/08 entre 1000 et 1800m. Le nombre de données est un peu supérieur à 2013 mais n'atteint pas celui de 2012. Communes concernées : Lullin (RA), Le Reposoir (C. Desjacquot), La Chapelle-d'Abondance (J.-F. Darras), Le Petit-Bornand-les-Glières (M. Guillon).

LE GRAND COLLIER ARGENTE *Clossiana euphrosyne*

(5 données)

Il est observé entre le 16/04 et le 14/06 entre 600 et 1100m. On compte le même nombre de données qu'en 2013. Communes concernées : Chaumont, Le Petit-Bornand-les-Glières, Thorens-Glières (MAB) et Thônes (C. Desjacquot).

LE NACRE DE LA SANGUISORBE *Brenthis ino*

(5 données)

Il est observé du 19/06 au 16/07 entre 600 et 1600m. C'est une espèce monovoltine. Comme ce n'est pas un bon voilier, il s'adapte à vivre sur des espaces restreints. Vu la destruction de grand nombre de ses biotopes préférés, notamment les prairies humides et les tourbières, les populations se retrouvent isolées et finissent par disparaître. Communes concernées : Etaux, Arbusigny (MAB), Vailly (RA), Seynod (PCh).

LE CHIFFRE *Argynnis niobe*

(2 données)

Il est observé le 11/09 à 1790m au Grand-Bornand (MAB) et le 16/07 à 1722m à La Vernaz (RA).

C'est une espèce monovoltine. Il ressemble beaucoup au Moyen Nacré avec qui il peut être confondu.

NACRE SUBALPIN *Boloria pales*

(1 donnée)

C'est un papillon monovoltin des pelouses et landes basses de 1600 à 3100m mais surtout entre 2000 et 2500m. Il est observé le 08/09 à 2070m à Chamonix-Mont-Blanc (MAB).

Pour la sous-famille des *Heliconiinae*, on constate une diminution du nombre de données par rapport à 2013 (91 contre 126) et 2012 (104). Ce sont surtout les données de Tabac d'Espagne et de Petite Violette qui sont plus faibles. Il y a par contre plus de données pour le Nacré porphyrin et le Petit Nacré.

2.4.3. LIMENITINAE

LE PETIT SYLVAIN *Limenitis camilla*

(29 données)

Ce papillon monovoltin est observé du 11/06 au 23/09 à des altitudes inférieures à 1300m. Il y a 1,5 fois plus de données qu'en 2013 et plus de trois fois plus qu'en 2012.

Le Petit Sylvain – Photo Bernard Sonnerat



LE GRAND SYLVAIN *Limenitis populi*

(3 données)

Ce papillon monovoltin est observé du 31/05 au 16/07, entre 500 et 1600m. Communes concernées : Seynod (PCh), Cruseilles (JBi), Magland (D, Ibañez).

En résumé, pour la sous-famille des *Limenitinae* il y a le même nombre de données qu'en 2013, mais 1,5 fois plus pour le Petit Sylvain (29 contre 18). Le Sylvain azuré n'est pas signalé du tout. On ne compte que 3 observations pour le Grand Sylvain alors qu'il y en avait 7 en 2013.

2.4.4. MELITAEINAE

LE DAMIER NOIR ou MELITEE NOIRATRE *Melitaea diamina*

(28 données)

Monovoltin, il est observé du 19/06 au 07/08 entre 800 et 1900m. Il affectionne les prairies humides et les lisières fraîches surtout dans les régions de colline et en montagne. Il y a presque autant de données qu'en 2013.

Mélitée noirâtre – Photo Patrick Höhener



LE DAMIER ATHALIE ou MELITEE DES MELAMPYRES *Mellicta athalia*

(22 données)

Il est observé du 18/05 au 16/09 entre 400 et 1800m, avec le même nombre d'observations qu'en 2013.

LA MELITEE DU PLANTAIN *Melitaea cinxia*

(8 données)

Observée le 18/03 sous forme de chenille et du 13/04 au 05/08 sous forme d'imago. Toutes les données se situent en dessous de 900m. Communes concernées : Marcellaz-Albanais, Annecy-le-Vieux (RA), Etaux (MAB), Musièges, Cernex (YF), Cruseilles (C. Gur), Sciez (M. Boch), Groisy (VDa).

LA MELITEE DES SCABIEUSES *Mellicta parthenoides*

(4 données)

Elle est observée du 20/05 au 25/07. Il y a deux fois moins de données qu'en 2013 et cinq fois moins qu'en 2012. Communes concernées : La Roche-sur-Foron (B. Bruno), Cruseilles, Les Contamines-Montjoie (C. Gur), Le Grand-Bornand (C. Desjacquot). Dans les deux premières communes, les observations se situent entre 700 et 800m et dans les deux dernières entre 1450 et 1650m.

LE DAMIER DE LA SUCCISE *Euphydryas aurinia*

(4 données)

Il est observé entre le 30/05 et le 14/07. Une donnée se situe à basse altitude, le 30/05 à 393m à Viry (M. Decremps). Les trois autres données se situent entre 1500 et 1600m sur les communes de Thônes (PLa), Le Reposoir (MAB) et Le Grand-Bornand (RB).

LA MELITEE ORANGEE *Melitaea didyma*

(2 données)

Elle est observée à deux reprises, le 18/05 à 420m à Musièges (YF) et le 16/06 à 562m à Passy (CGi). Ce beau papillon très répandu en Europe méridionale l'est moins chez nous. Il se cantonne aux milieux ouverts chauds et secs où il butine différentes astéracées ainsi que - et préférentiellement - le thym.

LE GRAND DAMIER ou MELITEE DES CENTAUREES *Melitaea phoebe*

(1 donnée)

Comme la Mélitée orangée, c'est un papillon xérophile. Il n'est observé qu'une fois le 05/08 à 365m à Saint Félix (G. Roca Filella).

Pour cette sous-famille, on obtient un peu moins de données qu'en 2013 (69 contre 78) et 1/3 de moins qu'en 2012 (96) mais le nombre d'espèces observées est le même. Pour la plupart des espèces on constate une diminution des observations.

2.4.5. NYMPHALINAE

LA PETITE TORTUE *Aglais urticae*

(419 données)

Elle est observée du 12/01 au 02/11. On voit nettement 2 pics, un à la mi-mars et l'autre début juin. On a un peu plus de données qu'en 2013 (314) mais moins qu'en 2012 (484). Sa répartition altitudinale est très étendue, de la plaine à 2500m, avec un maximum de données (75%) en dessous de 1100m. C'est toujours le papillon le plus signalé dans la base.



Petite Tortue – Photo Michel Decremps

LE VULCAIN *Vanessa atalanta*

(334 données)

Il est observé tout au long de l'année du 01/01 à Sallanches (CGi), au 22/12 à Lullin (RA). Ces dates hivernales montrent bien que certains individus passent l'hiver sous nos latitudes. Il a une grande répartition altitudinale, avec 75% des données en dessous de 1000m. Les données sont beaucoup plus nombreuses qu'en 2013 (334 contre 219). 79 données de migration sont signalées entre le 01/09 et le 27/11. Elles concernent 2400 individus. Le principal site d'observation est le défilé de l'Ecluse sur la commune de Chevrier avec 38 données et 1050 individus signalés (JPM, CGi). Des migrations importantes ont également été signalées dans d'autres sites, plutôt en altitude : 583 individus au col de Resse et d'Outane à La Chapelle d'Abondance (YS), 234 à Lullin (RA), 212 dans la région du Col de Cenise, au Mont-Saxonnex (MAB, AJ), 85 dans la région des Tours d'Areu à Sallanches (CGi), 61 vers le col de Cou à Samoens (PaC) et 51 dans la région de Samance au Grand-Bornand (FBa). Des migrations de Vulcain ont également été signalées dans d'autres sites mais en plus petit nombre.

LE PAON-DU-JOUR *Inachis io*

(122 données)

C'est aussi un papillon présent sur une grande partie de l'année. Les individus nés en automne hibernent et sortent de leur torpeur dès que les températures le permettent. Il y a un peu plus de données qu'en 2013 (122 contre 86). Il est observé du 09/03 au 29/11. La majorité des observations (un peu plus de 75%) a lieu avant fin avril. L'observation tardive du 29/11 à Viry (YF) concerne un individu en hivernage dans un garage. La plupart des observations (98%) sont faites en dessous de 1100m. L'observation à l'altitude la plus élevée, 1343m, est celle du 24/08 au Petit-Bornand-les-Glières (MAB).

LE ROBERT-LE-DIABLE *Polygonia c-album*
(112 données)

Papillon assez répandu des clairières et des lisières des bois, il est observé entre le 07/01 et le 29/10 en plus grand nombre qu'en 2013 (112 contre 55). La majorité des données (87%) se situent à des altitudes inférieures à 1200m. L'observation la plus élevée est celle du 17/07 à 1863m à La Chapelle-d'Abondance (RA). L'observation du 07/01 à 594m à Bonneville (AGu), est particulièrement précoce. Les individus volant de mars à mai sont des papillons au sortir de l'hibernation. Les pontes précoces du printemps donnent naissance à la génération estivale fauve de forme *hutchinsoni*. La génération estivale se reproduit à son tour pour donner une deuxième génération sombre (*c-album*).



Le Robert-le-Diable – Photo Georges Roca Filella

LE MORIO *Nymphalis antiopa*
(32 données)

Il est observé du 30/03 au 02/11, entre 500 et 1600m avec un peu plus de données qu'en 2013. La majorité des observations (94%) provient de la région de Chamonix et a lieu entre le 03/03 et le 21/06. L'observation à l'altitude la plus élevée est celle du 19/06 à 1600m à Chamonix-Mont-Blanc (CGi). La plus basse est celle du 20/06 à 522m à Sallanches (CGi) ; c'est la seule observation à une altitude inférieure à 1000m. Trois observations sont faites en dehors de la région de Chamonix le 09/06 à 1100m à Habère-Poche (P. Munier), le 05/05 à 1370m à La Côte-d'Arbroz et à 1347m à Taninges (CRo).

LA BELLE-DAME *Vanessa cardui*
(26 données)

Ce papillon migrateur est observé du 20/02 au 18/10. La plupart des données (80%) se situe à des altitudes inférieures à 1200m. L'observation la plus élevée est celle du 08/06 à 1519m à Thorens-Glières (YD). Les données sont 3 fois moins nombreuses qu'en 2013.

LA GRANDE TORTUE *Nymphalis polychloros*
(32 données)

Cette espèce monovoltine est observée du 07/03 au 02/08 entre 400 et 1400m. Seules deux données se situent en dessus de 1100m, les 07 et 08/03 à Megève (P. Bounie). Les adultes passent l'hiver et sont prêts à prendre leur activité dès que les températures le permettent. Cette espèce ne s'observe jamais en grand nombre, elle est difficile à observer durant la belle saison car ne butine pratiquement pas. Après le 13/04 une seule donnée nous parvient, celle du 02/08 à Lullin (RA). Il y a plus de deux fois plus de données qu'en 2013, 32 au lieu de 13.



La Grande Tortue – Photo Michel Decremps

LA CARTE GEOGRAPHIQUE *Araschnia levana*
(16 données)

Ce papillon est observé du 13/04 au 03/08 entre 300 et 1300m. C'est un cas extrême de dimorphisme saisonnier. Une première génération issue de chrysalides hivernantes apparaît en avril-mai. C'est la forme fauve du papillon (*levana*) qui donne une seconde génération entre juillet et fin août, la forme noire (*prorsa*). Sur les 16 données, 9 concernent la deuxième génération.

D'une manière générale, les données globales pour la sous-famille des *Nymphalinae* sont plus

nombreuses qu'en 2013, avec autant d'espèces observées. La Petite Tortue est toujours en tête des observations et le Vulcain toujours en deuxième position. Les données de Grande Tortue et de Morio sont en nette augmentation par rapport à 2013 et encore plus par rapport à 2012. Il en est de même du Robert-Le-Diable avec deux fois plus d'observations qu'en 2013 et du Vulcain. Il faut cependant remarquer une diminution des données pour la Belle-Dame (26 contre 73). Pour cette espèce, l'année 2013 était une bonne année, avec 73 données mais cela n'avait rien à voir avec l'année 2009 où la Belle Dame était de loin le papillon le plus fréquemment observé dans la base. L'année 2009 est d'ailleurs reconnue comme une année de migration massive de Belles-Dames.

2.34.6. SATYRINAE

Pour plus de visibilité, nous avons classé la sous-famille des *Satyrinae* en trois sous-groupes : les *Satyrinae*, les grands *Satyrinae* et les Moirés.

2.4.6.1. *Satyrinae*

LE DEMI-DEUIL *Melanargia galathea*
(207 données)

Bien répandu, ce papillon monovoltin est observé du 05/06 au 24/08, avec un peu plus de données qu'en 2013. La majorité des observations (98%) concernent des altitudes inférieures à 1400m. La donnée la plus élevée est celle du 16/07 à 1750m à Mont-Saxonnex (MAB).

LE TIRCIS *Pararge aegeria*
(175 données)

Ce papillon plurivoltin est observé du 19/03 au 02/09. Seule la donnée du 14/08 à 1284m à Bernex se situe au-dessus de 1200m (N. Souvignet). Avec trois fois plus de données qu'en 2012 et 2013, il se classe dans les 10 papillons les plus observés de l'année 2014.

Tircis – Photo Georges Roca Filella



LE MYRTIL *Maniola jurtina*
(158 données)

Ce papillon monovoltin est observé du 01/06 au 06/10 entre 300 et 1700m, la plupart des données (97%) se situant en dessous de 1300m.

LE FADET COMMUN *Coenonympha pamphilus*
(127 données)

Il est observé du 06/04 au 15/09, la plupart du temps à des altitudes inférieures à 1100m (95%). La donnée dont l'altitude est la plus élevée est celle du 16/07 à 1750m à Mont-Saxonnex (MAB).

LE TRISTAN *Aphantopus hyperantus*
(102 données).

Ce papillon monovoltin assez répandu n'est observé que pendant 3 mois, du 05/06 au 31/08. Une seule donnée se situe à une altitude supérieure à 1500m, le 12/07 à 1613m aux Contamines-Montjoie (C. Gur). Le nombre de données est nettement supérieur à 2013 et 2012, environ deux fois plus.

LE NEMUSIEN ou ARIANE *Lasiommata maera*
(17 données)

Ce papillon a deux noms car des observateurs anciens avaient nommé la femelle Ariane et le mâle Némusien, la différence de coloration entre les 2 sexes étant assez grande. Il est observé du 16/05 au 24/08 entre 700 et 1900m. C'est un papillon qui vit souvent dans des milieux rocheux. Il y a le même nombre de données qu'en 2012.

LA MEGERE *Lasiommata megera*
(12 données)

Elle est observée du 02/04 au 29/10. Toutes les observations sont faites en dessous de 1000m. Il faut noter que ce papillon porte aussi deux noms : la Mégère pour la femelle et le Satyre pour le mâle. Le mâle diffère de la femelle par une bande androconiale très marquée en travers de l'aile antérieure.

L'AMARYLLIS *Pyronia tithonus*

(10 données)

Ce papillon monovoltin est observé du 07/07 au 03/09. Toutes les données sauf une se situent entre 500 et 700m. La donnée plus élevée est celle du 07/08 à 1270m à Collonges-sous-Salève (E. Fradin). Communes concernées : Reignier (Y. Bunz), Pringy (RA), Feigères, Chaumont (EZ), Collonges-sous-Salève (E. Fradin), Poisy (PLa), Seynod (PCh, M. Guillon), Chevrier (MAB).

LE SATYRION *Coenonympha gardetta*

(6 données)

Il est observé du 25/06 au 11/09 de 1600 à 2300m. C'est un petit papillon monovoltin localisé sur les pelouses de la fin de l'étage montagnard jusqu'à l'étage alpin. Pour ce petit papillon estival, le nombre de données est trois fois plus faible qu'en 2013. Ceci est peut-être dû à la météo pluvieuse pendant sa période de vol. Communes concernées : Chamonix-Mont-Blanc, Le Reposoir, Vacheresse, Le Grand-Bornand (MAB) et Vailly (RA).

LE FADET DE LA MELIQUE *Coenonympha glycerion*

(2 données)

Il est observé les 29/06 et 19/07 à 900m et 1012m à Lullin (RA).

LA BACCHANTE *Lopinga achine*

(1 donnée)

Ce papillon très localisé est en forte régression en France. Comme l'année dernière, il est observé le 23/06 à 393m dans la commune de Viry (YF). Il n'avait pas été observé en 2012 mais quelques observations sont faites chaque année depuis 2009 avec un maximum de 10 données en 2011. Observé à Viry depuis 2007, il n'avait pas été vu en 2011 et 2012.



LE CEPHALE *Coenonympha arcania*

(1 donnée)

Il n'est observé qu'une fois, le 05/06 à 729m à Bonneville (MAB). En 2013, il avait également été vu à Bonneville mais aussi dans trois autres communes, Viry, Groisy et Sillingy.

Céphale – Photo Marie-Antoinette Bianco

En ce qui concerne le groupe des *Satyrinae*, on constate une nette augmentation des observations globales (817 contre 592 en 2013 et 533 en 2012), avec trois fois plus de données par rapport à 2013 pour le Tircis et deux fois plus pour le Tristan. Pour les espèces moins communes, on ne note aucune donnée pour la Gorgone, une seule pour le Céphale et la Bacchante et 2 pour le Fadet de la Mélisque. On constate aussi une diminution des données pour le Satyrion (trois fois moins qu'en 2013).

2.4.6.2. Les Grands *Satyrinae*

LE SILENE *Brintesia circe*

(26 données)

Cette espèce monovoltine est observée du 16/06 au 03/09 de 400 à 1500m, avec presque deux fois plus de données qu'en 2013.

LE SYLVANDRE HELVETE *Hipparchia genava*

(4 données)

Il est observé à 4 reprises, deux fois le 03/07 et deux fois le 25/07 dans 4 communes différentes entre 590 et 1254m. Il est très semblable au Petit Sylvandre et ressemble aussi beaucoup au Sylvandre, dont il ne se différencie avec certitude que par l'observation des organes de Jullien. Actuellement il semble être le seul représentant du genre présent de façon certaine en Haute-Savoie. C'est pourquoi, un Sylvandre dont l'examen des organes de Jullien n'a pas été effectué est d'emblée classé sous Sylvandre helvète. Cet examen a confirmé l'identification d'un individu observé à Thônes (RA). Communes concernées : Veyrier-du-Lac (T. Andriollo), Bonneville (MAB), Passy (MB) et Thônes (RA).

LE GRAND NEGRE DES BOIS *Minois dryas*

(2 données)

C'est un papillon assez localisé qui vole en juillet et août en une génération. Il n'y a eu que 2 observations en 2014, alors qu'il y en avait 12 en 2013. Les deux observations ont eu lieu au mois d'août, le 16/08 à 436m à Arenthon (SN) et le 24/08 à 646m à Lathuile (TTD).

Pour les Grands *Satyrinae*, on constate, comme en 2013 une absence de données de Grande Coronide, une diminution des données pour le Grand Nègre des Bois et une augmentation pour le Silène.

2.4.6.3. Les Moirés

LE MOIRE SYLVICOLE *Erebia aethiops*

(12 données)

Il est observé du 31/07 au 05/09 entre 600 et 1600m, la plupart des données se situant entre 900 et 1600m (91%). Ce Moiré est assez localisé mais abondant sur ses lieux de reproduction. On compte un peu moins de données qu'en 2013. La donnée à l'altitude la plus basse est située à La Balme-de-Thuy à 638m, le 30/08 (G. Roca Filella).



Le Moiré sylvicole – Photo Jean Bisetti

LE MOIRE FASCIE ou MOIRE BLANC-FASCIE *Erebia ligea*

(11 données)

Il est observé du 13/07 au 08/08 entre 1000 et 1800m. C'est vraisemblablement le Moiré le plus commun mais sa période de vol très courte de fin juin à mi-août rend les observations moins nombreuses. Il y a un peu moins de données qu'en 2013 mais là aussi la météo n'a pas été favorable pendant sa période de vol.

LE MOIRE LUSTRE *Erebia arvernensis*

(7 données)

Il est observé du 23/07 au 18/10 entre 1600 et 2600m. C'est un papillon qui ne descend jamais en dessous de 1400m et qui se cantonne aux étages alpins et subalpins. Communes concernées : Le Petit-Bornand-les-Glières, Chamonix-Mont-Blanc, Vacheresse, Le Grand-Bornand (MAB), Le Reposoir (S. Michaud).

MOIRE DES PATURINS *Erebia melampus*

(5 données)

Il est observé du 31/07 au 08/09 entre 1500 et 2600m. Communes concernées : Chamonix-Mont-Blanc, Petit-Bornand-les-Glières, Le Grand-Bornand (MAB).

LE MOIRE LANCEOLE *Erebia alberganus*

(5 données)

Il est observé entre le 25/06 et le 25/07 entre 1400 et 1900m. C'est une espèce qui peut descendre jusqu'à 900m mais qui dépasse rarement la limite supérieure des forêts. Communes concernées : Le Grand-Bornand (C. Desjacquot), La Clusaz, Manigod (J. & B. Vincent-Guédou), Mont-Saxonnex, Le Reposoir (MAB).



Le Moiré lancéolé – Photo Marie-Antoinette Bianco

LE MOIRE FONTINAL *Erebia pronoe*

(4 données)

Il est noté 3 fois le même jour, le 11/09, à 1613m au col de la Colombière au Reposoir, à 1790m et à 2034m au Grand-Bornand (MAB). Il est également vu le 02/10 à 1685m au Reposoir (MAB).

LE MOIRE DES FETUQUES *Erebia meolans*

(3 données)

Il est observé à 3 reprises entre 1600 et 2100m, le 25/06 au Reposoir (MAB). Cette espèce

monovoltine n'est en principe pas cantonnée à l'étage subalpin et pourrait être présente à l'étage montagnard, voire collinéen mais ceci n'a pas été vérifié par les observations. Depuis le début de la base de données, l'altitude la plus basse est à 1200m.

LE MOIRE STRIOLE *Erebia montana*

(3 données)

Ce Moiré, localisé dans les pelouses et pentes rocheuses dans les étages subalpins et alpins, est observé à Chamonix-Mont-Blanc, le 10/08 à 2525m (D. Rodrigues), le 01/09 à 2568m et le 08/09 à 2071m (MAB).

MOIRE DES LUZULES *Erebia oeme*

(3 données)

Il est observé le 14/06 à 1343m et à 1410m au Petit-Bornand-les-Glières (MAB) et le 28/06 à 1408m au Bouchet (BS).

MOIRE FRANCONIEN *Erebia medusa*

(3 données)

Il est observé le 20/05 à 541 et 595m à Groisy (YD) et le 12/07 à 1504m aux Contamines-Montjoie (C. Gur). Ce Moiré peut être présent de la plaine jusqu'à 1800m mais les données à l'étage collinéen comme celles de Groisy sont loin d'être fréquentes.

LE MOIRE VARIABLE *Erebia manto*

(2 données)

Il est observé deux fois au mois de juillet, le 23 à 1563m à Vacheresse et le 31 à 1486m au Grand-Bornand (MAB). C'est aussi un papillon dont la période de vol se déroule de juillet à août.

LE MOIRE FAUVE *Erebia mnestra*

(1 donnée)

Deux individus sont observés le 01/09 à 2568m à Chamonix-Mont-Blanc (MAB). C'est la première donnée de présence de cette espèce dans la base.

Moiré fauve – Photo Marie-Antoinette Bianco



Les données des Moirés restent toujours assez faibles et certainement sous-estimées. En 2014, on constate l'absence de données pour les Moirés aveugle, frange-pie, cendré, chamoisé, de la canche et velouté alors qu'ils avaient été signalés au moins une fois soit en 2012, soit en 2013 ou les deux. Pour la base de données, il faut noter la première mention du Moiré fauve. Le Moiré sylvicole et le Moiré blanc-fascié sont les deux espèces de Moirés le plus souvent signalées.

2.5. PAPILIONIDAE

2.5.1. PARNASSIINAE

L'APOLLON *Parnassius apollo*

(52 données)

Il est observé du 06/06 au 07/09 dans plus d'une quinzaine de communes. Toutes les observations se situent entre 1000 et 2300m. Il y a un peu plus de données qu'en 2013.

Apollon – Photo Antoine Guibentif



LE SEMI-APOLLON *Parnassius mnemosyne*

(2 données)

Il est observé à deux reprises, le 16/07 à 1588m à Vailly (RA) et le 18/07 à 1481m à Passy (MB). Il faut noter que pour ce papillon on n'a que 12 données depuis le début de la base et qu'elles se situent

toutes dans le Chablais, dans le secteur de Vailly, Bellevaux, Bernex, La Chapelle-d'Abondance et Vacheresse. La donnée du 18/07 sur Passy est donc une première pour cette région. Il sera intéressant de voir si on le retrouve en 2015.

2.5.2. PAPILIONINAE

LE MACHAON *Papilio machaon*
(133 données)

Il est observé du 30/03 au 04/10. Ce papillon est généralement bivoltin en plaine et monovoltin en montagne. La répartition altitudinale est nettement séparée en deux par une seule observation entre 1200 et 1300m. En effet 65% des observations se situent entre 200 et 1100m et 35% entre 1300m et 2300m. Quatre données concernent des chenilles les 01/07 et 26/07 à Viry (YF), le 27/09 à Marignier (PD) et le 04/10 à Sales (PCh). Toutes ces données se situent entre 382 et 624m. Ceci tend à prouver que les individus de basse altitude ont bien eu deux générations.

LE FLAMBE *Iphiclides podalirius*
(54 données)

Il est observé du 30/03 au 24/08. Seules 4 observations (7,5%) se situent au-dessus de 1000m, avec un maximum le 08/06 à 1580m à Villard (C. Bargier).

Pour la famille des *Papilionidae* on constate aussi une augmentation du nombre de données par rapport à 2013. Il faut remarquer deux observations pour le Semi-Apollon alors qu'il n'avait pas été vu en 2013.

2.6. PIERIDAE

2.6.1. COLIADINAE

LE CITRON *Gonepteryx rhamni*
(278 données)

Cette espèce monovoltine est observée du 20/02 au 01/11. La plupart des observations a lieu avant fin mai (88%). Il y a trois fois plus de données qu'en 2012 et 2013. Seules 6 observations sont réalisées entre septembre et novembre (2%) et la plupart se situent au-dessous de 1300m (96,5%). Contrairement à de nombreux autres papillons, le Citron peut passer près de 12 mois sous sa forme adulte.

Le Citron – Photo Matthieu Defromont



LE SOUCI *Colias crocea*
(12 données)

Ce papillon est observé du 02/08 au 20/11. Toutes les observations sont faites à une altitude inférieure à 900m. On note dix fois moins de données qu'en 2013 et six fois moins qu'en 2012. La fluctuation du nombre de Soucis d'année en année est connue et liée à son comportement migratoire. Le Souci est répandu surtout dans la région méditerranéenne et chaque année il traverse les Alpes en quantité variable et va loin vers le Nord où la plupart de ses descendants meurent en hiver. La cause ou le motif de cette migration à l'évidence contraire à la conservation de l'espèce n'est pas claire.

FLUORE/SOUFRE *Colias alfacariensis / hyale*
(5 données)

Devant la difficulté de différenciation entre le Fluoré et le Soufré, il a été décidé de créer la possibilité d'entrer les données sous " Fluoré/Soufré ". Communes concernées : Passy le 07/09 (B. Pascal), Sixt-Fer-à-Cheval le 17/08 (P. Höhener), Thônes le 23/04 (C. Desjacquot), Musièges le 13/04 (YF) et Le Reposoir le 11/09 (MAB).

LE CANDIDE *Colias phicomone*
(2 données)

Ce papillon d'altitude est plutôt sédentaire et se trouve entre 1500 et 2100m. Il est observé deux fois le 16/07 à 1750m à Mont Saxonnex (MAB), et à 1720m à La Vernaz (RA).

Par rapport à 2013, pour la sous-famille des *Coliadinae*, il faut noter l'observation en nettement

plus grand nombre du Citron (278 contre 85) et la diminution drastique du Souci (10 fois moins qu'en 2013). Il faut remarquer aussi l'absence du Solitaire. Ce papillon est assez localisé et, pour les années 2012 et 2013, il n'y avait qu'une observation chaque année. En ce qui concerne le Soufré et le Fluoré, aucune donnée n'est rapportée pour chacune de ces deux espèces mais il y a des données " Fluoré/Soufré " et " *Colias* indéterminé ". C'est la marque de la prudence accrue des observateurs et des vérificateurs face à l'identification de ces deux espèces qui sont très difficile à reconnaître sur le terrain.

2.6.2. DISMORPHIINAE

LA PIERIDE DE LA MOUTARDE (GROUPE) *Leptidea* sp
(24 données)

Trois espèces sont potentiellement concernées par ces données, *Leptidea sinapis*, *L. reali* et *L. juvernica*. Les observations ont lieu du 05/04 au 04/09, la plupart en dessous de 1200m (92%) avec 2 données entre 1300 et 1400m. On compte beaucoup moins de données qu'en 2013 (24 contre 65).

Piérïde de la Moutarde (groupe) – Photo Yves Fol



2.6.3. PIERINAE

L'AUORE *Anthocharis cardamines*
(153 données)

Il est observé du 28/03 au 22/06. Toutes les observations, sauf une, se situent en dessous de 1800m. Ce papillon monovoltin printanier est observé en nombre légèrement plus élevé qu'en 2013.

LE GAZE *Aporia crataegi*
(88 données)

Ce papillon univoltin est observé du 15/05 au 17/08 de la plaine jusqu'à 2200m. Le nombre total de données est 1,5 fois plus faible qu'en 2013.

Le Gazé – Photo Michel Bonneau



LA PIERIDE DU CHOU *Pieris brassicae*
(70 données)

Elle est observée du 31/03 au 13/10. Toutes les données se situent en dessous de 1300m. Le nombre total de données est deux fois moindre qu'en 2013.

LA PIERIDE DU NAVET *Pieris napi*
(59 données)

Elle est observée du 28/03 au 18/09, la plupart du temps en dessous de 1200m. Seules quatre données se situent entre 1200 et 1600m, la plus élevée étant celle du 07/04 à 1400m au Grand-Bornand (MAB). Il y a un peu plus de données qu'en 2013.

LA PIERIDE DE LA RAVE *Pieris rapae*
(44 données)

Elle est observée du 16/04 au 27/09, la plupart du temps en dessous de 1100m. Une seule donnée se situe au-dessus, à 1588m à Dingy-Saint-Clair (G. Roca Filella). Le nombre d'observations est un plus élevé qu'en 2013 (44 contre 38). Introduite accidentellement dans de nombreuses régions du globe, comme l'Australie et l'Amérique du Nord, elle est considérée comme un des rhopalocères les plus communs de la planète.

PIERIDE INDETERMINEE *Pieris* sp.
(28 données)

Un certain nombre de ces données devrait s'ajouter soit aux Piérïdes du Chou, de la Rave, du Navet

ou de l'Ibérider. La donnée le 14/09 au col de Balme à Chamonix-Mont-Blanc (CGi) concerne des individus en migration. La Piéride du Chou, celle de la Rave et du Navet ont des comportements migrateurs, surtout les générations estivales.

LA PIERIDE DE LA BRYONE, OU DE L'ARABETTE *Pieris bryoniae*
(3 données)

Elle est observée le 25/06 à 2100m au Roc des Tours au Reposoir, le 31/07 à 1621m au Grand-Bornand (MAB) et le 28/06 à 1491m au Bouchet (BS). Cette espèce monovoltine assez localisée pourrait se rencontrer, d'après Lafranchis, à des altitudes bien plus basses jusqu'à 800m. Cependant toutes les données de notre base la concernant sont supérieures à 1400m.

LE MARBRE DE FREYER *Euchloe simplonia*
(1 donnée)

Ce papillon plutôt localisé ne se trouve que dans les Alpes entre 1000 et 2500m et les Pyrénées à partir de 600m. Monovoltin, il n'a été vu qu'une fois le 25/05 à 1378m à Vailly (RA).

Marbré de Freyer – Photo Claudie Desjacquot



LA PIERIDE DU VELAR *Pontia callidice*
(1 donnée)

Cette espèce monovoltine est observée le 01/09 à 2505m à Chamonix-Mont-Blanc (MAB). Elle colonise les formations herbeuses fleuries dans les hautes régions alpines, normalement au-dessus de la limite des forêts. Elle peut atteindre 3400m d'altitude.

Pour la sous-famille des *Pierinae*, on remarque une légère diminution des données totales par rapport à 2013, notamment pour la Piéride du Chou (70 contre 136) et le Gazé (88 contre 125). La Piéride de l'Ibérider n'est pas signalée en 2014 alors qu'elle l'avait été en 2013 et 2012.

3. REPARTITION DES DONNEES SUR LES COMMUNES ET SELON L'ALTITUDE.

Comme en 2012 et 2013, nous avons recensé les communes dans lesquelles plus de 15 espèces de papillons ont été observées et nous avons regardé leur répartition dans le département, notamment en fonction de leurs altitudes minimales et maximales. Ces communes sont au nombre de 34, ce qui représente environ 12% des communes et 22% de la surface totale. Ces pourcentages sont presque identiques à ceux de 2012 et 2013. Les communes prospectées ne sont cependant pas toutes les mêmes. Pour ces trois années on obtient une prospection de 19% des communes et de 34% de la surface totale.

Si on analyse de plus près les données, on remarque qu'il y en a plus dans l'étage collinéen (entre 250 et 700m) et, que plus on monte en altitude, plus les données se font rares.

Nombre de données entre 250 et 700m (étage collinéen) : 1693 (69 espèces).

Nombre de données récoltées entre 700 et 1400m (étage montagnard) : 1412 (75 espèces).

Nombre de données récoltées entre 1400 et 2000m (étage subalpin) : 458 (69 espèces).

Nombre de données récoltées au-dessus de 2000m (étage alpin) : 44 (13 espèces).

Il y a moins de données dans l'étage montagnard que dans l'étage collinéen, mais le nombre d'espèces observées est légèrement supérieur, soit 75 à l'étage montagnard contre 69 à l'étage collinéen.

8 espèces n'ont été observées que dans l'étage collinéen : L'Azuré du Trèfle, la Bacchante, le Collier de Corail, le Grand Nègre des bois, la Mélitée orangée, la Mélitée des Centaurées, l'Hespérie du Marrube et le Petit Mars Changeant.

Les espèces observées à l'étage subalpin, soit entre 1400 et 2000m sont au nombre de 69 et celles à l'étage alpin au nombre de 13.

Les espèces qui n'ont été observées qu'au-dessus de 1400m sont au nombre de 20. L'Argus de la Sanguinaire, l'Azuré de l'Oxytropide, l'Azuré de la Sanguisorbe, le Candide, le Chiffre, les Moirés des Fétuques, des Pâturins, fontinal, lancéolé, lustré, variable, la Piéride de l'Arabette, le Satyrion et le Semi-Apollon sont observés au-dessus de 1400m alors que les Moirés fauve et striolé, le Nacré subalpin et la Piéride du Vêlar ne sont observés que dans l'étage alpin.

4. CONCLUSION

En conclusion, on peut dire que malgré une prospection certes très incomplète du territoire, la base nous donne une bonne idée de la grande diversité et de la richesse qualitative en papillons du département.

Par rapport à 2012 et 2013, d'autres communes ont été mieux prospectées et, d'année en année le territoire est de mieux en mieux couvert.

Le printemps particulièrement doux avec une température moyenne supérieure aux moyennes saisonnières et une pluviosité faible pourrait expliquer les données plus élevées pour la plupart des espèces printanières. L'été quant à lui, a été particulièrement maussade avec un mois de juillet exceptionnellement pluvieux et une fraîcheur très marquée en août expliquant peut-être aussi la diminution des données de certaines espèces montagnardes estivales comme le Satyrion par exemple.

Pour les espèces avec très peu de données, il peut s'agir d'espèces rares ou très localisées, donc peu ou pas observées, comme l'Azuré de la Sanguisorbe, par exemple. D'autres sont plus communes mais si discrètes que, si on ne sait pas les chercher on ne les trouve pas, c'est le cas du Thècle du bouleau par exemple. Il faut prendre en compte aussi le fait que les espèces plus difficiles à déterminer (Moirés, Azurés, Piérides, Hespéries du genre *Pyrgus*...) sont probablement moins souvent notées. Pour certaines de ces espèces, des photos, si possible des deux faces, suffisent souvent à la détermination et si nécessaire, une aide peut être apportée par les vérificateurs.

Le renouvellement d'un tel compte-rendu chaque année nous permettra d'approfondir nos connaissances. Enfin, il reste à remercier tous les membres qui ont contribué à enrichir cette base de données, à les encourager à continuer et à encourager d'autres à les rejoindre.

Merci aussi à Kevin Gurcel pour la relecture attentive et les précisions apportées.

5. ANNEXE

1. Communes assez bien prospectées (15 espèces de papillons ou plus).

Amancy, Annecy-le-Vieux, La Balme-de-Sillingy, Bonneville, Le Bouchet, Chamonix-Mont-Blanc, La Chapelle-d'Abondance, Chevrier, Les Contamines-Montjoie, Cruseilles, Digny-Saint-Clair, Etaux, Le Grand-Bornand, Groisy, Lullin, Marlens, Menthonnex-en-Bornes, Musièges, Passy, Le Petit-Bornand-les-Glières, Poisy, Pringy, Reignier-Esery, Le Reposoir, La Roche-sur-Foron, Saint-Laurent, Seynod, Sillingy, Thônes, Thorens-Glières, Vacheresse, Vailly, Villaz et Viry.

2. Tableaux de répartition des données selon les étages altitudinaux.

Tableau 1. Nombre de données entre 250 et 700m par décennie (étage collinéen)

Total = 1693 données

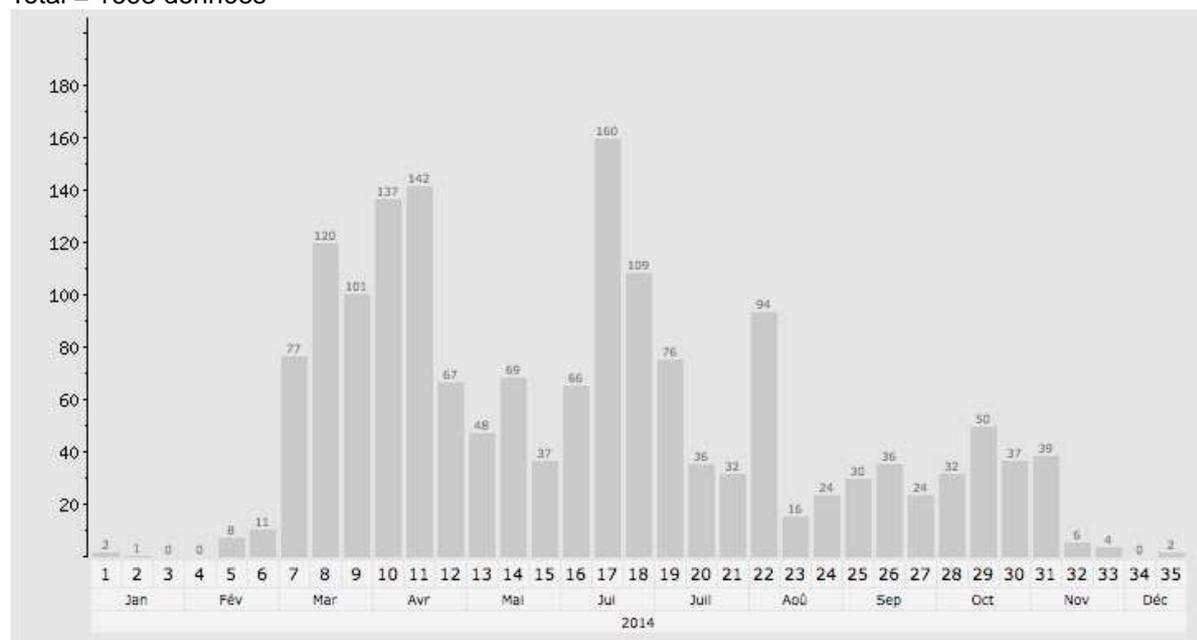


Tableau 2. Nombre de données récoltées entre 700 et 1400m par décade (étage montagnard)
Total = 1412 données

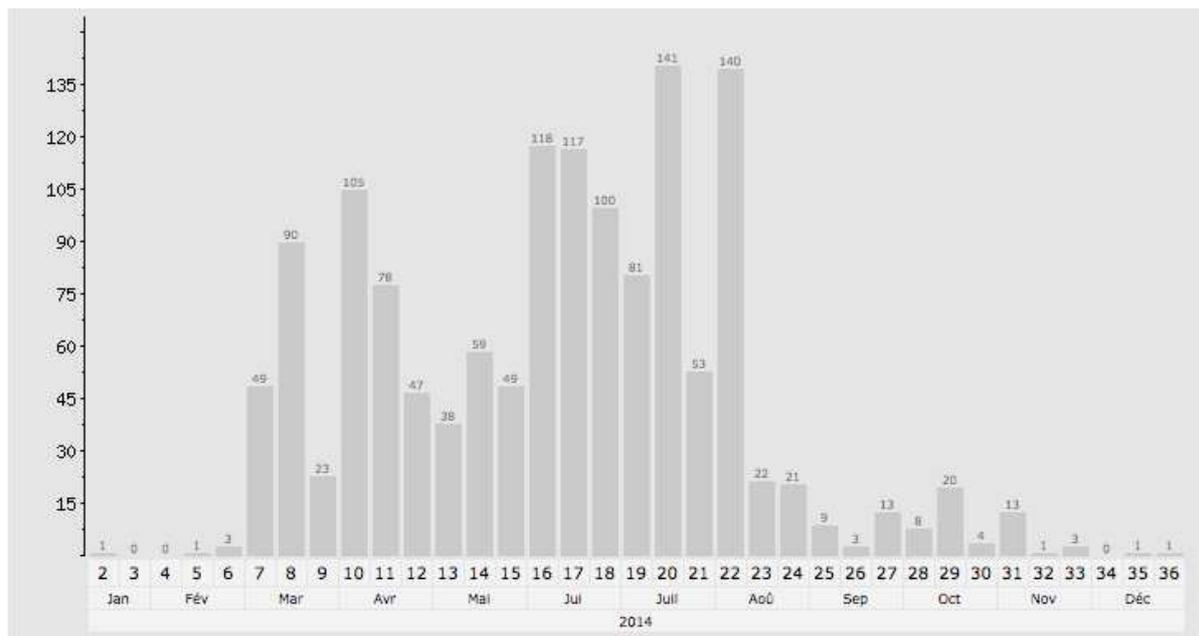


Tableau 3. Nombre de données récoltées entre 1400 et 2000m par décade (étage subalpin)
Total = 458

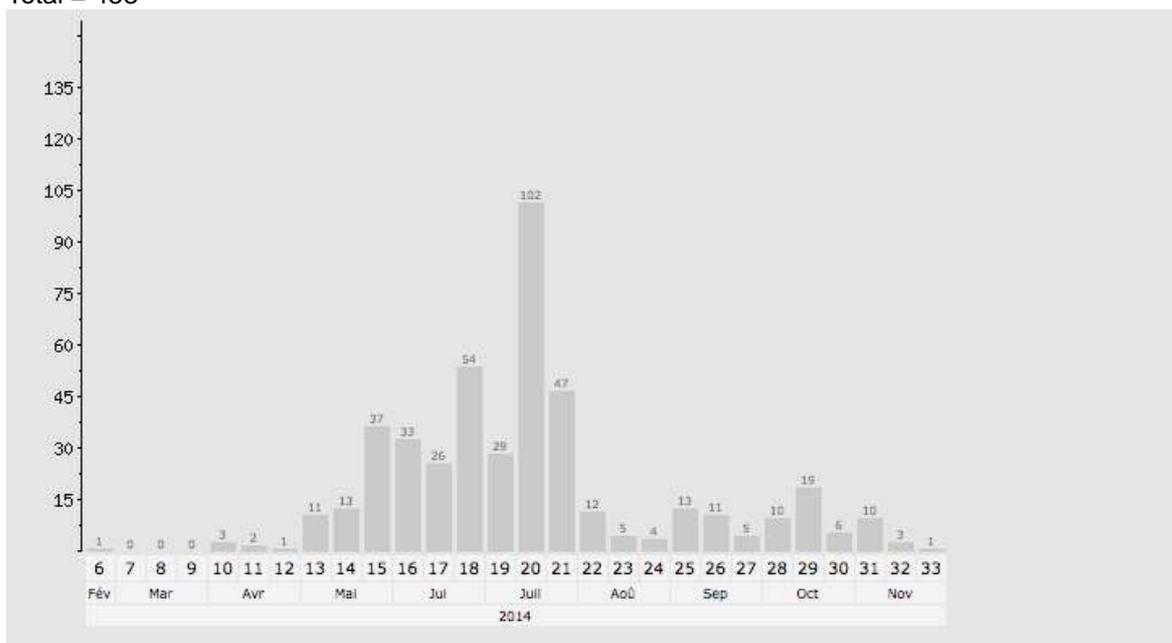
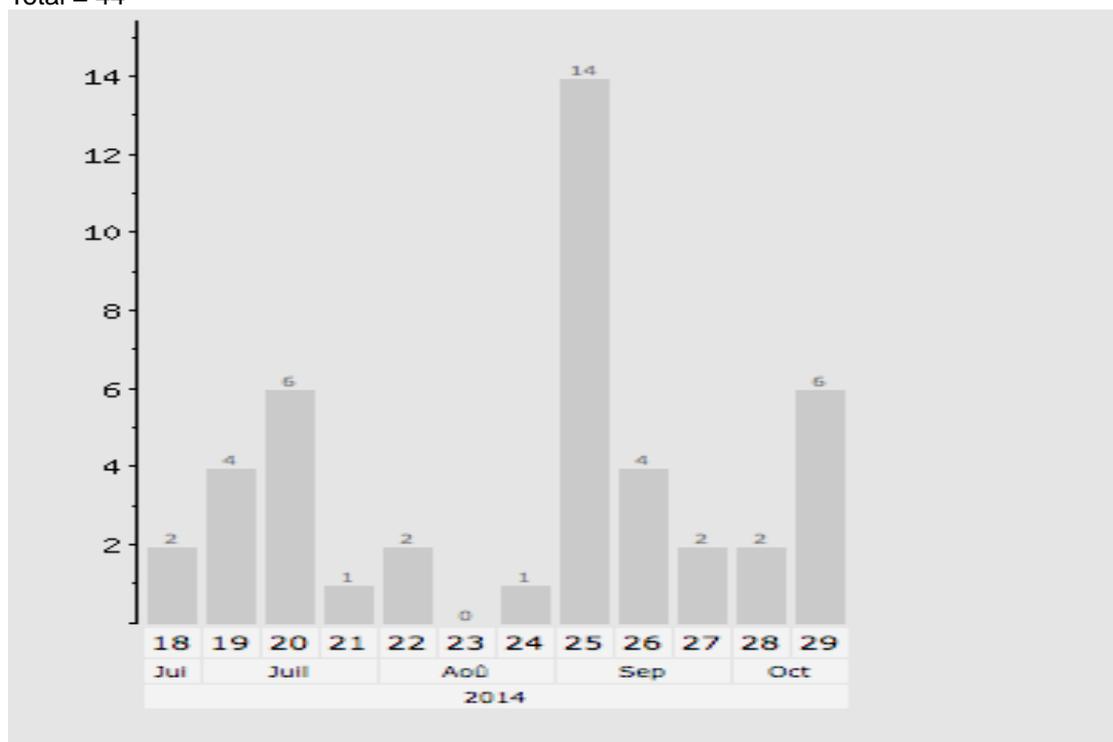


Tableau 4. Nombre de données récoltées au-dessus de 2000m par décade (étage alpin)

Total = 44



3. Ouvrages consultés.

- Papillons d'Europe, Tristan Lafranchis, 2^{ème} édition (2010), Editions Diatheo.
- Papillons de jour de Lorraine et d'Alsace, Jean-Yves Nogret et Stéphane Vitzhum, (2012), Editions Serpenoise.
- Les papillons de jour et leurs biotopes, ligue suisse pour la protection de la nature (1987), Edité par K. Holliger, Fotorotar AG.
- Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles, Tristan Lafranchis, (2000), Editions Biotope, Mèze.
- Les Papillons de France, Tristan Lafranchis (2014).

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DE MUSTELIDES ANNEE 2014

Rédacteur Philippe Favet

Hermine *Mustela erminea*

Parmi le genre *Mustela*, l'hermine et la belette ont une morphologique très ressemblante. Les observations se répartissent pour 95,55% des données pour l'hermine et 4,45% pour la belette.

L'espèce est signalée de 447 à 2494m d'altitude. 52,33% des observations sont comprises entre 447 et 985m, 40,70% entre 1018 et 1879m et 6,97% entre 2054 et 2494 m.

Une observation d'individu au pelage entièrement blanc est encore réalisée le 06/04 à Bernex à 1460 m d'altitude (M. Boch). Pour la nouvelle saison hivernale, le premier individu est signalé d'un blanc pur dès le 30/10 à Chamonix à 2414 m d'altitude (CGi). Cette donnée est la plus précoce des observations en tenue hivernale.

5 individus sont trouvés morts suite à des collisions avec des véhicules, ce qui représente 5,81% des données récoltées. Un mâle immature est capturé par un chat le 02/06 à Chaumont (VDa). Un autre est attaqué par un Faucon crécerelle à Taninges à 1661 m d'altitude (C. Bargier).

Belette *Mustela nivalis*

Seulement 4 données en provenance des communes de Reignier, Sillingy et Bellevaux et Eloise, cette dernière victime du trafic routier.

Putois *Mustela putorius*

Entre le 31/03 et le 08/04, plusieurs crapauds communs sont découverts avec la peau retournée, indice typiquement attribuable au putois qui agit ainsi pour échapper aux toxines contenue dans la peau. Cette prédation coïncide avec le rassemblement des amphibiens sur les sites de pontes de Bogève à 990m d'altitude (C. Gouwy, JGi). Un individu transporte un serpent à Seynod le 22/06 (PhC).

Sur les 8 communes où l'espèce est signalée 5 individus sont trouvés morts suite à des collisions avec des véhicules.

Furet *Mustela putorius furo*

Aucune donnée de cet animal domestique dans le milieu naturel pour l'année 2014.

Martre *Martes martes*

Les observations du genre *Martes* se répartissent entre la fouine pour 60,25% des données et la martre pour 39,75% des données.

Les données transmises s'étagent entre 349 et 1832m d'altitude. 3 jeunes sont notés le 03/07 à Marlens à 960m d'altitude (M. Belleville). Un individu sans queue est observé le 07/09 à Passy à 1336m d'altitude (B. Pascal).

11 individus sont trouvés morts suite à des collisions avec des véhicules, ce qui représente 33,33% des données récoltées.

Fouine *Martes foina*

Les données transmises s'étagent entre 422 et 2030m d'altitude. 94,00% sont comprises entre 422 et 960m, 4% entre 1065 et 1304m et 2% au-delà de 2000m.

1 juvénile d'environ 10 jours est retrouvé mort le 09/06 au Reposoir à 2030 m d'altitude. Il s'agit de la reproduction la plus élevée en milieu rupestre de notre département (JGi). Lors des prospections de chiroptères, l'espèce est souvent notée dans les clochers des églises et presbytères (JCL). Un individu est observé à Annecy dans la rue Carnot (DMa).

18 individu sont trouvés morts suite à des collisions avec des véhicules ce qui représente 36,00% des données récoltées.

Blaireau *Meles meles*

L'espèce s'étage de 329 à 1710m d'altitude. 74,85% des données sont comprises entre 329 et 995m, 23,15% entre 1014 et 1710m. Les terriers s'étagent entre 359 et 1067m d'altitude. On peut supposer qu'avec l'attitude les conditions climatiques (neige abondante, enneigement prolongé) limitent sérieusement les déplacements de l'espèce.

55 individus sont trouvés morts suite à des collisions avec des véhicules, ce qui représente 29,25% des données récoltées.

Loutre *Lutra lutra*

Sa présence en amont de la vallée de l'Arve est toujours d'actualité (CGi, S. Peault, V. Gouilloux). Des traces sont photographiées le 22/04 sur la commune de Vulbens (JGi).



Lutra lutra 22.04.2014

Photo: © Jacques Gilliéron

ENQUETE SUR L'ELEVAGE DES BASSES-COURS EN HAUTE-SAVOIE ET LA PREDATION S'Y RAPPORTANT réalisée de mars à septembre 2014.

Rédacteur Philippe Favet

Remerciements.

Je tiens tout d'abord à remercier tous les éleveurs de basse-cour qui ont répondu à cette enquête. Par leur collaboration, ils ont contribué au recensement de la réalité du terrain.

Ma gratitude va tout particulièrement à Valérie et Gilles Dallazuanna pour leur aide apporté à la diffusion et la collecte de l'enquête et à Jean-Pierre Matérac pour la relecture.

CONTEXTE

Cette étude a été initiée en 2014 à la demande du Conseil d'Administration de la LPO 74, membre du Conseil Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS). L'objectif consiste à collecter des informations permettant de connaître le monde de l'élevage de basse-cour tel qu'il est pratiqué en Haute-Savoie et l'importance de la prédation.

Trois buts sont poursuivis :

- Connaître le mode d'élevage pratiqué dans les basses-cours.
- Recenser les problèmes rencontrés par les éleveurs.
- Identifier la part de responsabilité exercée par les prédateurs.

PREAMBULE

Nous souhaitons que cette enquête puisse contribuer à apporter un éclairage sur la part des espèces exerçant une prédation et de quelle façon elles accèdent aux basses-cours.

L'ENQUETE

L'élaboration du questionnaire est conçu de façon à identifier les types de production et les problèmes rencontrés par les éleveurs.

D'un format A4 recto verso, il se veut relativement simple et précis à la fois (voir modèle en annexe).

Les sujets sur lesquels nous souhaitons pouvoir avoir des éléments de réponse sont les suivant :

- Type de production ; familiale, commerciale.
- Les espèces domestiques concernées et leur effectif par basse-cour.
- Structure du territoire, motivations des producteurs, type de bâtiment, structure des enclos.
- Traitements curatifs et sanitaires utilisés.
- Modalités de réforme.
- Problèmes de voisinage.
- Prédation.
- Moyens de protection utilisés contre la prédation.

Le questionnaire a été diffusé entre mars et septembre 2014.

LES RESULTATS

Les questionnaires sont adressés directement par Valérie Dallazuanna aux adhérents de l'Association Avicole de Haute-Savoie ainsi qu'auprès d'éleveurs non répertoriés par le monde associatif ou d'éleveurs déclarés administrativement. Les retours sont transmis à Philippe Favet - LPO 74 - afin d'en rédiger la synthèse.

Nous recevons au total 74 réponses toutes exploitables.

Nombre de communes en Haute- Savoie : 294.

Nombre de communes citées : 54. Soit 18,36% des communes du département.

Notons que la commune de Groisy est citée 6 fois.

L'origine des données.

- L'association avicole : 52 réponses, soit 70,27%.

Cette catégorie a fourni le plus grand nombre de réponse.

- La LPO a fourni seulement 3 questionnaires, soit 4,05%.

Nous n'avons délibérément pas souhaité diffuser ce questionnaire auprès de nos adhérents pour être impartiaux, notamment sur les questions concernant les nuisibles.

Notons qu'un des 3 participants est également membre de l'Association Avicole.

- Parmi les producteurs professionnels nous recevons 5 réponses, soit 6,76 % dont 1 qui est également membre de l'Association Avicole.

- Hors monde associatif : 14 réponses, soit 18,92%.

Le faible taux de participation de cette catégories est dû au fait que ces éleveurs ne sont répertoriés sur aucun registre officiel ; leur activité en temps qu'éleveur reste donc inconnue. Pourtant cette tranche d'éleveurs est nettement majoritaire sur le département.

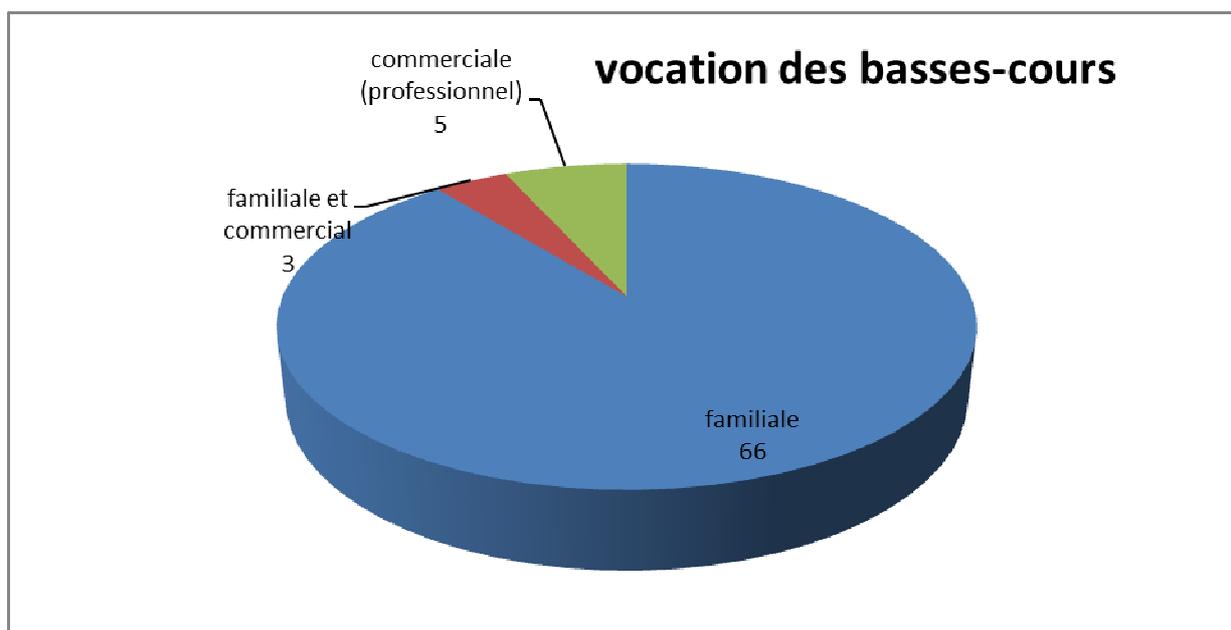
Résultat à la question n°1 : Êtes-vous en possession d'une basse-cour?

L'élevage à vocation familiale destiné au producteur ainsi que pour le besoin de ses proches s'avère le principal mode de production sur notre département (66 résultats soit 89,20 %).

3 producteurs à vocation familiale et commerciale, soit 4,05 %, ont répondu. Mais, il ne s'agit là que d'élevages modestes car leur production annuelle est comprise entre 400 et 500 têtes ce qui ne correspond pas à une production intensive.

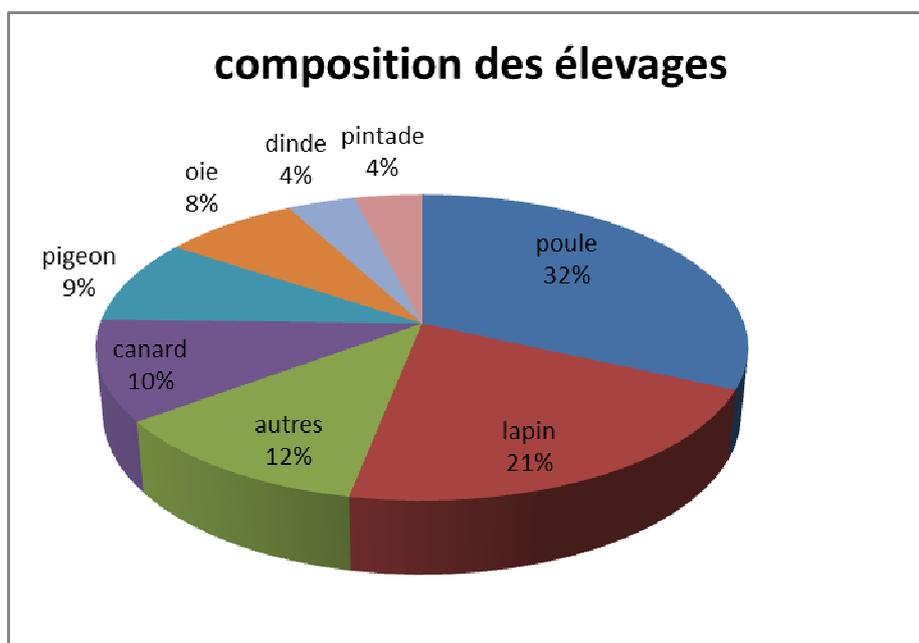
Concernant les éleveurs professionnels de volailles, 5 producteurs, soit 6,75%, répondent à notre questionnaire. Cette sous-représentation des élevages professionnels s'explique par le fait que le département de la Haute-Savoie est, contrairement à la Bresse, orienté vers une agriculture bovine.

Notons que selon les sources Infogreffe : <https://www.infogreffe.fr/societes/entreprises-departement/haute-savoie-0147Z-074-1.html> 24 entreprises sont classées en Haute-Savoie comme "Elevage de volailles".



Résultat à la question n°2 : Votre basse-cour concerne l'élevage de?

Les espèces recensées dans les 74 élevages se composent de la façon suivante :



Détail de la catégorie Autres :

- Faisans
- Sarcelles
- Caille de Chine
- Cygne noir d'Australie
- Emeu
- Cobaye
- Wallabi de Bennett (kangourou)
- Furet
- Mouton
- Ane
- Cochon
- Cheval

Nombres d'espèces produites par élevage

Nombre d'espèces	1	2	3	4	5	6	7
Nombre d'élevages	30	22	12	4	2	1	3
	41%	30%	16%	5%	3%	1%	4%

Les poules et les lapins sont les deux espèces principalement rencontrées dans les basses-cours du département. Sur 74 éleveurs, 77,02% ont des poules et 51,35% ont des lapins. Notons que 11 élevages, soit 14,86%, produisent uniquement des lapins.

Concernant la case "Autres" : les réponses obtenues font ressortir la présence de faisans dans cinq élevages. Trois d'entre eux précisent l'espèce : faisan doré (espèce domestique) et le faisan Tragopan (espèce non domestique). Le faisan de Colchide et le faisan vénéré, espèces pour lesquelles la chasse est licite ne sont pas citées. Les trois élevages produisant des sarcelles n'ont pas précisé les espèces produites. Cinq élevages produisent des cailles. Six éleveurs n'ont pas précisé l'espèce concernée par la catégorie "Autres".

Résultat à la question n°3 : Votre élevage est issu de croisements?

Votre élevage est issu de croisement : Oui : 9 réponses soit 12,16%. Non : 49 réponses soit 66,22%
 Pour certaines espèces : 15 réponses soit 20,27%. sait pas : 1 réponse soit 1,35%.

Les croisements signalés concernent les lapins et les poules.

Liste des races citées :

Lapin		Poule	
Fauve de bourgogne	10	Marans	6
Géant papillon	5	Pékin	5
Bélier	4	Wyandotte	3
Rex	4	Coucou de Renne	3
Bleu de Vienne	3	Sussex	3
Havane	3	Nègre soie Padoue	3
Chamois de Thuringe	2	Combattant belge	3
Géant des Flandres	2	Faveroles française	2
Argenté de Champagne	1	Faveroles allemande	2
Feu noir	1	Java	2
Feu bleu	1	Orpington	2
Gris de Vienne	1	Brahma	2
Hollandais	1	Flèche noire	1
Lièvre belge	1	Poule soie	1
Japonais	1	Vorwerk	1
Bélier blanc chamois	1	Hollande kriel	1
Rex castor	1	Sebright	1
Rhoen	1	Araucana	1
		Cou nue	1

Pigeon		Canard		Oie	
Texan	5	Barbarie	3	Oie blanche	1
King	1	Aylesbury	1	Oie de Guinée	1
Mondain	1	Pékin	1	Bernache Hawaï	1
Sottobanca	1	Saxe	1		
Strasser	1	Streicher	1		
Tourterelle bleue	1	Sarcelles	2		
Tourterelle rieuse	1				

Les races de dindes ne sont pas précisées, quant à la pintade elle n'a pas vraiment évolué au cours des âges. Elle se présente sans grande variation.

La race de poules Marans apparait dans cette enquête comme étant la plus commune des poules. C'est une des très bonnes races française, rustique et solide qui présente la particularité de pondre des œufs dont la couleur sombre est unique.

La race de lapins Fauve de Bourgogne est également d'origine française. La Fédération Française de

Cuniculture estime qu'il s'agit de celle qui compte le plus d'éleveurs amateurs en France. Notons un éleveur signalant sept races de lapins dans son élevage.

Les producteurs commerciaux n'ont pas répondu sur l'origine des races et les éleveurs à vocation familiale n'ont précisé que partiellement les races ou croisements qu'ils élèvent.

Nombre moyen annuel d'individus par élevage :

Seuls, 2 producteurs à vocation familiale et 1 producteur à vocation commerciale n'ont pas répondu.

Vocation	familiale							commerciale
Nombre d'individus	1 à 5	5 à 10	11 à 25	26 à 50	51 à 100	101 à 200	201 à 500	14 500 à 40 000
Nombre d'élevage	9	15	15	16	6	3	3	4

Les 2 élevages les plus petits se composent de 3 poules à l'année.

Quant aux élevages industriels, ils varient de 2 lots de 600 canards par mois à 2.000 à 4 .000 poulets par mois. Soit une estimation annuelle de 14.400 canards à 45.000 poulets.

Résultat à la question n°4 : Depuis combien de temps s'exercez-vous cette activité?

Exercice de l'activité en année

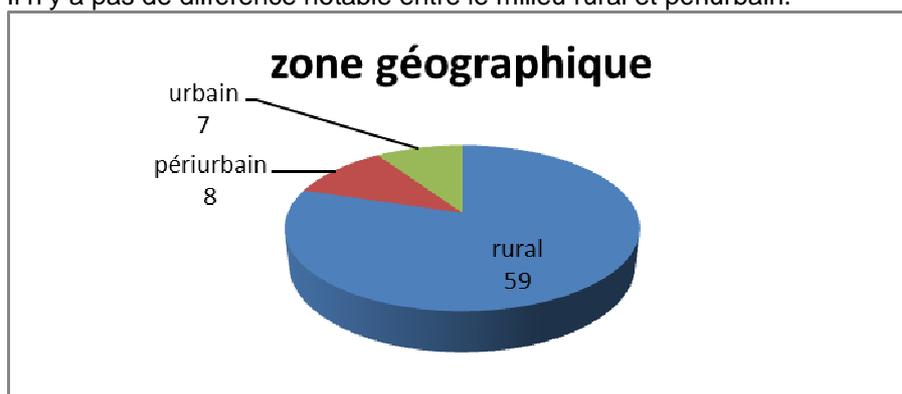
Nombre d'années	1 et 5	6 et 10	11 et 15	16 et 20	21 et 25	26 et 30	31 et 35	36 et 40	41 et 45	46 et 50	60
Nombre d'exploitants	14	13	5	6	4	10	1	9	0	8	2

Seuls deux producteurs n'ont pas répondu. Notons que les élevages à vocation commerciale ont entre 15 et 69 ans d'exploitation avec une moyenne de 39 ans.

Situation géographique des élevages

L'élevage en milieu urbanisé est représenté de façon marginale. Celui-ci concerne 7 basses-cours sur 74. Notons que les plus récents ont entre 2 et 5 ans d'existence et les plus anciens 40 ans de production. Ils sont passés d'un milieu périurbain à urbain et pour le plus ancien d'un milieu rural à urbanisé. Ils varient de 5 poules à l'année sur 10 m² à 3000 poulets sur 20 000 m².

Les espèces concernées en milieu urbanisé sont majoritairement des poules (6), avec également des lapins (2) ou cailles de Chine (1) et un seul élevage est exclusivement constitué de pigeons en volière. Il n'y a pas de différence notable entre le milieu rural et périurbain.



Surface de l'élevage

Eleveur de volailles à vocation familiale	Surface mini : 5 m ²	Surface maxi : 10 000 m ²
Eleveur de volailles à vocation commerciale (4 réponses exploitables sur 5)	Surface mini : 300 m ²	Surface maxi : 20 000 m ²

Notons qu'un des éleveurs commerciaux produit exclusivement en bâtiment. Chez un autre, seules les poules bénéficient d'un parcours herbeux, l'élevage des canards s'effectuant à l'intérieur d'un bâtiment.

Pour les lapins en élevage familial, la surface minimum au sol est de 1,40 m² (clapier sur 3 étages soit

un total de 4,20m2). Trois de ces élevages sont produits exclusivement en parc de 50 à 180 m2).

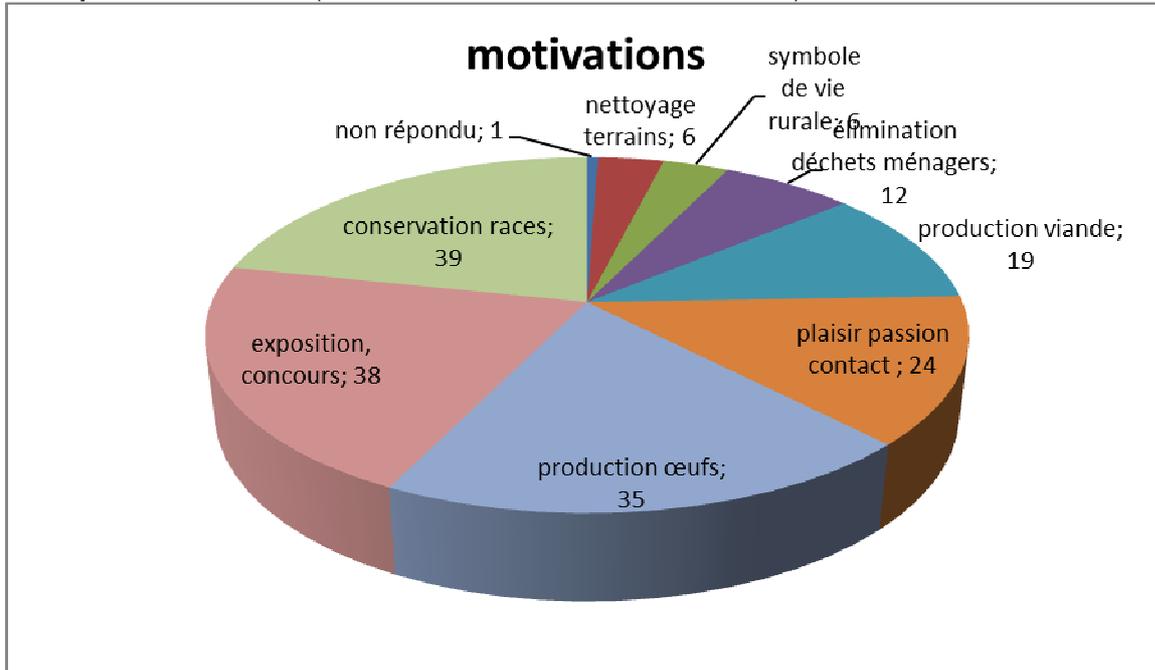
Nombre d'individus par m²

Seuls les élevages avec parcours délimité par une clôture ont été pris en compte dans cette analyse. Elevages familiaux : densité sur l'espace en plein air : minimum 0,75 m2 par volaille : maximum 100 m2 par volaille.

Elevages industriels : densité sur l'espace en plein air : minimum 0,50 m2 par volaille : maximum 5 à 10 m2 par volaille selon la saison.

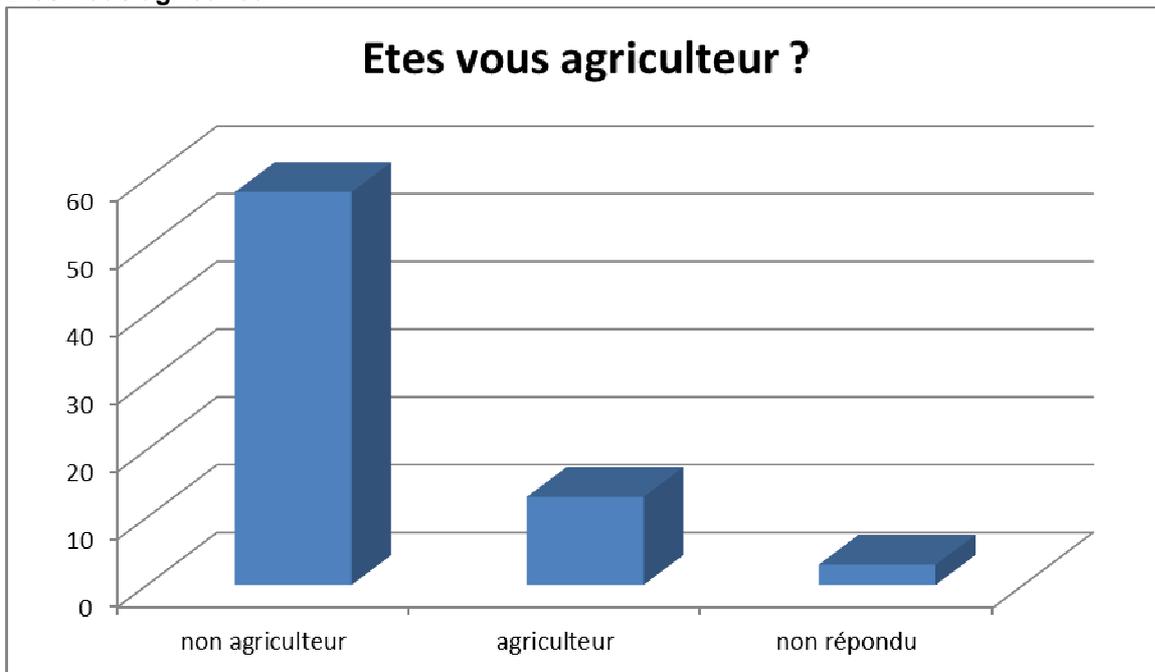
A titre comparatif, la densité sur l'espace en plein air en élevage biologique est de 4 m2 par poulet. http://pmaf.org/pdf/labels/fiche_poulets.pdf

Principales motivations (Production commerciale non concernée).



Dans notre enquête la motivation principale des éleveurs est la participation aux concours et expositions. Au niveau alimentaire, la production d'œufs est la première motivation. Vient ensuite la production de viande, le lapin étant la viande la plus consommée.

Etes-vous agriculteur ?

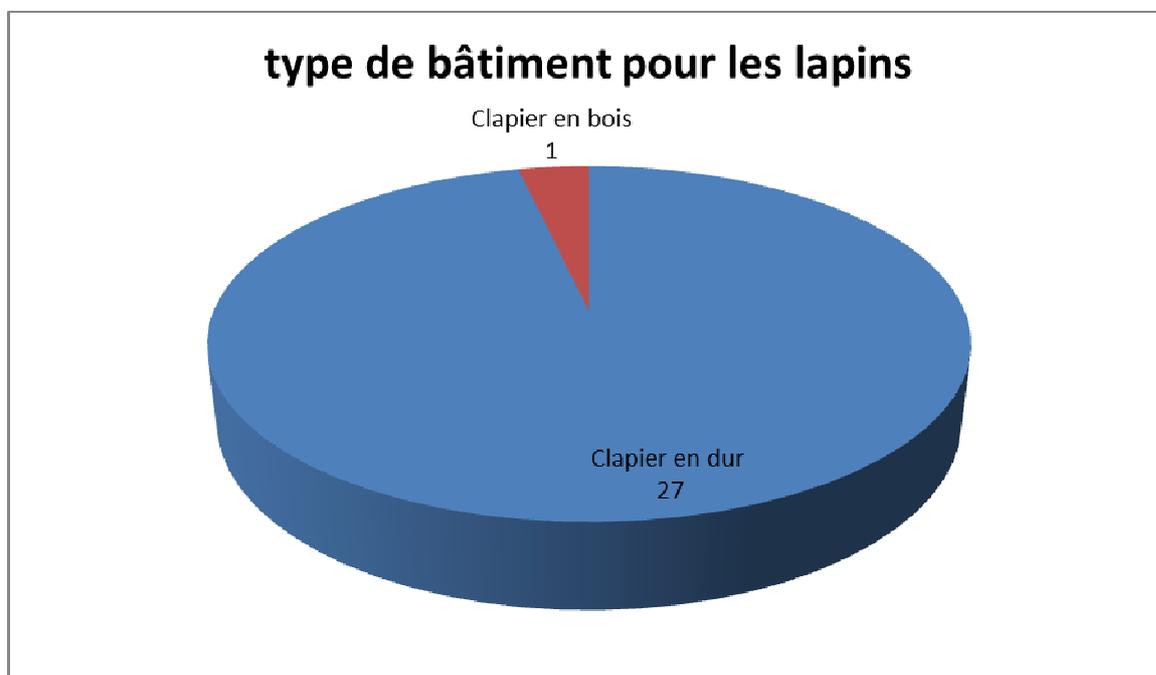
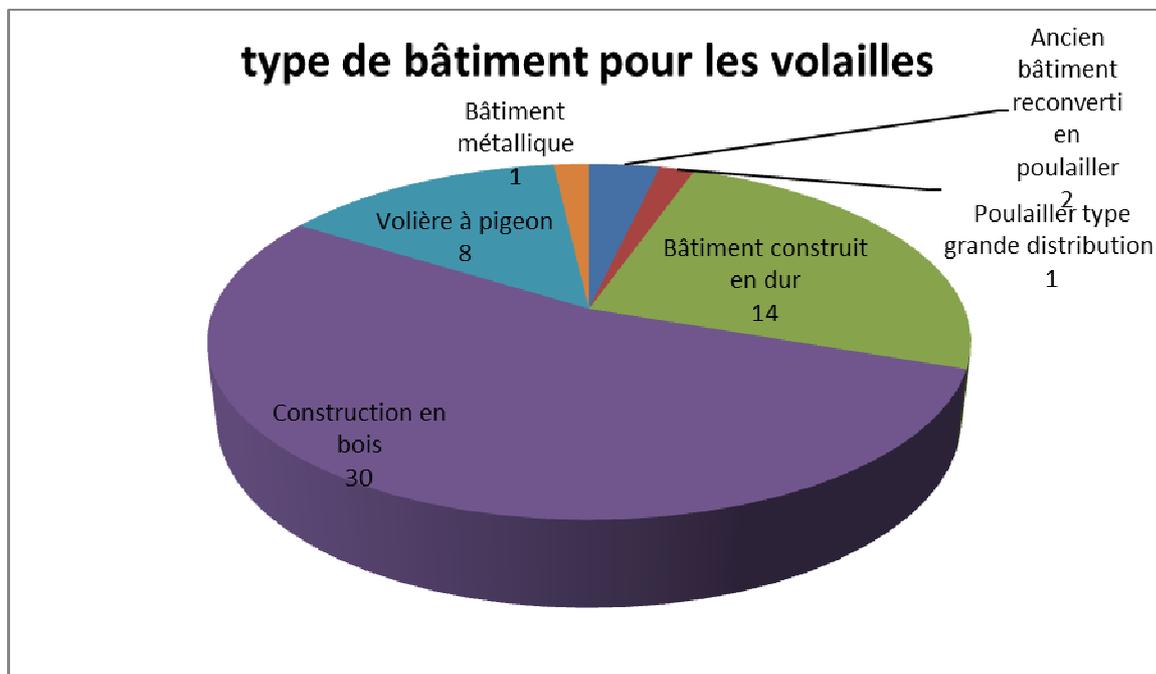


Seuls 3 éleveurs n'ont pas répondu à cette question. Sont compris dans les agriculteurs, les

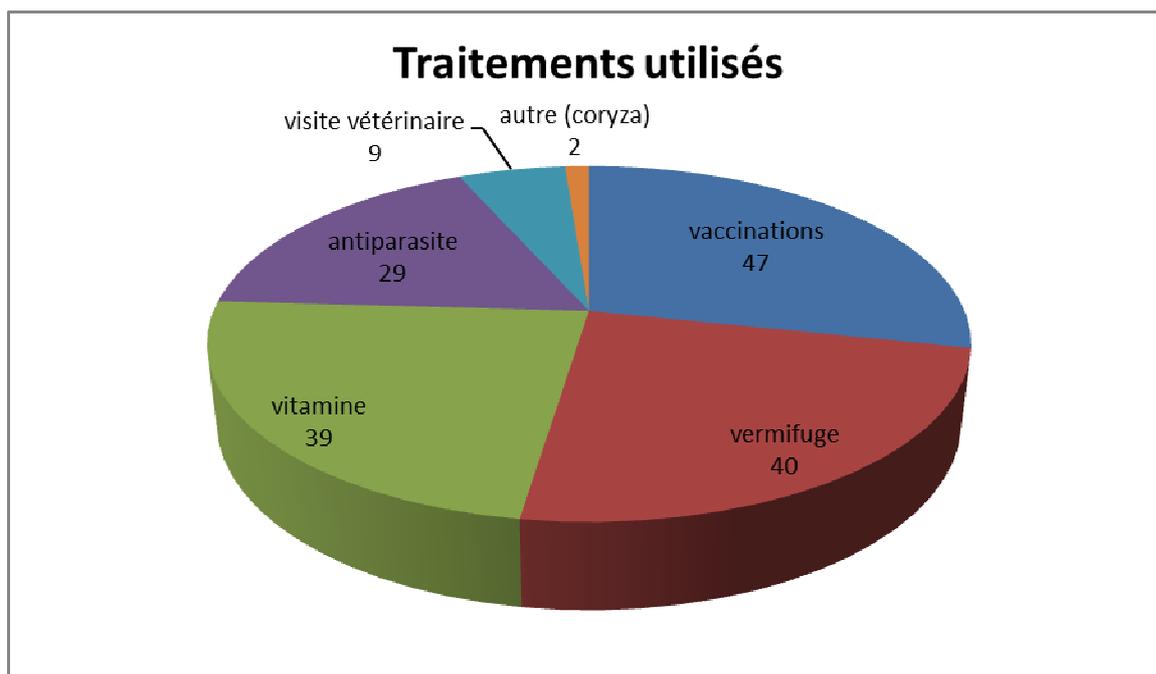
producteurs exclusifs de volailles et la production à vocation familiale (8 cas sur 13). L'enquête révèle que le monde agricole n'est plus comme autrefois le principal détenteur de volailles. Leur profession (retraités compris) ne représente plus que 17,56%, des éleveurs de basse cour.

Résultat à la question n°5 : Quel type de poulailler possédez-vous?

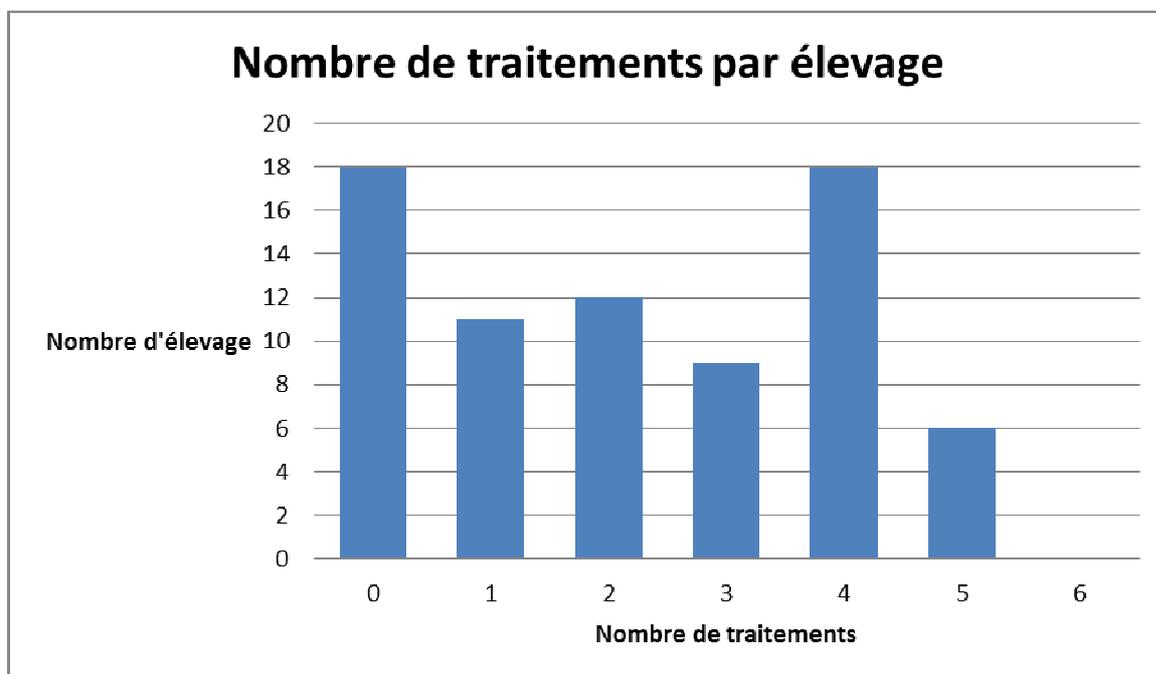
Le but recherché par le contenu de cette question est de déterminer si la nature des matériaux de construction utilisés pouvait jouer un rôle sur l'étanchéité des bâtiments contre la prédation. Il s'avère qu'il n'y a pas de différence marquée entre des bâtiments en bois ou en béton. Voir la question N°11 qui traite de la pénétration des prédateurs dans les élevages.



Résultat à la question n°6 : Avez-vous eu recours à des traitements particuliers?



24,32% des élevages n'ont recours à aucun des traitements énumérés. Ce sont des élevages relativement modestes constitués de 3 à 40 bêtes, (en moyenne 10 bêtes par élevage). Concernant les maladies parasitaires, 4 éleveurs ont précisé la nature de la pathologie : 3 cas de coccidiose (maladie parasitaire causée par des protozoaires dans l'intestin grêle ou dans le caecum) et un cas de gale aux pattes (parasite externe par acariens). Une visite du vétérinaire diagnostique un VHD (maladie hémorragique virale du lapin hautement contagieuse). Dans « autres », 2 cas de coryza (infection des voies respiratoires) sont signalés.



Résultat à la question n°7 : Que faites-vous de vos animaux quand ils ne rapportent plus suffisamment ou qu'ils sont en fin de vie ? Quelle modalité de réforme prenez-vous?

4 producteurs non pas répondu à cette question. 31 éleveurs consomment leur production. Dans cette catégorie, 12 d'entre eux déclarent s'orienter vers la vente des excédents ou offrent à l'occasion une volaille (1 cas). Notons que les éleveurs produisant uniquement du lapin (hors élevage de race naine) sont les seuls à produire pour consommer.

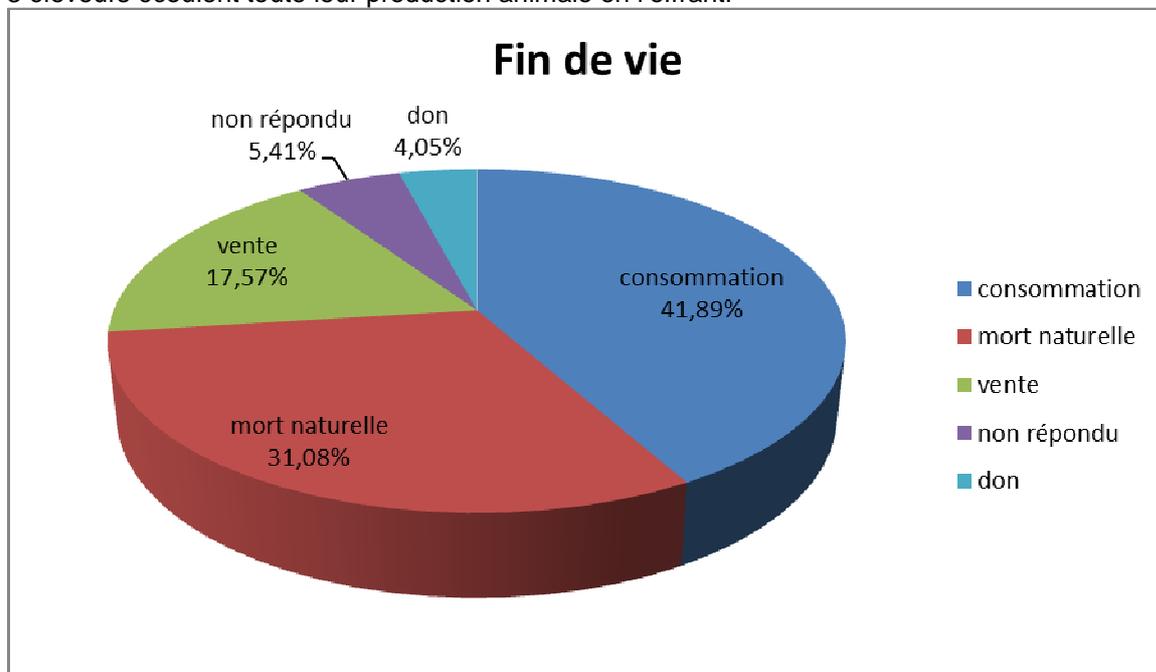
L'écoulement de la production d'œufs n'a pas été abordé.

23 éleveurs conservent leurs animaux jusqu'à leur mort et 6 d'entre eux précisent qu'une fois leur bête morte de vieillesse ou de cause inconnue, ils s'en débarrassent en la laissant dans le milieu naturel, pour nourrir la faune sauvage. Ce procédé n'étant pas abordé dans le questionnaire, il est à considéré comme étant sous évalué.

Notons qu'un « petit » éleveur commercial précise qu'il lâche des coqs ou lapins mâles dans le milieu sauvage pour se débarrasser de son surplus et en nourrir consciemment le renard.

13 éleveurs écoulent toute leur production animale uniquement par la vente ou l'échange.

3 éleveurs écoulent toute leur production animale en l'offrant.



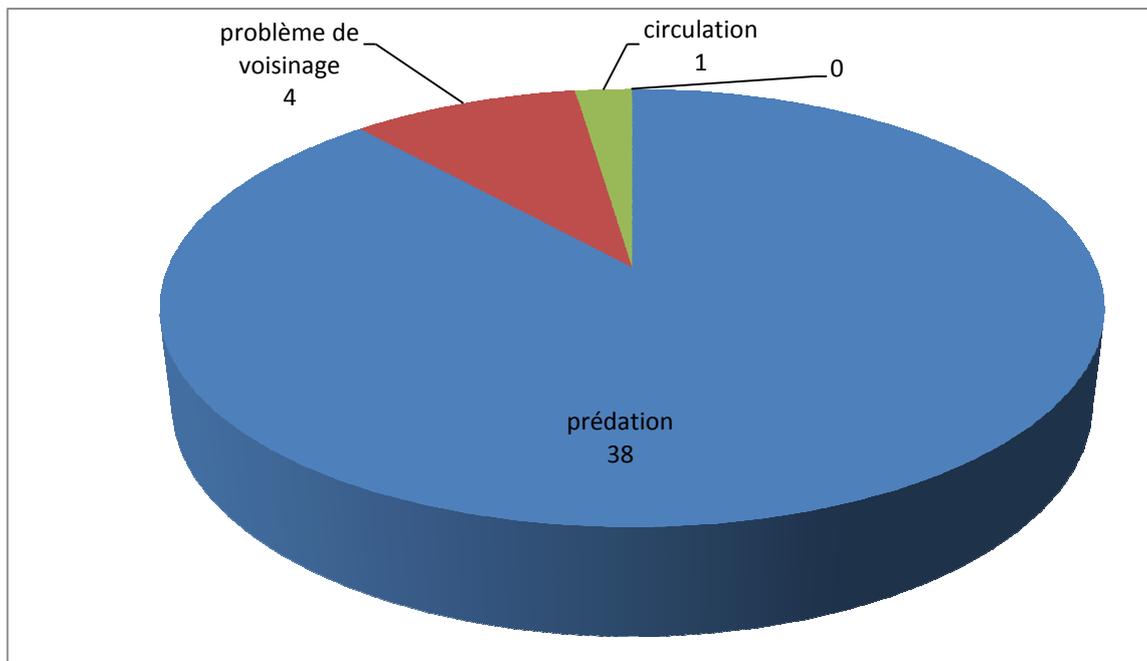
Résultat à la question n°8 : Rencontrez-vous des problèmes de voisinage?

31 élevages, soit 41,9% des éleveurs ayant participé à l'enquête rencontrent des problèmes de voisinage. Bien que domestique, le chien est identifié comme étant le premier des problèmes de voisinage rencontrés et concerne 21 élevages. Vient ensuite le vol pour 12 élevages, puis le chant du coq pour 5 élevages.

Les vols les plus importants s'élèvent à 70 volailles dans un cas et à un préjudice évalué à 500 Euros dans un autre cas. 5 éleveurs sont confrontés à la fois à des problèmes de divagation de chien et de vol, et 1 aux 3 cas cités.

Résultat à la question n°9 : Possédez-vous un parcours clos?

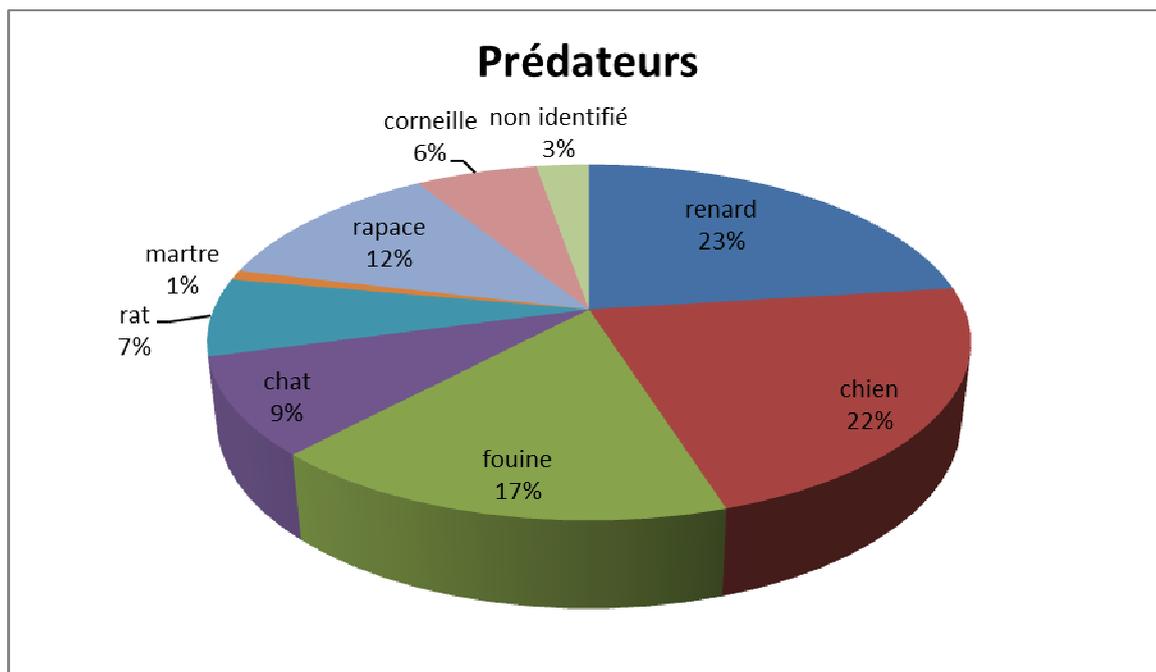
55 éleveurs, soit 74,32% sont équipé d'un enclos. Les problèmes recensés dans les parcours non clos se répartissent comme ceci :



Résultat à la question n°10 : Si vous avez eu des dégâts commis par un prédateur, avez-vous eu l'opportunité d'identifier l'auteur :

Nombre d'élevage ayant subi des dégâts par prédateurs : 56 soit 75,68%.

Nombre d'élevage n'ayant subi aucun dégât par prédateurs : 18 soit 24,32%.



Part de responsabilité de chaque espèce dans la prédation exercée par la faune sauvage et la faune domestique.

Prédateurs issus de la faune sauvage : 74 réponses soit 66,08%.

Prédateurs domestiques : 35 réponses soit 31,25%.

Prédateurs non identifié : 3 réponses soit 2,67%.

A la liste préétablie, les éleveurs ont ajouté le chat et la souris. La plus grosse proie signalée pour le chat est un faisan et pour le chien un Wallabi de Bennett (kangourou). Un seul cas de prédation par la martre est signalé.

Nombre d'élevages ayant subi uniquement des prédateurs par des animaux domestiques (chien et / ou chat) : 11 cas soit 19,64%

Nbre d'espèces de prédateurs ayant pénétré dans le même poulailler	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Nombre de poulailler	18	29	11	7	6	2	1	0	0

Dégâts commis intérieur / extérieur du poulailler

Sur les 56 élevages ayant subi de la prédation, 3 n'ont pas répondu soit 5,35%.

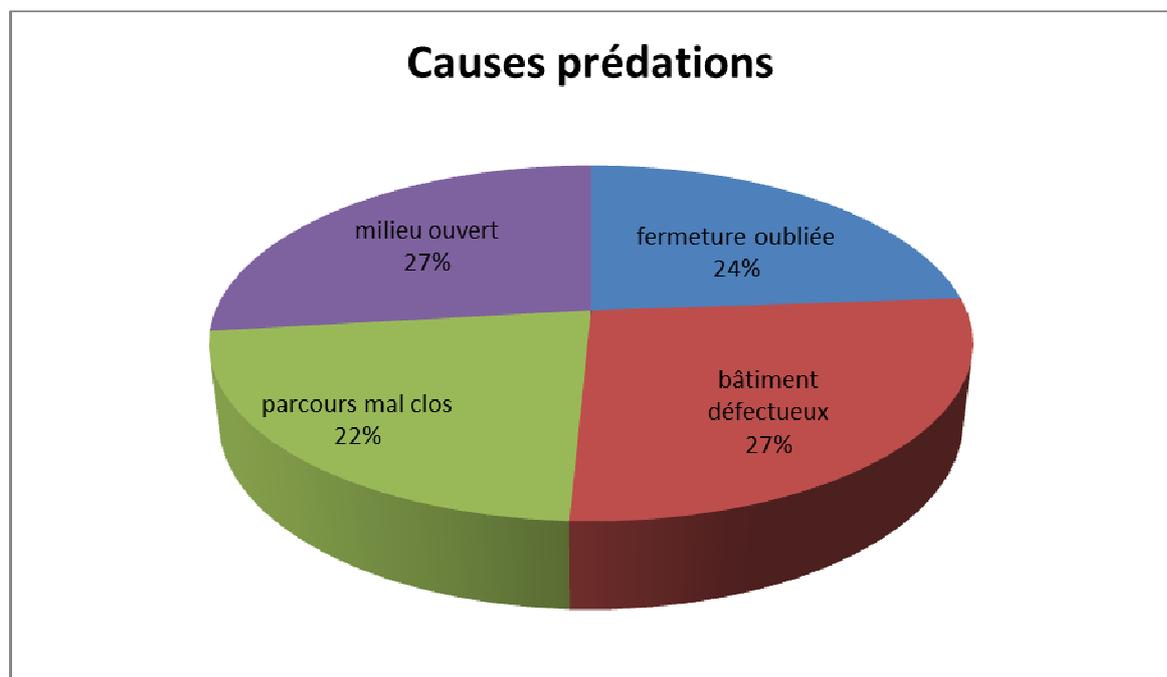
Dans ces 53 élevages les attaques se répartissent de la manière suivante :

- dans 21 cas soit 37,50% dans le poulailler.
- dans 26 cas soit 46,43% hors du poulailler.
- 6 cas soit 10,72% se sont aussi bien produit dans que hors du poulailler.

Lieu d'entrée du prédateur

Parmi les 56 élevages ayant subi des dégâts de prédateurs, 6 n'ont pas répondu à cette question.

Il ressort de l'enquête que la même basse-cour peut être visitée de 2 voire 3 façons différentes, par divers prédateurs et que le même mode opératoire a pu se répéter plusieurs fois.



Fermeture oubliée	
A oublié de fermer le poulailler pour la nuit	11
A oublié de fermer la porte du parcours clos	3
A oublié de rentrer une volaille pour la nuit	1
A fermé le poulailler dans le courant de la nuit	1
Bâtiment défectueux	
Trou dans la cloison du poulailler / volière	10
Trou creusé sous le poulailler	3
Passage par le toit – tôle ondulée / faitage	3
A travers les barreaux du clapier	1
Volailles passant la nuit perchées dans les arbres	1
Parcours mal clos	
A sauté par-dessus le grillage	8
Multiplés trous dans le grillage	4
Parcours clos partiellement	1
Electrificateur hors service	2
Milieu ouvert	
Pas de parcours clos	9
Prédation par le ciel	8
Prédation hors site Pigeon voyageur	1

Destruction du prédateur.

Sur les 56 élevages victimes de prédation, seuls 9 d'entre eux soit 16% ont éliminé ou fait éliminer le/les prédateur(s). Ces élevages ne font pas partie des 7 éleveurs qui utilisent la faune sauvage pour se débarrasser de leurs animaux de basse-cour morts ou du surplus vivant.

DISCUSSION.

Ce travail a pour objectif une meilleure connaissance des élevages de volailles sur le département de la Haute-Savoie. Rien n'existait à ce jour. Il a permis une mise en évidence divers paramètres qui, jusque là, étaient inconnus ou non quantifiés. Il en ressort une représentation des types de basses-cours d'une part, et des dégâts subis d'autre part.

Types de parcours clos

Différents types de parcours clos sont élaborés par les éleveurs. Nous les avons nommés :

- préventif : ils sont destinés à assurer la protection de la basse-cour contre les intrusions extérieures.
- parcellisé : ils permettent de maintenir les animaux dans un espace délimité mais ne les protègent pas des intrusions extérieures.

Les descriptions des parcours préventifs tels qu'ils ressortent de l'enquête sont des enclos avec une clôture de 1,60m voir 1,80m de haut (1cas), faisant obstacle à toute communication avec le monde extérieur. D'autres ont également équipé ce dispositif d'un électrificateur.

D'autre part pour les parcours parcellisés, ce moyen empêche les volailles d'aller empiéter chez le voisin mais la clôture n'est pas hermétique à l'intrusion d'un prédateur. Ce grillage peut atteindre seulement 1 mètre de haut et être réalisé avec du grillage type parc à mouton ou destiné uniquement à une seule espèce de la basse-cour, comme par exemple pour l'oie. Parfois les volailles ne restent dans ce type d'enclos qu'une partie de la journée et sont laissées libres dans leurs déplacements le reste du temps. C'est dans ce type d'enclos que les pertes par prédation surviennent.

En ce qui concerne les volières les pigeons privés de liberté dans une cage sont protégés de la prédation. Seul désagrément, les souris viennent manger le grain.

Les pigeonniers sont confrontés à la prédation par la fouine. Les pigeons voyageurs en vol sont confrontés à la prédation par les rapaces.

En ce qui concerne les clapiers, seuls 2 sur les 36 ont subi des attaques de la part du renard et/ou du chien. Le faible tût de prédation exercé sur les lapins pourrait trouver son explication par l'emplacement des clapiers. Ils sont souvent installés dans les anciens bâtiments agricoles et d'autre part, les barreaux des cages supportent plutôt bien les mâchoires des canidés.

Dégâts subis

Lorsqu'on évoque les dégâts occasionnés dans les élevages par la prédation, on cite aussitôt le renard comme le principal responsable. Or l'analyse des données de cette enquête fait ressortir un bilan inattendu. Les dégâts commis par les chiens (25 cas) se révèlent être du même ordre de grandeur que ceux du renard (26 cas).

D'autre part les intrusions du renard dans les élevages sont le fait d'1 seul individu, tandis que le chien peut s'en prendre aux élevages en meute composée de 2 voire 3 individus (un cas). Le chien étant plus gros et plus puissant, il est capable de détruire des clôtures qui résisteraient aux renards.

Le chien est identifié comme étant le premier des problèmes de voisinage. Lors des attaques sur les basses-cours, le chien contrairement aux prédateurs issus de la faune sauvage n'a pas une peur innée de l'homme et ne s'enfuit pas systématiquement à l'approche de celui-ci.

Le questionnaire ne prévoyait pas définir l'origine de ces chiens : chien de promeneur, de garde, d'agriculteur, de chasse ?... Il n'en demeure pas moins que quelques éleveurs ont noté les remarques indiquant les attaques de chiens du groupe « chasse » 4 fois et le/les chiens du voisin 3 fois.

En ce qui concerne la prédation exercée par la corneille, les poussins s'avèrent être les principales victimes et seul un cas de prédation sur les œufs est signalé. Quant aux dégâts dus au rat, ils portent sur les œufs, les poussins et les lapereaux.

L'enquête fait apparaître une espèce non prévue dans notre liste des prédateurs de volailles : le chat domestique. Son intervention comme prédateur dans les basses-cours est loin d'être négligeable et représente 9% des élevages subissant des dégâts. Les chats, qu'ils soient domestiques ou haret, sont donc comme d'efficaces prédateurs.

L'étude indique que les animaux domestiques (chien et chat) sont responsables de 31,25% des prédatons commises dans les basses-cours.

Le faisan est la plus grosse des proies signalées.

Grace à leur statut d'animaux domestiques, chiens et chats ne sont pas considérés comme "nuisibles" et ne peuvent être éliminés contrairement à la faune sauvage.

Enfin l'enquête révèle que les attaques de poulaillers sont souvent liées à la seule négligence des propriétaires. Notons aussi que 24,32% des éleveurs n'ont jamais subi de prédation et que la moyenne d'âge de ces élevages est de 18 ans ³/₄.

L'accès aux volailles par les prédateurs dépend avant tout de la manière dont elles sont protégées.

Les carnivores ont bien du mal à pénétrer dans un poulailler clos. Par contre, les risques existent lorsque la basse-cour est laissée libre dans ses déplacements ou si le poulailler est resté ouvert et que la brèche a été repérée par l'intrus.

Etonnement

L'enquête révèle que des carcasses de volailles sont données par des éleveurs volontairement à la faune sauvage, pour s'en débarrasser ou comme apport alimentaire destiné à nourrir celle-ci. Cette pratique, si elle rend service au producteur, peut en revanche engager les carnivores à roder régulièrement autour des basses-cours qui pratiquent ce type de nourrissage et de développer un foyer de méfaits indésirables. Enfin le vol a contraint un des petits éleveurs familiaux à équiper son poulailler d'une alarme et un autre à renforcer la porte du poulailler.

Conclusion

L'enquête révèle que les attaques de poulaillers sont souvent liées à la seule négligence des propriétaires. Avec des bâtiments fermés ou des terrains bien clôturés, il n'y a plus de risques de prédatations par la faune sauvage ou les animaux domestiques.

Ces prédatations, quelles qu'en soient les origines, peuvent coûter cher à l'éleveur. La meilleure défense est la prévention, qui consiste à se protéger avec des bâtiments étanches et des parcours clos.

ANNEXE

Etude auprès des éleveurs de basse-cour

Bonjour, je me présente, Valérie Dallazuanna, je suis éleveuse amateur de poule à Groisy. Je suis en train de réaliser une étude sous la direction de la LPO sur la thématique des volailles en zone urbaine et rurale et votre avis m'intéresse sur le type de production et des problèmes rencontrés par chacun.

Question n°1 - Êtes-vous en possession d'une basse-cour :

- A vocation familiale A production commerciale

Question n°2 - Votre basse-cour concerne l'élevage de :

- Poule Oie
 Dinde Pigeon
 Pintade Lapin
 Canard Autres

Question n°3 - Votre élevage est issu de croisement s: OUI / NON.

Sinon, votre choix s'est porté sur quelle race :.....

Votre élevage comporte en moyenne combien d'individus par espèces :

Question n°4 - Depuis combien de temps exercez-vous cette activité :.....ans

Votre élevage est situé en zone :

- Rurale périurbaine Urbanisée

Quelle est la surface de votre élevage ?.....

Quelle est votre motivation principale :

- Production d'œuf Production de viande Conservation de race
 Symbole de la vie à la campagne Nettoyage de terrain Elimination de déchets ménagers
 Exposition, concours Autre :.....

Etes-vous : Agriculteur / Autre.....

Question n°5 - Quel type de poulailler possédez-vous :

- Ancien bâtiment reconverti en poulailler Construction en bois
 Bâtiment construit en dur Poulailler type grande distribution

Question n°6 - Avez-vous eu recours à des traitements particuliers

- | | |
|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Vaccinations | <input type="checkbox"/> Anti-parasitaires |
| <input type="checkbox"/> Vitamines | <input type="checkbox"/> Visite vétérinaires |
| <input type="checkbox"/> Vermifuges | <input type="checkbox"/> Autres |

Question n°7 – Que faites-vous de vos animaux quand ils ne rapportent plus suffisamment ou qu'ils sont en fin de vie ? Quelle modalité de réforme prenez-vous ?

.....
 .

Question n°8 - Rencontrez-vous des problèmes de voisinage : OUI / NON.

Si oui de quel ordre :

- | | | | |
|---------------------------------------|--|------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Chant du coq | <input type="checkbox"/> Divagation de chien | <input type="checkbox"/> Vol | <input type="checkbox"/> Autre |
|---------------------------------------|--|------------------------------|--------------------------------------|

.....
 .

Question 9 - Possédez-vous un parcours clos : Oui / Non.

Si non, avez-vous des dégâts dus :

- | | | | |
|--------------------------------------|--|------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> circulation | <input type="checkbox"/> problème de voisinage | <input type="checkbox"/> prédation | <input type="checkbox"/> Autre |
|--------------------------------------|--|------------------------------------|--------------------------------------|

.....
 .

Question n°10 : Si vous avez eu des dégâts commis par un prédateur, avez-vous eu l'opportunité d'identifier l'auteur :

- | | | | |
|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Renard | <input type="checkbox"/> Fouine | <input type="checkbox"/> Rapace | <input type="checkbox"/> Corneille |
| <input type="checkbox"/> Chien | <input type="checkbox"/> Rat | <input type="checkbox"/> Autre | <input type="checkbox"/> Non identifié |

Avez-vous eu des dégâts commis :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> à l'intérieur du poulailler |
| <input type="checkbox"/> Hors du poulailler. |

Avez-vous détruit le prédateur ?

.....
 .

Commentaire personnel :

Commune :

Nom (facultatif) : Prénom (facultatif) :

Fiche à retourner à l'adresse suivante :

Valérie Dallazuanna – 1288, route de la Malassoire – 74570 GROISY

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DE CHIROPTERES EN HAUTE SAVOIE

Année 2014

Rédacteur Jean-Claude Louis, Christian Prévost

Photos Jean-Claude Louis, Christian Prévost.

Cette synthèse est réalisée d'après les données issues de la base « Visionature » de la LPO 74. Il y a eu en 2014, 280 données pour 21 espèces contactées, c'est-à-dire un peu plus de données (12) mais 2 espèces en moins que l'année dernière.

Bien que ne figurant pas dans la base et qu'elles datent de 2013, il nous a semblé intéressant de rajouter les données des captures réalisées au col de Bretolet par la Station ornithologique de Sempach. Ce qui rajoute une 21^e espèce.

CHAUVE-SOURIS INDETERMINEE *Chiroptera sp*

Quelques observations hivernales : 1 ind. en vol le 09/01 dans le Val de Fier (CP), le 19/02 à Cluses (PC) et le 20/02 à Val de Fier (CP). Les premières sorties printanières sont signalées les 6, 7, 19 et 27/03 à Bonneville (AJ), le 08/03 à Sales (P. Chevalier), le 11/03 à Cruseilles (TG), les 13 et 17/03 à Annecy (C. Colombo-Guillen) et le 16/03 à Vacheresse (M. Boch). Des ind. sont également observés à Saint-Pierre-en-Faucigny, Marignier, Annecy-le-Vieux, Metz-Tessy, Ayse (A. Jacquemoud), Marlens (BS), Sciez (StC), La Roche-sur-Foron (B. Bruno), Groisy (YD), Cordon (C. Barge), Sillingy, Viry (ACB), La Muraz (JCL), Clarafond-Arcine (V. Frochot), Arenthon (JPM), Lathuile (CRo), Lullin (RA) et Habère-Poche (P. Ducrot). Enfin des ossements anciens récupérés le 25/09 dans une grotte du secteur de Sous-Dine à Thorens-Glières n'ont pas permis l'identification de 3 ind. (CD, CL, JCL).

PETIT RHINOLOPHE *Rhinolophus hipposideros*



Dans le cadre du suivi hivernal et d'une sensibilisation des spéléologues aux chauves-souris, 4 ind. sont observés le 25/01, dans une grotte à Mégevette et 6 le 26/01 dans la grotte de la Diau à Thorens-Glières, dans une partie qui n'était pas explorée les autres années (C. Dodelin, C. Lavorel, JCL, JFDe, O. Sousbie). 4 ind. sont notés en hibernation dans une grotte le 01/02 à Allèves et à Cusy, et 1 le 17/03 à Allèves (C. Dodelin). Suite à la découverte fortuite de Didier Besson, au moins 38 ind. dont 30 adultes et 8 jeunes

(âgés de moins d'une semaine) sont comptés le 27/06 à Héry-sur-Alby (DiB, Groupe Chiros). Une habitante de cette même commune appelle pour signaler la présence de 100 à 150 ind. dans ses combles le 10/07, et ce depuis environ 50 ans (JFDe). Jusqu'à ce jour, la reproduction de cette espèce n'était pas connue dans notre département !

GRAND RHINOLOPHE *Rhinolophus ferrumequinum*

3 ind. sont comptés le 26/01 à la grotte de la Diau à Thorens-Glières, dans le cadre du suivi hivernal (C. Dodelin, C. Lavorel, JCL, JFDe, O. Sousbie), 8 le 01/02 à Allèves et 1 à Cusy le même jour (C. Dodelin). Au moins 361 ind. dont 142 jeunes sont dénombrés dans une colonie et 55 ind. dans une autre le 07/07 à Frangy (CP, JCL, JFDe).

MURIN DE DAUBENTON *Myotis daubentoni*

Le 25/01, 1 ind. est observé en hibernation dans une grotte à Saint Cergues et 2 autres à Mégevette (C. Dodelin, C. Lavorel, JCL, JFDe, O. Sousbie). 4 ind. (2 fém. ad, 1 mâle ad et 1 fém. imm) sont capturés le 17/07 à Chens-sur-Léman avec le CCO GE (M. Ruedi, T. Andriollo, XBC). Un arbre gîte, situé à hauteur d'homme dans un châtaignier, est découvert par un promeneur le 20/08 à Thonon-les-Bains avec au moins 4 ind. visibles à la sortie (D. Poulet). Cette découverte est intéressante car peu d'arbres gîtes sont connus dans notre département et encore moins pour cette espèce que l'on trouve plus souvent sous les ponts. Enfin des ossements anciens récupérés le 25/09 dans une grotte du

secteur de Sous-Dine à Thorens-Glières ont permis l'identification d'1 ind. de l'espèce (C. Dodelin, C. Lavorel, JCL).



MURIN DE BRANDT
Myotis brandti

4 ind. sont capturés le 18/06 à Minzier (J. Cornut, BD, LM, XBC). L'espèce est contactée au détecteur ultrasonore le 10/09 aux Contamines-Montjoie à 2 endroits différents (JCL). Cette espèce qui n'était pratiquement pas connue dans notre

département, il y a encore quelques années, semble en fait plus fréquente qu'on ne le pensait.

MURIN A MOUSTACHES *Myotis mystacinus*

6 ind. sont capturés au col de Bretolet à l'automne 2013(Thoma+Althaus). 1 jeune mâle est capturé le 17/07 à Chens-sur-Léman avec le CCO GE (M. Ruedi, T. Andriollo, XBC).

MURIN A MOUSTACHES *Myotis mystacinus* /**MURIN DE BRANDT** *Myotis brandti*

3 mentions pour ces 2 espèces difficiles à différencier en hibernation, le critère le plus fiable étant la dentition. 2 ind sont notés dans une grotte le 25/01 à Saint Cergues et 3 autres le même jour à Mégevette, puis encore 3 le 26/01 dans la grotte de la Diau à Thorens-Glières (C. Dodelin, C. Lavorel, JCL, JFDe, O. Sousbie).

MURIN DE NATTERER *Myotis nattereri*

A Franclens, dans le cadre du suivi des gîtes artificiels, les premiers avec 12 ind sont notés le 04/04, puis 14 ind les 11 et 18/04, 17 le 10/05, 18 dont au moins 6 jeunes le 11/06 et au moins 20 ind le 24/09 (CP). Dans d'autres gîtes de la même commune, 3 ind sont observés le 11/06, 19 dont au moins 6 jeunes le 19/07, respectivement 2, 7 et 23 ind le 23/08 dans 3 gîtes différents, 4 ind le 24/09 et les derniers sont notés dans 2 gîtes avec 3 et 9 ind le 20/10 (CP). 2 cadavres récupérés le 22/07 dans une ferme à Feigères laissent présager la présence d'une colonie (BD, S. Come, JCL).

MURIN A OREILLES ECHANCREES *Myotis emarginatus*

Le 07/07, le comptage de la colonie de Frangy a donné au moins 790 ind (CP, JCL, JFDe) ce qui est stable par rapport à ces dernières années. Un ind est contacté au détecteur ultrasonore le 10/07 aux Contamines-Montjoie (JCL).

MURIN DE BECHSTEIN *Myotis bechsteini*

Toutes les observations qui suivent sont réalisées en gîtes artificiels.

A Franclens le 1^{er} est observé le 11/04, puis 6 ind et 13 dans un autre gîte le 18/04 (CP). 51 adultes et 24 jeunes (âgés d'une semaine) sont comptés dans un gîte le 16/06 (CP). 12 gîtes différents sont occupés simultanément par cette espèce sur la commune le 19/07, dont 1 solitaire avec une Noctule de Leisler, 1 gîte avec 7 ind dont au moins 3 jeunes, un 2^e avec 12 ind dont au moins 6 jeunes, un 3^e avec 10 ind dont au moins 4 jeunes, un 4^e avec 18 ind dont au moins 6 jeunes, un 5^e avec une mère isolée avec son jeune, un 6^e avec 67 ind qui partent chasser laissant 12 jeunes au gîte, un 7^e avec 20 ind dont au moins 3 jeunes et enfin un 8^e où 1 ind solitaire cohabite avec un Muscardin (CP). 4 cadavres sont retrouvés dans 4 gîtes le 23/08, et 3 autres dans 2 gîtes le 24/09 ; ces pertes sont les plus importantes découvertes à Franclens depuis 2000. L'été frais et pluvieux en est la cause (CP). Les derniers sont observés le 20/10 dans 4 gîtes. 77 nichoirs et gîtes ont été utilisés en 2014 par les chauves-souris à Franclens (CP).

A Eloise 4 gîtes sont occupés le 13/05 avec respectivement 1, 7, 11 et 14 ind. Dans ce dernier la colonie est implantée autour d'un nid de frelons en construction (CP) ! 1 femelle et son nouveau-né sont observés dans un gîte et 12 ind dont au moins 3 jeunes dans un autre le 16/07 et 15 ind dont au moins 7 jeunes le 17/07 (CP). 6 gîtes différents sont occupés le 20/08 dont un où 11 murins pendent en position léthargique (CP).

A Chêne en Semine 23 ind dont au moins 3 jeunes sont notés le 17/06 (CP). 3 gîtes sont contrôlés avec 12, 30 et 15 ind dont respectivement au moins 5, 10 et 7 jeunes le 18/07. A noter que dans

chacun des gîtes des jeunes partent chasser tandis que d'autres y restent (CP). Un gîte contient 59 ind dont 42 qui partent chasser et 17 qui restent à l'intérieur le 22/08 (CP). A Valleiry une colonie est observée pour la 1^{ère} fois avec 9 ind dont au moins 3 jeunes le 25/07 (CP). 4 nichoirs sont occupés simultanément le 02/09 et dans l'un d'entre eux, 1 cadavre est retrouvé au milieu du guano (CP).

GRAND MURIN *Myotis myotis*



1 ind est observé en hibernation le 01/02 à Allèves (C. Dodelin). Des maraîchers récupèrent 80 kg de guano sous la colonie le 27/02 à Domancy et posent une bâche au sol (JCL). 89 ind sont dénombrés en sortie de gîte à Domancy dès le 11/04, 270 le 19/05, 267 le 22/06 et 209 le 24/07 avec des jeunes volants. Une visite du bâtiment dans l'après-midi a permis de découvrir 13 cadavres d'adultes (JCL). Le suivi de 2 colonies en sortie de gîte le 23/04 à Bons-en-Chablais est infructueux (JCL, JFDe, JGi), pourtant 3 ind sont contactés au détecteur ultrasonore le 03/07 à proximité d'un ancien

gîte (JCL). 1 ind est contacté en acoustique le 03/05 à Passy (JCL). La colonie de Savigny a disparu, contrôlée négativement le 28/06, peut-être en rapport avec une chasse aux fouines qui s'en prendraient aux pots de fleurs du cimetière (CP, JCL, XBC) !

NOCTULE COMMUNE *Nyctalus noctula*

2 ind sont capturés à l'automne 2013 au col de Bretolet. (Thoma+ Althaus). L'espèce est contactée au détecteur ultrasonore le 03/05 à Passy, le 05/05 puis le 30/05 à Argentière, Chamonix, le 01/06 à Rumilly (JCL) et le 11/07 à Vinzier (JCL, JFDe).

NOCTULE DE LEISLER *Nyctalus lesleri*

11 migratrices sont capturées à l'automne 2013 au col de Bretolet (Thoma + Althaus). 1 ind est contacté au détecteur le 17/06 à Annecy-le-Vieux (O. Sousbie). Les données qui suivent proviennent du suivi de gîtes artificiels. Les premiers sont notés le 15/03 avec 2 ind, puis 3 ind dans un gîte et 1 dans 2 gîtes le 04/04 à Franclens (CP). Puis des isolés sont vus régulièrement jusqu'au 20/10 à Franclens. A noter la cohabitation avec un Murin de Bechstein dans un gîte le 19/07 (CP). 1 ind est signalé dans un gîte le 14/05 à Annecy (CP), 2 ind sont notés dans un gîte le 02/09 à Valleiry et 2



gîtes sont occupés par 1 ind les 25/09 et 18/10 à Chêne-en-Semine (CP). Enfin, 4 femelles (dont 3 adultes post-lactantes) sont capturées le 17/07 à Chens-sur-Léman par le CCO GE, laissant supposer la présence d'une colonie de reproduction à proximité (M. Ruedi, T. Andriollo, XBC). Une seule colonie de reproduction est actuellement connue en Rhône-Alpes pour cette espèce migratrice, mais elle se reproduit à Genève.

1 murin de Bechstein et une noctule de Leisler le 19/07 à Franclens (Photo C. Prévost)

PIPISTRELLE COMMUNE *Pipistrellus pipistrellus*

La 1^{ère} observation d'1 ind derrière un volet (utilisé depuis au moins 3 ans) a lieu le 17/03 et durera, avec des périodes d'absences, jusqu'au 20/11 à Passy (JCL). 1 mâle est trouvé mort, sans doute tué par un chat, le 30/03 à Passy (JCL) et 1 femelle est observée derrière un volet le 16/04 à Copponex

(L. Valloton). Au moins 15 ind sont dénombrés en sortie de gîte (avec au moins 1 Pipistrelle de Kuhl) le 30/04 à Dingy-en-Vuache (JCL, LM). Au détecteur ultrasonore, des ind sont contactés le 05/05 à Argentière (Chamonix) (JCL), le 17/05 à Servoz, (AJ), le 30/05 à Vallorcine et au Tour (Chamonix), le 01/06 à Rumilly (JCL), le 17/06 à Annecy-le-Vieux (O. Sousbie), le 05/09 à Thônes (TG) et le 10/09 aux Contamines-Montjoie (JCL). 1 ind. est capturé aux filets le 18/06 à Minzier (BD, J. Cornut, LM, XBC) et 1 femelle adulte le 17/07 à Chens-sur-Léman avec le CCO GE (M. Ruedi, T. Andriollo, XBC). Un cadavre est récupéré dans une carrière le 20/06 à Annecy-le-Vieux (BD).

PIPISTRELLE PYGMEE *Pipistrellus pygmaeus*

14 ind. (dont 6 femelles post-lactantes et 3 mâles adultes, 2 mâles et 1 femelle immatures, 1 femelle gestante et un juvénile) sont capturés le 17/07 à Chens-sur-Léman par le CCO GE (M. Ruedi, T. Andriollo, XBC). Dans le cadre du SOS chauves-souris, découverte d'une colonie, avec environ 400 ind. d'après le propriétaire des lieux, le 23/09 à Douvaine, identification au détecteur des individus qui sortent du gîte (D. Baud - ONCFS, JCL). A compter avec précision l'an prochain car ce serait un record pour l'espèce en Rhône-Alpes !

PIPISTRELLE DE NATHUSIUS *Pipistrellus nathusii*

4 migratrices sont capturées à l'automne 2013 au col de Bretolet (Thoma+ Althaus). A la suite d'un appel dans le cadre du SOS chauves-souris, 1 cadavre de femelle trouvée morte dans une cave, il y a 6 ans, est récupéré le 30/01 à Cran-Gevrier (JCL).

PIPISTRELLE DE KUHL *Pipistrellus kuhli*

Au détecteur ultrasonore, au moins 1 ind est contacté (avec des cris sociaux) en sortie de gîte, parmi des Pipistrelles communes, le 30/04 à Dingy-en-Vuache (JCL, LM), 1 ind le 01/06 à Rumilly (JCL) et 1 le 17/06 à Annecy-le-Vieux (O. Sousbie).

PIPISTRELLE INDETERMINEE *Pipistrellus sp*

3 captures sont réalisées à l'automne 2013 au col de Bretolet. (Thoma + Althaus). 1 ind est observé le 30/03 à Saint-André-de-Boège (AGu), 2 le 12/07 à Viry, 3 le 18/08 à Feigères (EZ), 1 le 27/08 et au moins 3 le 30/08 au Grand-Bornand (FBa). Une colonie d'au moins 50 ind est recensée chez un particulier le 28/06 à Jonzier-Epagny, une autre à Savigny (CP, JCL, XBC), une 3^e le 22/07 à Excenevex avec environ 70 ind (JCL) et une 4^e le 08/09 avec environ 60 ind à Yvoire (S. Fauvel, JCL).

VESPERE DE SAVI *Hypsugo savii*

1 ind. est contacté au détecteur le 17/06 à Annecy-le-Vieux (O. Sousbie).

SEROTINE BICOLORE *Vespertilio murinus*

49 seront capturées durant l'automne 2013 au col de Bretolet (Thoma + Althaus). Près de 200 ind, 158 puis une quarantaine 5 mn plus tard, sortent d'un gîte le 24/06 à Vinzier et sont observés par hasard par un chiroptérologue en vacances, Pascal Bellion. Visite des lieux le 08/07, mais la colonie se trouve entre les ardoises et l'isolant et aucun ind n'est visible même avec un endoscope. Seules les crottes témoignent de la présence de l'espèce (CP, JCL, JFDe). Le 11/07 pose de filets devant le gîte, mais aucun ne sera capturé. Malgré tout environ 15 ind sortent vers 22h05 et sont identifiés au détecteur ultrasonore (JCL, JFDe). 1 ind est récupéré immobile le 31/07 à Chatel, mis dans un carton, il finit par s'échapper (identifié d'après photo). Une visite dans les édifices publics à proximité, le lendemain, restera infructueuse (L. Chochon - SICVA, JCL). Pour cette espèce aucun gîte de reproduction n'est à ce jour connu en France et les mâles peuvent se regrouper en colonie.

SEROTINE COMMUNE *Eptesicus serotinus*

Au détecteur ultrasonore, des ind sont contactés le 03/05 à Passy et le 01/06 à Rumilly (JCL).

SEROTINE DE NILSSON *Eptesicus nilsonii*

4 ont été capturées à l'automne 2013 au col de Bretolet (Thoma + Althaus). Des contacts acoustiques sont signalés les 05/05 et 24/06 à Argentière (Chamonix) (JCL), le 17/06 à Annecy-le-Vieux (O. Sousbie) et le 05/07 à Chatel (JCL). 1 ind est observé dans une grotte de Sous-Dine, difficilement accessible l'hiver, le 25/09 à Thorens-Glières, au même endroit (au cm près) qu'il y a 4 ans (C. Lavorel, JCL). C'est le 2^e site connu en Haute-Savoie pour cette espèce (le 1^{er} historiquement).

BARBASTELLE *Barbastella barbastellus*

5 captures à l'automne 2013 au col de Bretolet (Thoma + Althaus). Dans le cadre du suivi hivernal des chiroptères (GCRA), couplé avec un week-end de formation/sensibilisation des spéléologues départementaux, 1 ind est dénombré en hibernation dans une grotte le 25/01 à Mégevette et 159 le 26/01 à la grotte de la Diau (Thorens-Glières) (C. Dodelin, C. Lavorel, JCL, JFDe, O. Sousbie) : le



record de l'an dernier est largement battu ! 2 ind dont notés dans une grotte le 01/02 à Allèves (C. Dodelin). 2 colonies de reproduction contrôlées le 28/06, n'ont pas été revues à Minzier et Clermont (CP, JCL, XBC). Des ossements anciens récupérés le 25/09 dans une grotte du secteur de Sous-Dine à Thorens-Glières ont permis l'identification de 18 ind (C. Dodelin, C. Lavorel, JCL). Enfin, 1 ind est vu en hibernation le 29/11 dans une grotte à Magland (JCL).

OREILLARD ROUX *Plecotus auritus*

98 captures à l'automne 2013 au col de Bretolet (Thoma + Althaus). Le suivi des gîtes artificiels donne les résultats suivants :

A Franclens les 1ers sont notés le 04/04 avec 3 ind dans le même gîte, puis 7 ind et 1 le 11/04 (CP). 10 ind dont 3 jeunes sont observés le 19/07, le dernier est noté le 20/10 (CP).

13 ind sont vus dans un gîte le 16/05 puis 22 dont au moins 7 jeunes le 25/07 à Savigny, 6 ind le 16/06 puis 11 dont 5 jeunes le 17/07 à Eloise, 22 ind le 22/08 à Chêne-en-Semine (V. Frochot et S. Bernard) et encore 19 le 03/09 à Savigny (CP).

Une seule observation hors gîte artificiel avec 2 ind. dans une église le 08/07 à Vailly (CP, JCL, JFDe).

OREILLARD ALPIN *Plecotus macrobullaris*

2 sont capturés à l'automne 2013 au col de Bretolet (Thomas + Althaus).

OREILLARD INDETERMINE *Plecotus sp*

7 sont capturés à l'automne 2013 au col de Bretolet (Thoma + Althaus). Dans le cadre du suivi hivernal, 2 ind sont observés en hibernation le 25/01 dans une grotte à Mégevette et 1 à Saint-Cergues (C. Dodelin, C. Lavorel, JCL, JFDe, O. Sousbie). Au détecteur ultrasonore, des cris sociaux sont enregistrés le 10/09 aux Contamines-Montjoie (JCL).

Observateurs cités en toutes lettres dans cet article :

CCO-GE : Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris - Genève – GCRA : Groupe Chiroptères Rhône-Alpes – Tommy Andriollo – Didier Baud (ONCFS) – Pascal Bellion – Morgan Boch – Lalie Chochon (SICVA) – Corinne Colombo-Guillen – Sylvie Come – Julien Cornut – C. Dodelin – Suzy Fauvel – Véronique Frochot – C. Lavorel – Manuel Ruedi – Olivier Sousbie – Laurent Valloton.

Pour les initiales, se rapporter à la page 2.

LE PETIT RHINOLOPHE : UNE CHAUVES-SOURIS RARE SEMBLE SE PLAIRE A HERY-SUR-ALBY

Rédacteur Jean-Claude Louis

Cette petite chauve-souris, grosse comme le pouce, est facile à reconnaître lorsqu'elle est posée. Elle se suspend dans le vide enveloppée dans ses ailes, ressemblant à un petit parapluie fermé, alors que la plupart des autres espèces préfèrent garder le ventre en contact avec la paroi, les ailes repliées le long du corps. Son nom de rhinolophe lui vient de la forme particulière de son nez présentant une expansion cutanée en forme de fer à cheval.

Les femelles se regroupent en colonie pour mettre bas leur unique jeune entre mi-juin et début juillet. Celui-ci est capable de voler vers 4 semaines.

Les gîtes de reproduction sont souvent des greniers ou des granges. Par contre l'hiver, les grottes sont recherchées pour l'hibernation.

Il chasse dans les forêts feuillues, les ripisylves, les bocages, les vergers, les jardins et les pâturages, en général dans un rayon de 2,5 km de son gîte mais peut aller jusqu'à 6,5 km. Comme toutes les chauves-souris d'Europe, il est insectivore, et se nourrit de petits diptères (tipules et moustiques), hyménoptères, petits papillons de nuit, petits coléoptères et araignées.

Outre le maintien de ses gîtes et de ses terrains de chasse, le Petit rhinolophe a besoin de haies pour se déplacer. Il est aussi lucifuge et redoute les éclairages publics ou les bâtiments éclairés. Du fait de son vol assez bas, il est également souvent victime de collision avec les véhicules.

Comme toutes les chauves-souris, il est protégé mais l'espèce est en outre classée en annexe II de la Directive Habitats par l'Europe, c'est-à-dire qu'elle est reconnue « d'intérêt communautaire ».

Ses effectifs ont beaucoup chuté depuis les années 1950, partout en Europe, en particulier à cause de l'utilisation de pesticides.

En Haute-Savoie, sa présence est avérée dans 3 grottes d'hivernages, comptant chacune de 2 à 6 individus, et dans 2 sites d'estivages, avec là aussi quelques individus. Mais aucun site de reproduction avérée de l'espèce n'était encore connu dans notre département.

Or cette année, la découverte fortuite par Didier Besson, à Héry sur Alby, d'une colonie de reproduction avec au minimum 30 adultes et 8 jeunes vient apporter la preuve de la reproduction de cette chauve-souris dans notre département. De plus, une semaine plus tard, une habitante de la même commune nous signalait la présence d'une colonie de 100 à 150 individus chez elle !

Ainsi la commune de Héry sur Alby se révèle donc être d'un intérêt particulier pour le Petit rhinolophe en Haute-Savoie.

